

# COMPTE FINANCIER UNIQUE

## Budget Principal

### Commune de Mauguio Carnon

-

## Compte Administratif du Port de Carnon 2022



## LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

Le budget primitif 2022 était un budget de solidarité et de transition.

Solidaire parce que nous avons fait le choix d'accompagner le contexte sanitaire et de soutenir les tissus économiques, culturels et associatifs, afin d'être au cœur des solidarités suite à une crise sanitaire et économique sans précédent.

De transition parce que 2022 était une année d'arbitrage de nos politiques publiques et de dimensionnement de notre programmation pluriannuelle d'investissement, pour répondre aux enjeux du mandat en cours :

- Un cadre de vie préservé, et ce, au travers de politiques publiques fortes, sans concession sur les politiques déjà menées,

L'éducation, la culture, le sport, le lien social. Grâce à un budget adapté, nous avons maintenu un niveau de service à la hauteur des attentes de nos concitoyens.

Pour mettre en œuvre les ambitions de notre plan de mandat, nous avons bénéficié de recettes réelles de fonctionnement dont le dynamisme devra se confirmer pour nous permettre de garantir notre la réalisation du projet politique.

La progression raisonnée des dépenses réelles de fonctionnement de +2.07 % sur la période 2019-2022 respecte la trajectoire fixée pour la réalisation de notre plan de mandat. Une trajectoire maîtrisée en termes d'endettement et d'épargne.

Une nouvelle présentation du compte de résultat de la commune le compte financier unique (CFU)

Le CFU a vocation à devenir, à partir de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens. Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;

Améliorer la qualité des comptes ;

Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

La commune de Mauguio Carnon s'est engagée dans une démarche de modernisation de son administration, et s'est portée candidate pour la mettre en œuvre dès 2022.

L'expérimentation du CFU et la dématérialisation des process est un volet essentiel de cette démarche.

# Compte financier unique 2022

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

S<sup>2</sup>LO

ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF

## FONCTIONNEMENT

Les recettes courantes (hors soldes financiers et exceptionnels) déduction faite des dépenses courantes permettent de générer l'épargne de gestion.

Achat, personnel, contingent

Épargne de gestion

Recettes fiscales, dotations, services

## ÉPARGNE & ANNUITÉ

L'épargne de gestion permet le financement des soldes financiers et exceptionnels et génère une épargne brute.

Solde financiers et exceptionnels

Épargne brute

Amortissement du capital de la dette

Épargne nette

Épargne de gestion

Épargne brute

## INVESTISSEMENT

L'épargne brute permet le remboursement du capital de la dette et génère une épargne nette disponible pour le financement des investissements.

Dépenses d'équipement

Fond de roulement

Épargne nette

Emprunt

FCTVA, subventions

# Compte financier unique 2022

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF



## VUE D'ENSEMBLE en €

EQUILIBRES FINANCIERS	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	% an
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)</b>	26 902 708	26 593 203	27 140 072	28 447 709	+1,88 %
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	26 782 694	26 467 144	27 004 980	28 444 396	+2,03 %
dont fiscalité directe locale (R731)	12 025 014	12 325 165	12 509 255	13 074 863	+2,83 %
dont dotations & participations (R74)	1 079 940	1 021 568	1 067 434	1 241 910	+4,77 %
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	23 108 011	22 841 721	23 223 201	24 574 586	+2,07 %
<b>DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 &amp; D68)</b>	22 725 382	22 215 364	22 873 571	24 277 147	+2,23 %
dont dépenses de personnel (D012)	14 150 987	14 066 542	14 242 897	15 169 263	+2,34 %
<b>ÉPARGNE DE GESTION</b>	4 057 312	4 251 780	4 131 409	4 167 249	+0,90 %
Frais financiers	352 904	320 567	280 523	268 811	-8,67 %
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	90 289	-179 731	65 985	-25 315	-
<b>ÉPARGNE BRUTE (CAF)</b>	3 794 697	3 751 482	3 916 871	3 873 123	+0,68 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	3 820 664	3 818 771	3 931 214	3 893 295	+0,63 %
Amortissement du capital de la dette	979 933	1 131 938	1 134 665	941 504	-1,32 %
<b>ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)</b>	2 814 764	2 619 544	2 782 206	2 931 619	+1,37 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	2 840 731	2 686 833	2 796 549	2 951 791	+1,29 %
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)</b>	9 044 153	7 787 451	4 545 416	8 096 349	-3,62 %
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)</b>	4 329 286	3 745 905	5 188 045	3 610 880	-5,87 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	0	3 000 000	0	0	-
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	4 080 846	2 180 744	3 614 740	7 190 332	+20,78 %
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12</b>	2 180 743	3 758 742	7 039 575	5 636 482	+37,24 %
<b>ENCOURS DE DETTE AU 31/12</b>	8 970 103	10 838 165	9 703 500	8 761 819	-9,70 %

# Compte financier unique 2022

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

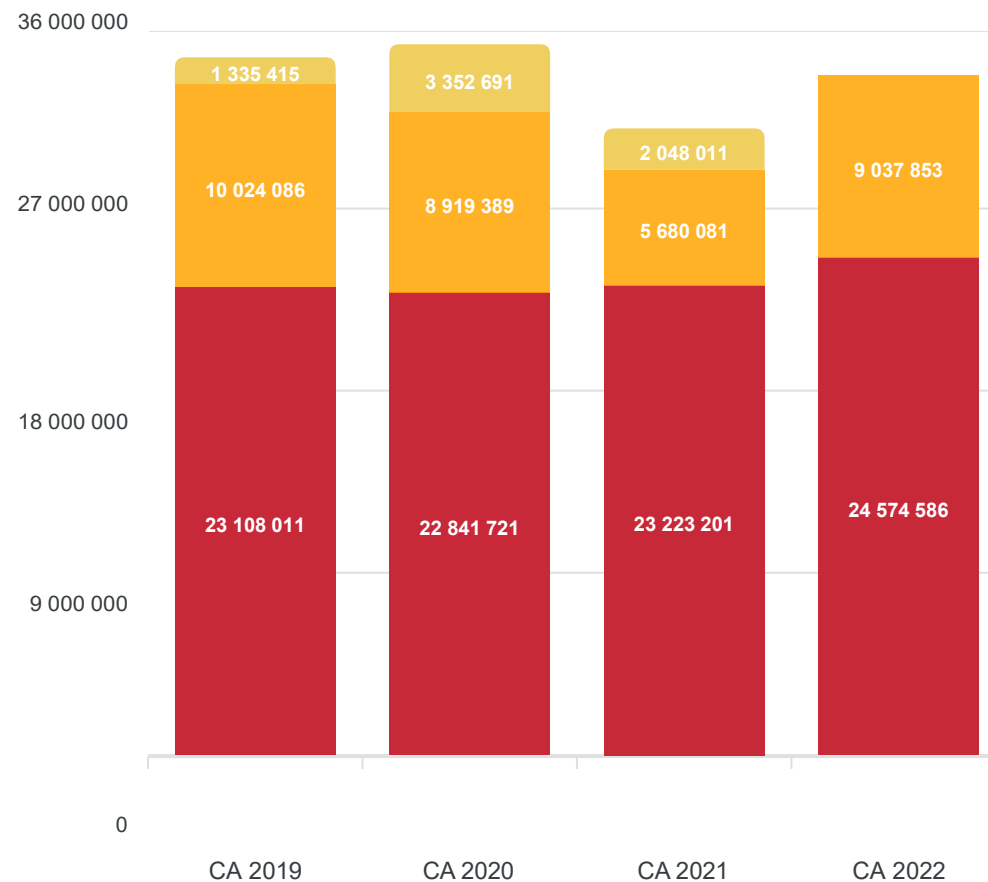
ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF



## GRANDES MASSES FINANCIÈRES

Recettes en €

Dépenses en €



■ Recettes de fonctionnement
 ■ Recettes d'investissement (hors GAD\*)
 ■ Excédent

■ Dépenses de fonctionnement
 ■ Dépenses d'investissement (hors GAD\*)
 ■ Déficit

### Fonctionnement

Dépenses : les actions et services rendus au quotidien

Recettes : La fiscalité directe, les dotations de l'État et le produit du domaine

### Investissement

Dépenses : les projets d'équipement et le remboursement d'emprunt

Recettes : Le FCTVA, les subventions de tiers et les emprunts

# Compte financier unique 2022

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF



On observe, une progression mesurée des recettes de fonctionnement (+1.88%) sur la période d'analyse (2019-2022) sous l'effet d'une évolution plus dynamique de la fiscalité et des produits de gestion du domaine. Cette évolution permet de compenser l'évolution des charges de fonctionnement fortement contrainte (+2.07%) qui augmentent du fait de l'inflation et des dépenses obligatoires. Les dépenses de fonctionnement ont un taux de réalisation très satisfaisant (88%).

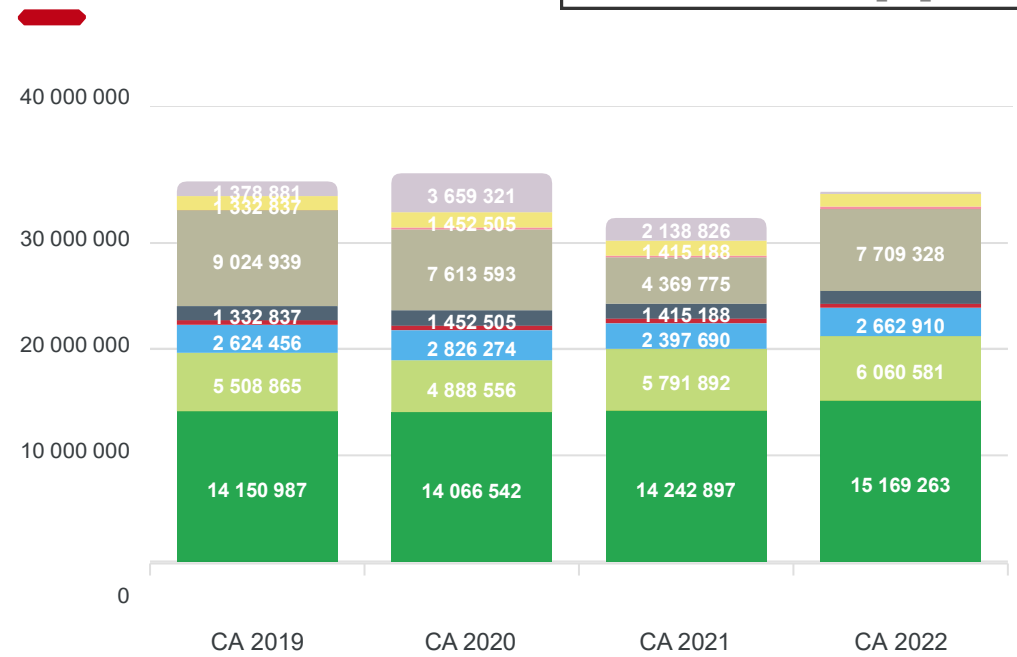
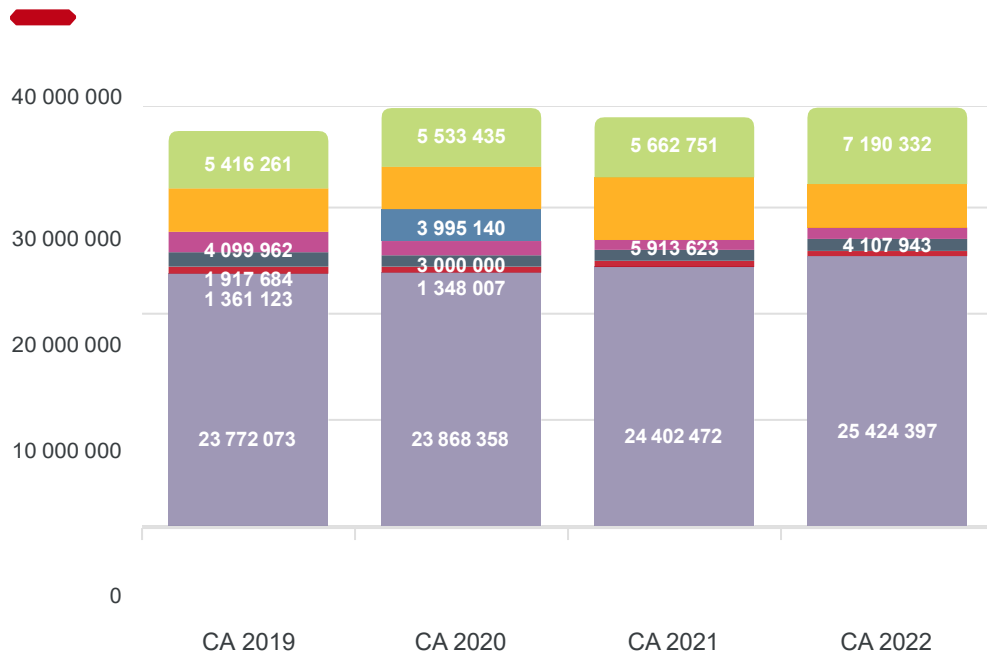
Les charges de fonctionnement sont maîtrisées. L'effort réalisé en 2019 sur les dépenses a permis d'enrayer la contraction de l'épargne brute sur la période 2019-2022. Ainsi, les soldes d'épargne se maintiennent à un niveau satisfaisant pour financer les investissements prévus au PPI. Le niveau d'épargne brute s'établit désormais à 3 873 000€ soit 13.6 % des recettes réelles de fonctionnement. La vigilance de la commune pour contenir l'évolution de ses dépenses permet de préserver les équilibres financiers. Son niveau demeure toutefois rassurant pour mener l'ambitieux programme d'aménagement prévu pour « Mauguio-Carnon 2030 ».

La dynamique des recettes issues du domaine devra se confirmer en 2023 pour repousser l'effet ciseau, par la mise en place d'une politique de stationnement payant sur la station de Carnon.

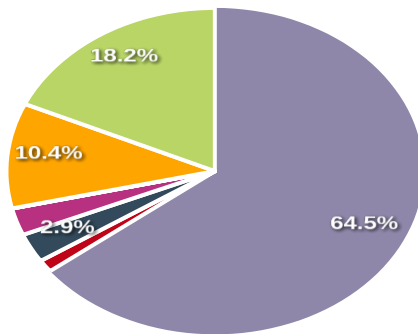
La contraction de la CAF (capacité d'autofinancement) en 2022 s'explique par la progression du chapitre autres **charges de gestion** de 7 % par an, dont la contribution au service incendie qui représente 925 000€.

# Compte financier unique 2022

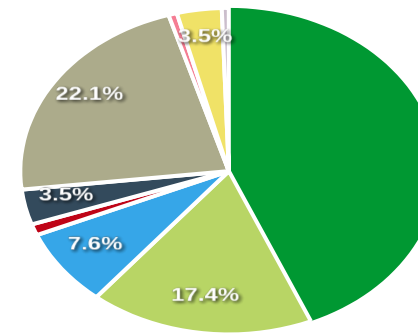
Envoyé en préfecture le 28/06/2023  
 Reçu en préfecture le 28/06/2023  
 Publié le 29/06/2023  
 ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF



## Les recettes en % en 2022



## Les dépenses en % en 2022



- Impôts et taxes
- Etat
- Pdts services
- Personnel
- Charges gal
- Cont, Parti et Subv
- Parti, Subv tiers
- Emprunt
- Autres recettes
- Rvst fisc
- Annuités
- Equip brut
- Reports positifs
- Subv inv
- Imprévu
- Divers

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

## COMMENTAIRES

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
Atténuation charges	205 346 €	99 287 €	115 620 €	93 320 €	-23,1 %
Produits et services	1 361 123 €	1 074 133 €	1 034 703 €	1 137 250 €	-5,8 %
Impôts et taxes	23 772 073 €	23 868 358 €	24 402 472 €	25 424 397 €	+2,3 %
Dotations et participations	1 079 940 €	1 021 568 €	1 067 434 €	1 241 910 €	+4,8 %
Autres produits	364 212 €	403 798 €	384 751 €	547 519 €	+14,6 %
Produits financiers	41 €	14 €	35 €	41 €	-
Produits exceptionnels	1 082 101 €	340 512 €	2 299 620 €	19 591 €	-73,7 %
Autre recettes	13 800 €	5 700 €	15 500 €	3 272 €	-38,1 %



# Compte financier unique 2022

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

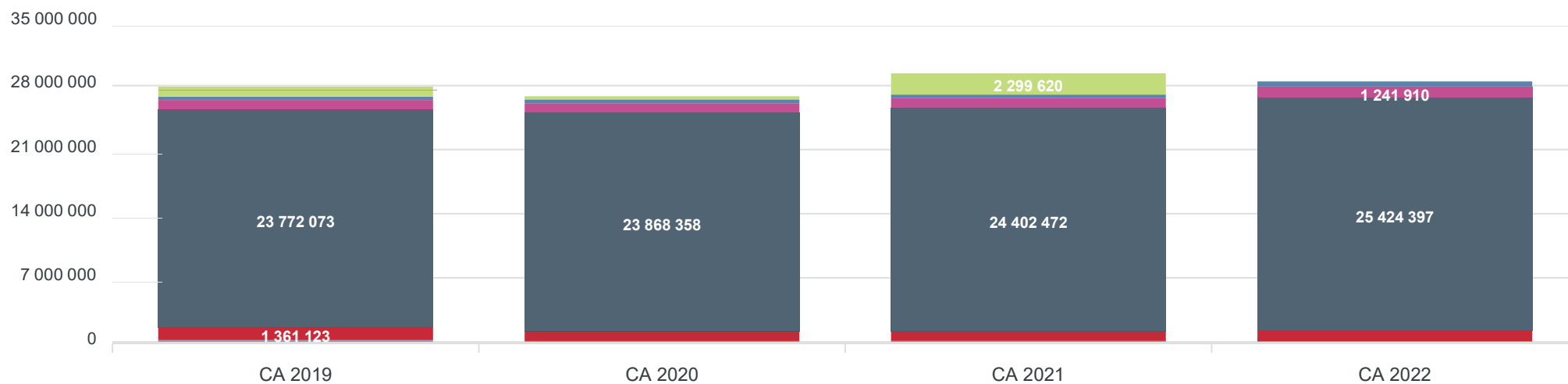
Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

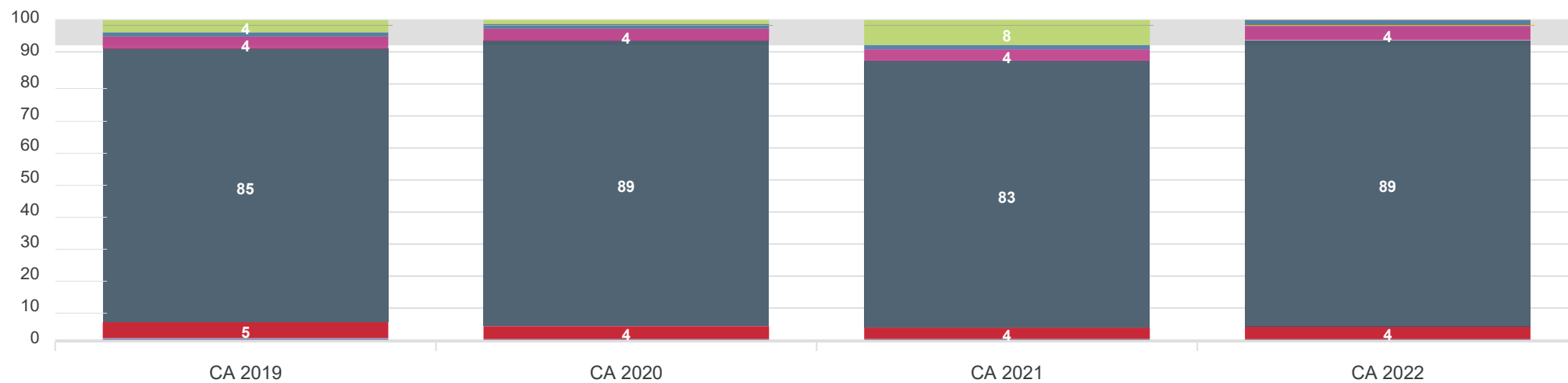
ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF



## Recettes réelles de fonctionnement en €



## Recettes réelles de fonctionnement en base 100



Atténuation charges

Produits et services

Impôts et taxes

Dotations et participations

Autres produits

Produits financiers

Produits exceptionnels

Autres recettes

## PRODUITS DES SERVICES

Les produits des services et du domaine (produits des concessions des cimetières, produit de la gestion des parkings, redevances des concessions de plage, remboursement des frais de personnel mis à disposition au Port de Carnon, mise à disposition de personnel auprès de l'agglomération du pays de l'or) sont en diminution de -5.7 % sur la période.

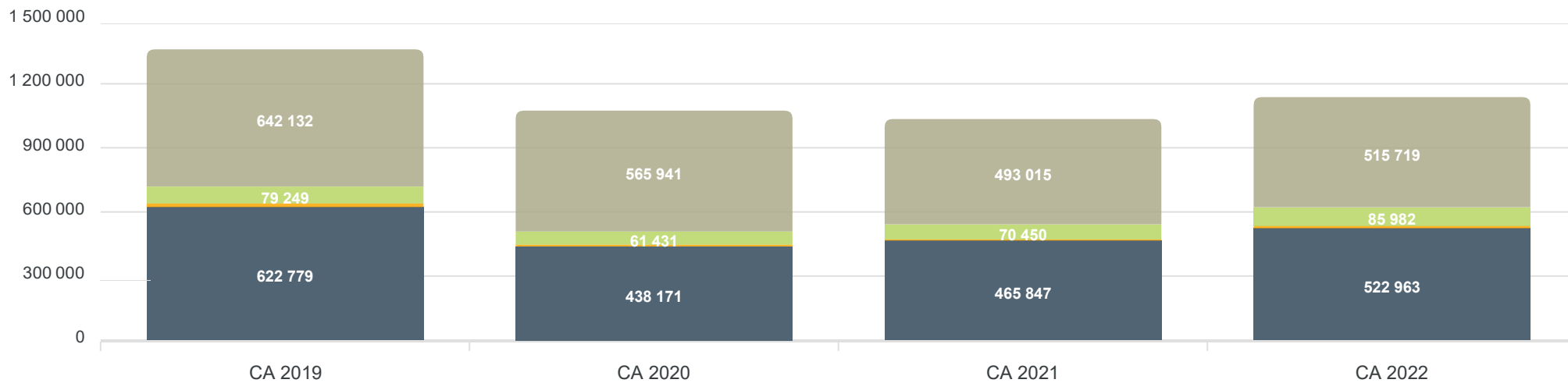
Cette diminution annoncée dans le cadre du débat d'orientation budgétaire se confirme. La suppression des concessions « grande buvette » sur le site remarquable du petit travers fragilise l'évolution de ces recettes.

## COMMENTAIRES

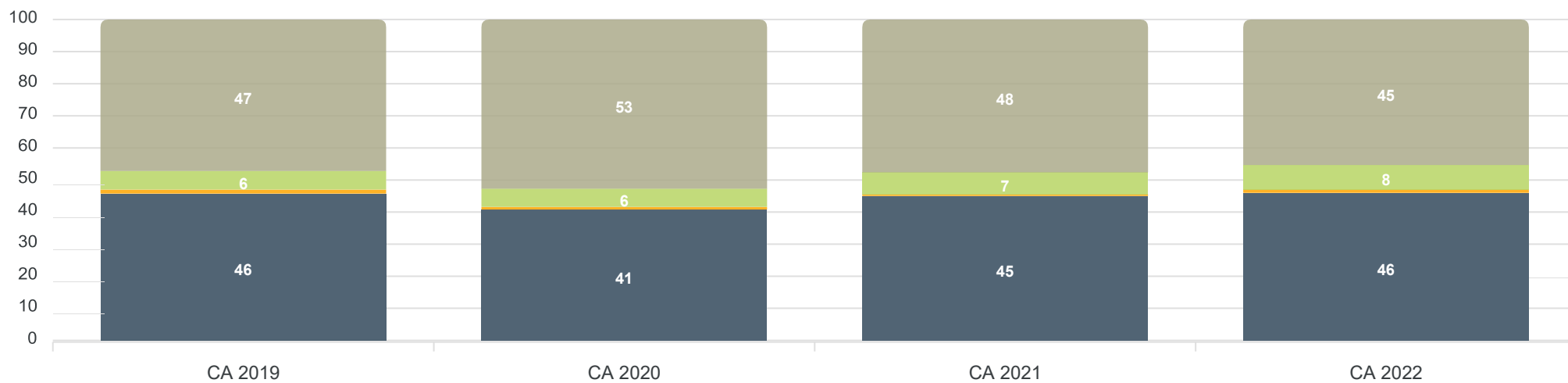
	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
Redevance domaine public	622 779 €	438 171 €	465 847 €	522 963 €	-5,7 %
Prestations culturelles	16 963 €	8 590 €	5 391 €	12 586 €	-9,5 %
Prestations sportives	79 249 €	61 431 €	70 450 €	85 982 €	+2,8 %
Prestations sociales	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Prestations scolaires	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Autres Recettes du chapitre 70 (flux croisés avec GFP, budget annexe)	642 132 €	565 941 €	493 015 €	515 719 €	-7,0 %



**Produit des services en €**



**Produit des services en base 100**



- Vente de produits finis
- Vente de récoltes
- Redevance domaine public
- Travaux
- Prestations OM
- Prestations culturelles
- Prestations sportives
- Prestations sociales
- Prestations scolaires
- Autres

## COMMENTAIRES

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
Contributions directes	12 025 014 €	12 325 165 €	12 509 255 €	13 074 863 €	+2,8 %
Autres impôts	112 953 €	33 531 €	30 474 €	65 978 €	-16,4 %
Attribution de compensation	9 300 985 €	9 224 879 €	9 199 568 €	9 161 601 €	-0,5 %
Autre fiscalité reversée	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Redevances d'occupation du domaine public (droits de places marché, droits de terrasse.)	276 935 €	193 647 €	209 451 €	215 888 €	-100,0 %
Taxes liées urbanisme	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Taxes sur l'électricité	531 406 €	528 416 €	541 797 €	578 423 €	+2,9 %
Taxes de séjour, TLPE	430 899 €	332 633 €	586 802 €	640 961 €	-
Droits de mutation	1 093 881 €	1 230 087 €	1 325 125 €	1 686 539 €	+27,3 %

## IMPÔTS ET TAXES

### **Impôt et taxe : fiscalité directe et indirecte**

#### **a. Les contributions directes de la ville pour 2022 € 13 074 000€**

Composé des contributions directes, des allocations compensatrices versées par l'Etat, des taxes indirectes, le produit global de fiscalité représente près de 80% des recettes réelles de fonctionnement de la commune de Manguio-Carnon. Sans augmentation des taux de fiscalité, la recette prévisionnelle reste dynamique sur la période (+2.8%).

Les recettes fiscales évoluent sous le double effet :

- Une revalorisation forfaitaire des bases foncières différenciée entre locaux d'habitation et locaux professionnels : S'agissant des locaux d'habitation, l'évolution est estimée à 3.4 %, correspondant au coefficient de majoration forfaitaire pour 2022 (CMF).
- Une croissance physique de taxe foncière (+ 0,5 %).

Pour rappel, la loi de finances pour 2020 prévoit une suppression du produit de la TH sur les résidences principales et des compensations fiscales afférentes, pour le bloc communal à partir de 2021.

En 2020, 80% des ménages ne payaient plus de taxe d'habitation sur les résidences principales. Les 20% des ménages qui restent assujettis à cet impôt, ont bénéficié d'un dégrèvement de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. Ainsi, en 2023, plus aucun foyer ne paiera cette taxe sur sa résidence principale.

## Quelles compensations pour les collectivités ?

En compensation de la suppression de la TH, les communes et EPCI percevront respectivement la part départementale de la taxe sur les propriétés bâties et une fraction de TVA. Les régions, devraient bénéficier d'une dotation pour compenser la perte des frais de gestion de la TH. Enfin, les départements seront compensés du transfert de la taxe sur les propriétés bâties aux communes par une fraction de TVA.

A noter, la part départementale de la taxe sur les propriétés bâties a été répartie entre les communes grâce à un mécanisme de coefficient correcteur visant à leur garantir une compensation à l'euro près, neutralisant ainsi les situations de surcompensation ou de sous-compensation.

Le taux du foncier bâti du département (21.45%) est affecté au taux du foncier bâti de la commune (17.60%)

Le taux du foncier bâti de la commune passe donc à 39.05%.

L'Etat applique un coefficient correcteur 0.814 afin de maintenir un produit fiscal iso pour la commune.

La réforme est neutre pour le contribuable, neutre pour la commune.

Les compensations concernant les exonérations sont supprimées et intégrées dans les bases de TH servant à ajuster le coefficient correcteur.

## Maintien d'une imposition sur les résidences secondaires et les locaux vacants :

Le PLF 2022a conservé une imposition sur les résidences secondaires et les locaux vacants sous la forme d'une « Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS) ».

### ***b. Les versements provenant de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or : 9 161 000€***

- L'attribution de compensation : une recette en légère baisse

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la commune a transféré la compétence obligatoire de la gestion des eaux pluviales urbaines à l'agglomération. Le transfert de charges est lissé sur 3 ans afin de rendre supportable le montant des charges transférées et permettre une évaluation plus précise des charges de renouvellement.

Les charges transférées au titre de la gestion des eaux pluviales seront déduites en fonctionnement pour la partie relative à l'entretien des réseaux : l'attribution de compensation en fonctionnement s'établit à 9 161 000 € en 2022.

### **c. Fiscalité indirecte**

Le total du produit de la fiscalité indirecte (redevance d'occupation du domaine public, taxe d'urbanisme, taxe d'électricité, taxe de séjour, TLPE, droits de mutation) représente 3 121 000€ en 2022. En 2021 la fiscalité indirecte représentait la somme de 2 663 000 €. Ces recettes demeurent dynamiques depuis 2020 sous l'effet de l'augmentation de la taxe additionnelle des droits de mutation et de la taxe de séjour reversée à l'office du tourisme.

- **La taxe additionnelle aux droits de mutation :**

Cette taxe, dont tous les paramètres (taux, conditions d'exonérations) sont fixés par l'Etat, est assise sur les cessions d'immeubles à titre onéreux. Elle est directement dépendante de l'activité du marché immobilier. Au regard du produit et de la progression régulière constatée malgré la crise sanitaire, les recettes perçues 2022 ont été augmentées à 1 686 000 €.

- **La taxe sur la consommation finale d'électricité :**

La recette encaissée d'un montant de 578 000 € correspond au reversement de la taxe, net des frais de déclaration et de versement prélevés au profit des fournisseurs. Cette taxe permet une croissance de +2.9% sur la période d'analyse.

- **La taxe de séjour :**

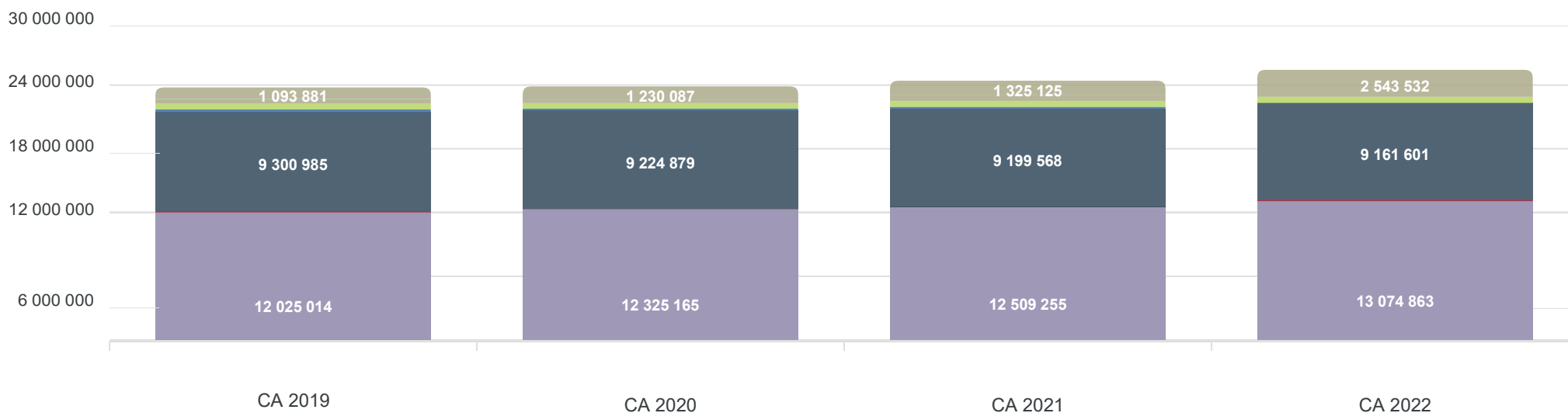
La taxe de séjour a connu une évolution importante du fait du travail de recensement des meublés de tourisme mené par la commune et le reversement de la taxe par les loueurs et les opérateurs tels que Airbnb.

La taxe de séjour est collectée par la commune et reversée à l'Office du tourisme à hauteur de 90 % ; 10 % sont reversés au conseil départemental.

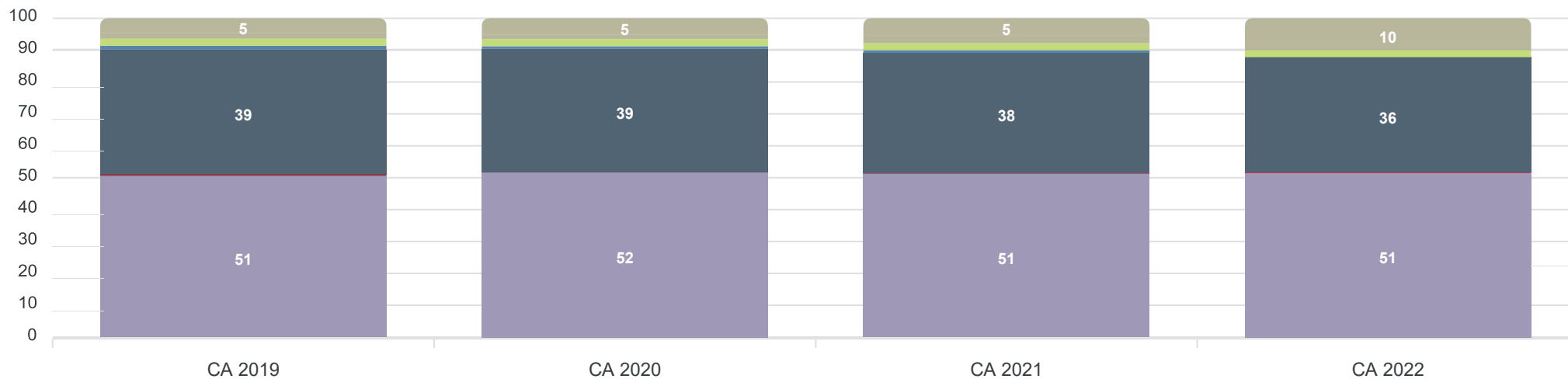
La taxe de séjour perçue par la commune s'est maintenue à un niveau élevé. Le montant de la taxe de séjour s'élève à 473 000€ en 2022.

- **La TLPE**

### Impôts et taxes en €



### Impôts et taxes en base 100



Contributions directes

AC + DSC

Autre fiscalité

impôts et taxes autres

Taxes liées domaine

Taxes liées urbanisme & environnement

Taxes liées services

reversée Autres

Impôts Taxes liées à la P°

## DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

### **a. La dotation globale de fonctionnement (DGF)**

La DGF perçue par la ville de Mauguio est composée de la dotation forfaitaire, de la dotation touristique.

• La dotation forfaitaire : La dotation forfaitaire varie selon deux critères :

- Elle progresse en fonction de la dynamique de la population,
- Elle supporte, pour les communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur ou égal à 75 % du potentiel fiscal moyen par habitant constaté pour l'ensemble des communes, un écrêtement qui permet de financer l'intégralité des enveloppes supplémentaires accordées au titre de la péréquation verticale (Dotation de Solidarité Urbaine et Dotation de Solidarité Rurale). Cet écrêtement est plafonné, comme en 2021, à 1 % des recettes réelles de fonctionnement (contre 3% de la dotation forfaitaire N-1 jusqu'en 2016).

La Dotation forfaitaire va diminuer chaque année, sous l'effet de la prise en compte de l'écrêtement, cette déduction sera minorée par l'effet population.

En 2022, la DGF diminue de 109 000€ pour atteindre 323 000€.

### **b. FCTVA**

**En 2022 le reversement du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) au titre des dépenses de fonctionnement est en légère hausse par rapport à 2021, pour s'établir à 69 000€**

Pour mémoire, le FCTVA a été étendu en 2018 aux dépenses d'entretien de la voirie et des bâtiments publics, portées à la section fonctionnement. Tout comme en investissement, il est déterminé sur la base des dépenses réalisées au titre de l'exercice N-1, soit 2020. La recette est calculée en appliquant un taux de 16,404 % au montant TTC des dépenses éligibles.

### **Autres produits de gestion courante**

En 2022, les autres produits de gestion courante s'établissent à 322 000€, en baisse de 10 % par rapport à 2021. Ces recettes sont essentiellement issues des loyers perçus par la Ville.

Plusieurs facteurs expliquent cette diminution : notamment le départ des services du trésor depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 à Saint Mathieu de trévières, libérant les locaux situés au centre administratif de Mauguio ainsi que la vente des locaux de Jules Ferry au CCAS qui percevra désormais le loyer versé par le conseil départemental.



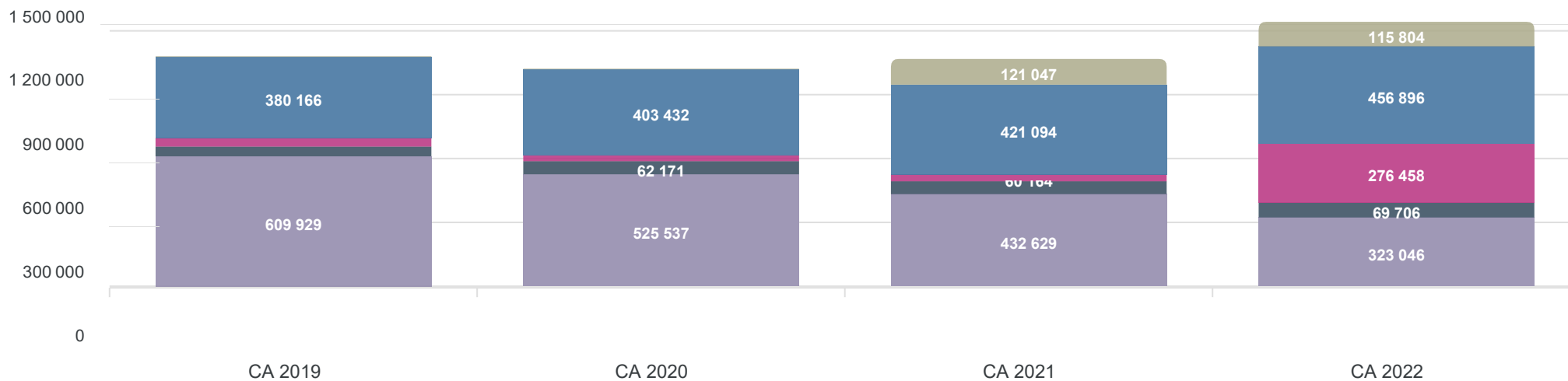
Les recettes restent peu dynamiques. La suppression de l'évolution de la taxe d'habitation par la réforme fiscale en cours neutre le fonctionnement.

La commune devra créer de nouvelles ressources de financement en travaillant sur la tarification du service aux usagers, optimiser le domaine public et son patrimoine et réaliser des investissements productifs de revenus.

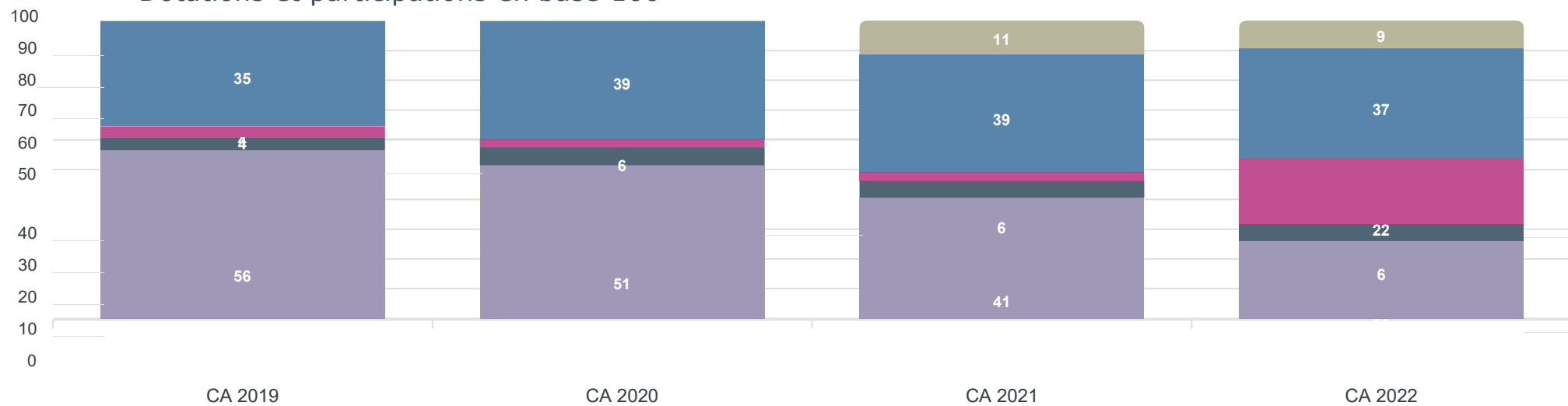
## COMMENTAIRES

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
Dotation forfaitaire	609 929 €	525 537 €	432 629 €	323 046 €	-19,1 %
DSR + DSU	0 €	0 €	0 €	0 €	-
FCTVA	46 461 €	62 171 €	60 164 €	69 706 €	+14,5 %
Participations	40 576 €	27 620 €	32 500 €	276 458 €	+89,6 %
Compensations	380 166 €	403 432 €	421 094 €	456 896 €	+6,3 %
Autres	2 808 €	2 808 €	121 047 €	115 804 €	+245,5 %

## Dotations et participations en €



## Dotations et participations en base 100



Dotation forfaitaire  
Compensations

DSR + DSU  
Autres

FCTVA

Participations

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Une évolution des dépenses de fonctionnement maîtrisée, malgré l'évolution de l'inflation et des dépenses de personnel (+2.07%).  
La Maitrise des charges de fonctionnement permet de repousser l'effet ciseau et de garantir une évolution favorable des soldes de gestion.

**Les charges à caractère général :** progressent de 3,2 % par an sur la période analysée.

Les dépenses d'entretien et réparations ont progressé de +3.8% pour peser plus de 1 million d'euros en 2022.

Les dépenses « énergie » comprenant électricité, gaz et carburants constituent le principal poste de dépenses de fonctionnement après le poste entretien à plus de 800 k€ par an. Les marchés d'approvisionnement de la commune sont arrivés à leur terme en décembre 2022 et ont été renouvelés pour 2023-2025 avec le groupement d'achat proposé par Hérault Energie.

La commune a décidé l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit pour réduire la dépense énergétique. La volatilité des cours et les tensions internationales n'ont pas impacté l'exercice 2022, mais vont impacter l'exercice 2023.

### **Les dépenses de personnel :**

La Ville de Mauguio Carnon souhaite mener une politique des Ressources Humaines centrée sur la qualité de service rendu aux habitants tout en ayant le souci constant de la maîtrise de la masse salariale et de ses effectifs.

#### **1. La structure des effectifs :**

Depuis 2018, la stabilité des effectifs de fonctionnaires se confirme, le nombre d'agents titulaires en poste au sein de la Ville étant aujourd'hui similaire à celui de 2020.

Agents titulaires en poste au 31 décembre de l'année

Années	2019	2020	2021	2022
Titulaires (dont stagiaires)	318	312	310	313

Au-delà de ce constat et de façon plus globale, la Ville de Mauguio Carnon tout comme les autres collectivités n'en demeure pas moins confrontée à des difficultés de recrutement.

Les postes d'agents titulaires restent vacants en moyenne neuf mois avant qu'ils ne puissent être pourvus, certains jurys de recrutement n'ont pas permis une nouvelle publication de l'offre.

Le motif de la vacance de poste s'explique principalement par le départ à la retraite des agents.

En 2022, 38 jurys de recrutement ont été organisés donnant lieu au recrutement de 7 agents titulaires en mutation, de 20 agents contractuels et de 5 mobilités internes.

Le recrutement d'agents contractuels est ainsi devenu le premier motif de recrutement au sein de la collectivité en raison du manque de candidats titulaires.

A court terme, les difficultés de recrutement devraient s'amplifier d'autant plus que les départs prévisionnels à la retraite s'annoncent massifs au sein de la Fonction Publique Territoriale, et ce au moins jusqu'en 2030.

Pour la Ville de Mauguio Carnon, 66 agents soit près de 21,15% des agents pourraient partir à la retraite d'ici la fin 2027.

En 2022, ce sont 11 agents qui ont fait l'objet d'un départ à la retraite.

Dans ce contexte, la Ville de Mauguio Carnon doit se préparer au mieux en prenant des dispositions qui permettront à la fois d'améliorer son attractivité tout en veillant à conserver les agents actuellement en poste.

## 2. Les dépenses de personnel :

Les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses en section de fonctionnement.

La maîtrise de leur évolution constitue donc un enjeu majeur pour la Ville de Mauguio Carnon.

Sur la période 2020-2022, la masse salariale évolue de 8,08 % alors que le nombre d'agents en poste reste constant. Cette progression trouve essentiellement son origine dans l'impact des mesures règlementaires visant à rééquilibrer les salaires des agents de la fonction publique territoriale (revalorisation de la valeur du point d'indice, réaménagement des carrières des agents de catégorie B et C...).

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Réalisé	14 124 774€	14 150 987€	14 035 000€	14 242 900€	15 169 262€
Années de référence	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Variation	437 774€	26 213€	-84 987€	176 000€	926 362€
Evolution en %	3,20 %	0,19%	0,6%	1,26%	6,50%

Le niveau de masse salariale au 31 décembre 2022 met ainsi en évidence une progression de 6,50 % par rapport à l'année 2021.

En 2022, l'évolution des dépenses de personnel s'explique essentiellement par le poids des dispositions réglementaires qui pèsent sur la masse salariale de la Ville de Mauguio-Carnon (mesures catégorielles au profit des agents de catégorie B et C, revalorisation de la valeur du point d'indice, revalorisation du salaire minimum de croissance (SMIC), garantie individuelle du pouvoir d'achat...).

La seule augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice brut des fonctionnaires (passant ainsi de 4,68 € à 4,85€) le 1er juillet 2022 a eu comme conséquence non prévisible une augmentation de plus de 222 742 euros de la masse salariale pour l'année 2022 (433 000 euros en année pleine).

### 3. Les réalisations 2022 :

Au cours de l'année 2022 de nombreux projets en matière de ressources humaines ont pu être menés tels que l'élaboration des lignes directrices de gestion permettant de clarifier les règles et critères en matière d'avancement et de promotion interne, la réalisation d'un débat sur la protection complémentaire, l'organisation des élections professionnelles mais également l'association régulière par le biais de la concertation (questionnaire, groupes de travail) des agents et de l'encadrement aux projets de la collectivité.

#### **Les charges financières sont en nettes diminution du fait de l'intinction de la dette : -8.7% sur la période d'analyse**

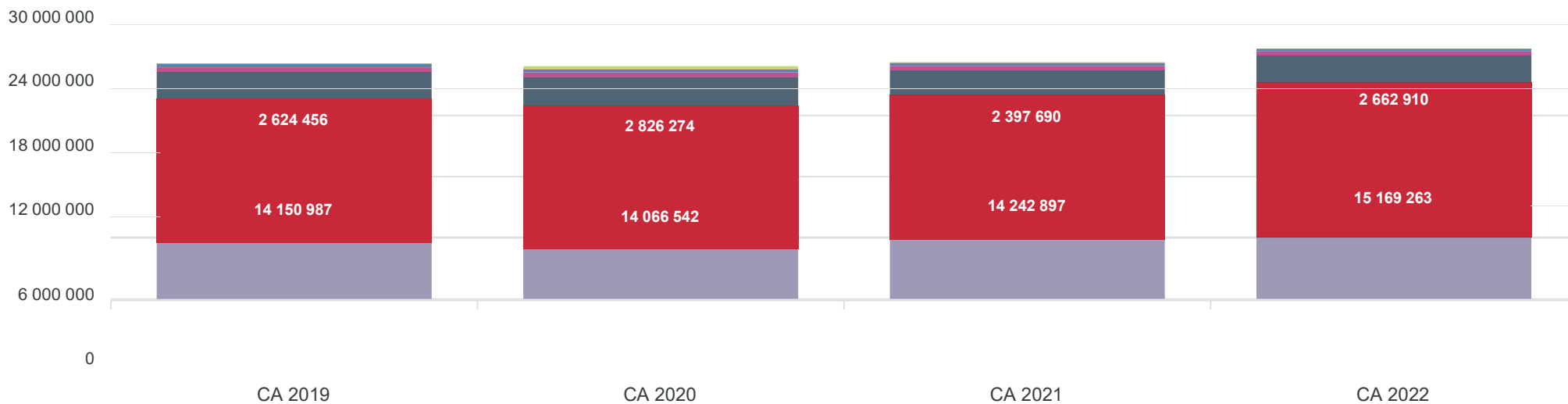
#### **Autres charges : Ce chapitre recense l'ensemble des aides versées aux associations et aux organismes satellites**

Cette augmentation témoigne d'un soutien fort aux acteurs sociaux et associatifs qui contribuent au déploiement d'un service au public solidaire et inclusif.

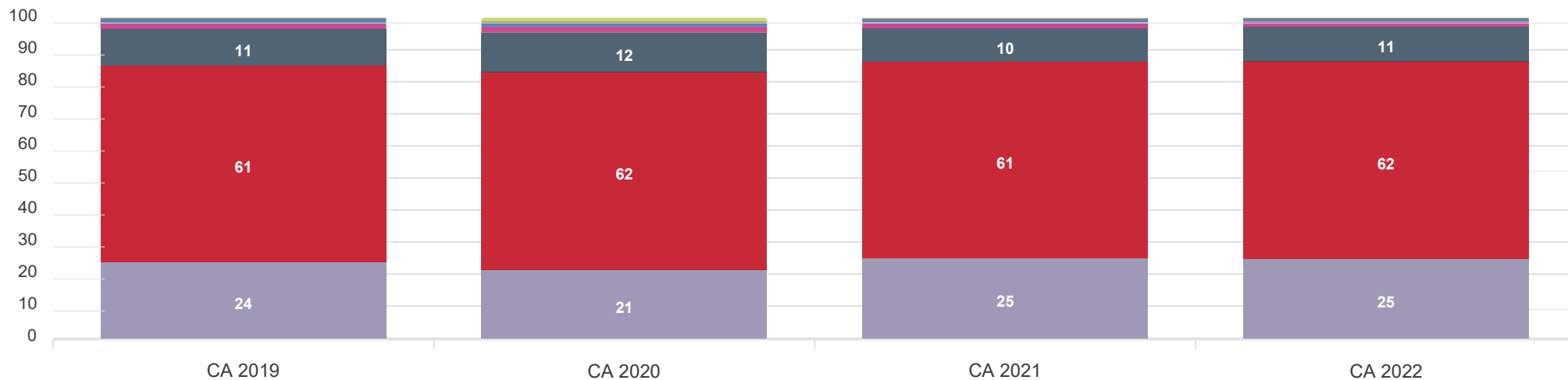
Ce chapitre est en hausse et atteint un montant de 2 662 000€ et comptabilise les aides versées au tissu associatif.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
Charges générales	5 508 865 €	4 888 556 €	5 791 892 €	6 060 581 €	+3,2 %
Dépenses personnel	14 150 987 €	14 066 542 €	14 242 897 €	15 169 263 €	+2,3 %
Autres charges	2 624 456 €	2 826 274 €	2 397 690 €	2 662 910 €	+0,5 %
Atténuation produits	441 074 €	433 992 €	441 092 €	384 393 €	-4,5 %
Charges financières	352 904 €	320 567 €	280 523 €	268 811 €	-8,7 %
Charges exceptionnelles	29 725 €	67 790 €	44 507 €	27 542 €	-2,5 %
Autres dépenses et imprévues	0 €	238 000 €	24 600 €	1 086 €	-

### Dépenses réelles de fonctionnement en €



### Dépenses réelles de fonctionnement en base 100



Charges générales  
Charges financières

Dépenses personnel  
Charges exceptionnelles

Autres charges  
Autres dépenses et imprévues

Atténuation produits

## **Ce chapitre recense l'ensemble des aides versées aux associations et aux organismes satellites**

Cette augmentation témoigne d'un soutien fort aux acteurs sociaux et associatifs qui contribuent au déploiement d'un service au public solidaire et inclusif.

La subvention versée par la commune au CCAS, nécessaire à l'équilibre de son budget, s'élève à 608 000 €. Le CCAS disposant de réserve permettant d'équilibrer le budget pour l'exercice 2022 le montant de la subvention versée s'élève à 154000€.

Les subventions versées aux associations augmentent sensiblement en 2022 et représentent un budget de 555 000 €.

La participation au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) s'élève à 925 000€ en 2022 (818 000€ en 2021). Après 5 années d'augmentation, suite au plan de lissage réalisé sur 5 ans pour atteindre une subvention équivalente aux autres communes.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

### COMMENTAIRES

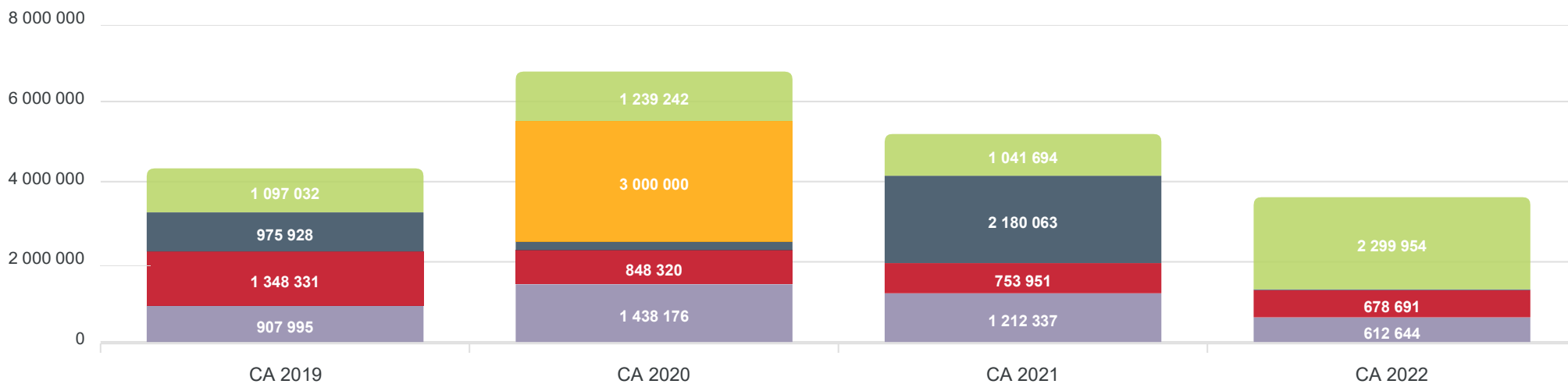
**Les investissements sont financés par les excédents, cessions, les subventions et la taxe d'aménagement, le remboursement du FCTVA**

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
FCTVA	907 995 €	1 438 176 €	1 212 337 €	612 644 €	-12,3 %
Subventions reçues	1 348 331 €	848 320 €	753 951 €	678 691 €	-20,5 %
Produits de cessions	975 928 €	220 167 €	2 180 063 €	19 591 €	-72,8 %
Autres Immo financières	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Emprunt	0 €	3 000 000 €	0 €	0 €	-
Autres recettes (Avances, et taxes d'aménagements)	1 097 032 €	1 239 242 €	1 041 694 €	2 299 954 €	+28,0 %

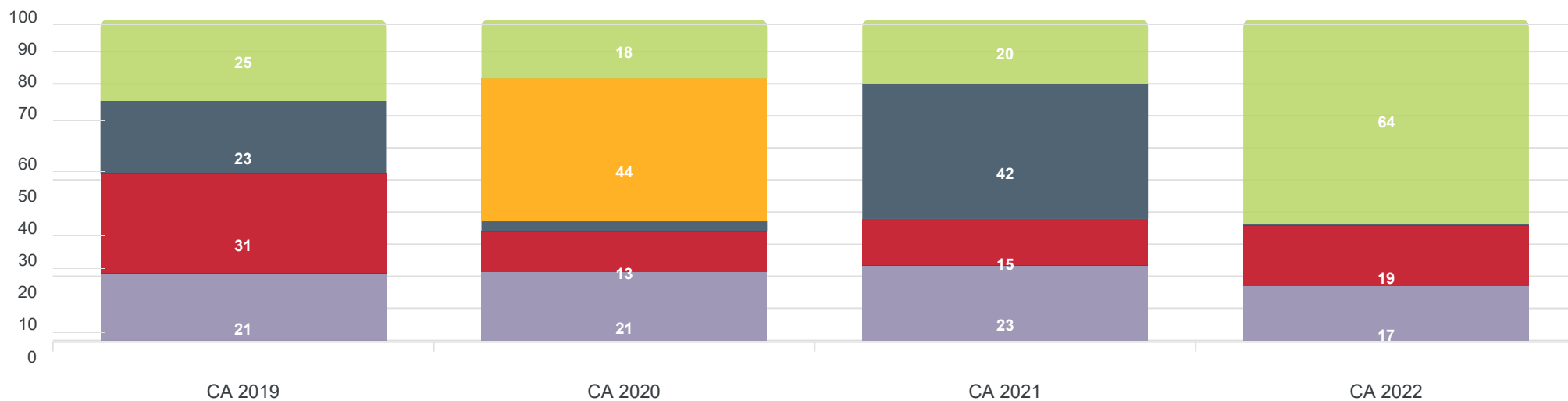




### Recettes réelles d'investissement en €



### Recettes réelles d'investissement en base 100



- FCTVA
- Subventions reçues
- Produits de cessions
- Autres Immo financières
- Emprunt
- Autres recettes

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### COMMENTAIRES

Les dépenses d'équipement représentent en 2022 7 709 000€ et sont financées à plus de 38 % par la CAF nette et le solde par des subventions et autres recettes (FCTVA et TLE)

Cette situation particulièrement saine a permis à la commune de limiter son recours à l'emprunt.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
Dépenses d'équipement brut	9 024 939 €	7 613 593 €	4 369 775 €	7 709 328 €	-5,1 %
Subventions versées	5 473 €	173 018 €	153 933 €	227 410 €	+246,4 %
Remboursement d'emprunt	979 933 €	1 131 938 €	1 134 665 €	941 504 €	-1,3 %
Dépenses imprévues	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Autres dépenses d'investissement	13 741 €	840 €	21 708 €	159 611 €	+126,5 %

### Le détail des opérations réalisées en 2022

#### ANNEE 2022

LIBELLE	PREVISIONS	DEPENSES	REPORT
9072 - Mise conformité ERP accessibilité	88 000,00	32 226,96	
<b>9086 - Extension de réseaux</b>	56 600,00	-	56 600,00
<b>9102 - Réhab Jardin du Bosquet Carnon</b>	739 510,00	685 760,14	30 000,00
9108 - Aménagement de l'ilot Prévert	32 293,05	21 287,89	
9114 - Zone Est Mauguio schéma hydraul	37 600,00	-	37 600,00
9122 - Schéma Directeur Mauguio Carnon	136 660,00	52 522,62	3 000,00
<b>9133 - Avenue Jean Moulin</b>	27 579,23	1 512,00	
9154 - Schéma directeur Carnon - Honoraires et études opérationnelles	273 369,60	187 267,02	
9157 - Nouveau poste de Police	166 190,00	160 781,33	100,00
<b>9159 - Boulevard Estienne d'Orves</b>	500,00	43,92	

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

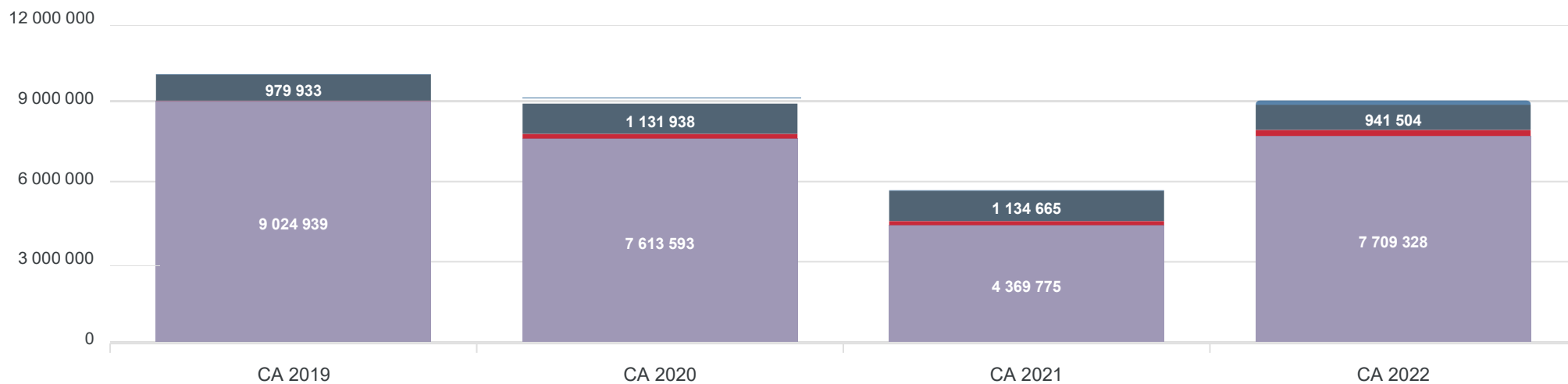
Publié le 29/06/2023



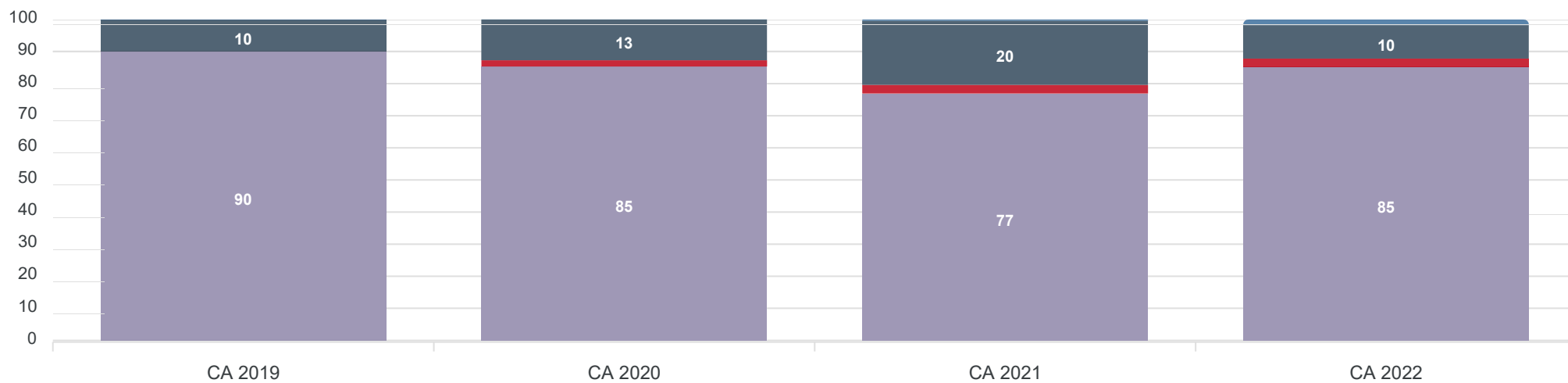
ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF

<b>9163 - Groupe Scolaire Camus/Prévert - protections solaires</b>	106 000,00	6 480,00	
<b>9166 - Chemin des Pêcheurs</b>	230 000,00	19 737,60	210 000,00
<b>9167 - Voirie 2020</b>	21 000,00	20 494,44	
<b>9171 - Schéma Directeur Carnon - Esplanade du Port - phase 1</b>	1 124 488,80	900 866,76	
<b>9173 - Pavages des rues du coeur de ville</b>	260 000,00	249 003,60	
9174 - Voirie 2021	117 360,00	116 146,51	
9175 - EP et réseaux électriques 2021	131 200,00	116 108,70	15 000,00
<b>9177 - Mise en sécurité des toitures bâtiments communaux - dispositif anti-chutes</b>	125 000,00	61 908,00	63 000,00
9179 - Agrandissement cimetière du Bousquet	401 500,00	5 616,00	50 000,00
<b>9180 - Extension de la Mairie</b>	40 000,00	-	15 000,00
<b>9181 - Schéma Directeur Carnon - Rue de la Plage</b>	69 519,60	69 159,90	
9182 - Schéma Directeur Carnon - Parking Luna Park + rue du Levant	430 140,00	423 675,00	
<b>9183 - Voirie 2022</b>	235 000,00	74 112,14	160 500,00
<b>9184 - Chemins communaux 2022</b>	50 000,00	-	47 500,00
<b>9185 - Eclairage public et réseaux électriques 2022</b>	183 000,00	78 762,00	104 000,00
<b>9186 - Gymnase La Font de Mauguio</b>	330 000,00	13 496,30	
<b>9187 - CCAS Les Cistes Création épicerie sociale + bureaux</b>	170 000,00	12 265,22	157 500,00
9189 - Smart City	106 000,00	864,00	85 000,00
9190 - Schéma Directeur Carnon - Avenue des Comtes de Melgueil	45 168,00	17 212,39	
9191 - Schéma Directeur Carnon - Quai Auguste Meynier	101 830,80	99 313,88	
<b>9192 - Schéma Directeur Carnon - Parvis Capitainerie</b>	173 774,40	-	
<b>TOTAL</b>	<b>6 009 283,48</b>	<b>3 426 624,32</b>	<b>1 037 300,00</b>

### ➤ Dépenses réelles d'investissement en €



### ➤ Dépenses réelles d'investissement en base 100



Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF



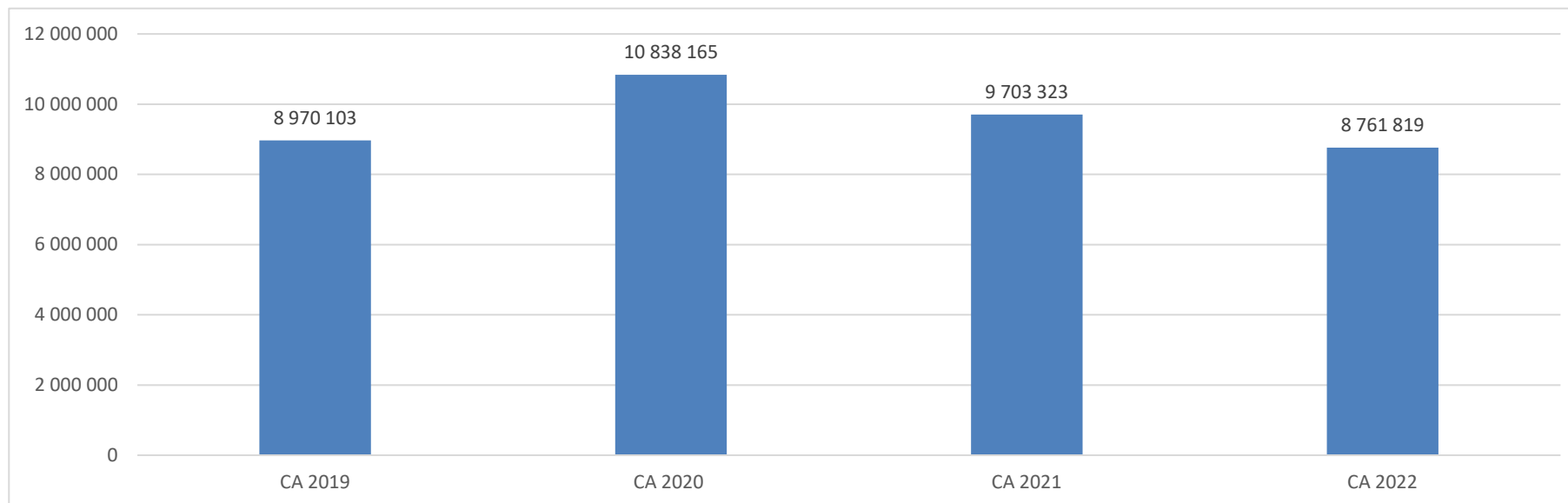
## DETTE ET DÉSENNDETTEMENT

### COMMENTAIRES

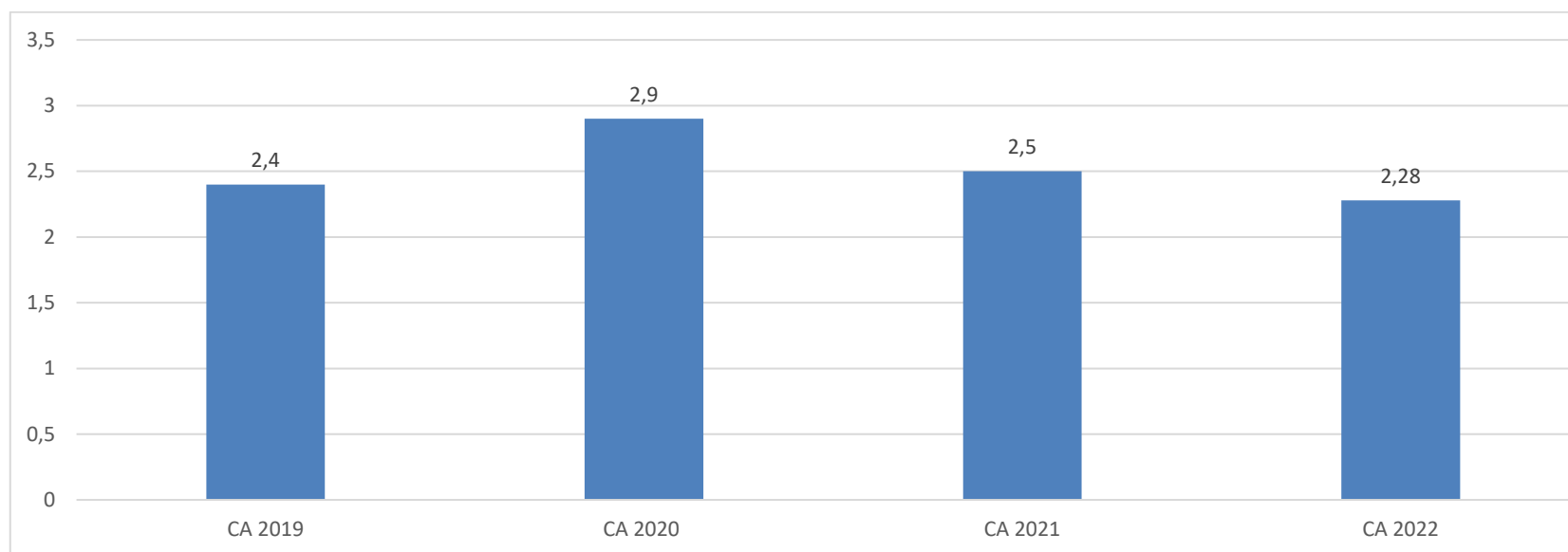
La capacité de désendettement de Manguio-Carnon demeure inférieure à trois ans. L'encours de dette diminue de 1 millions (- 9.7%) en 2022. Le dernier emprunt a été souscrit en 2020 pour 3 M€ à taux variable 0,32 %, le précédent emprunt datait de 2013 pour 870 k€ au taux fixe de 3,54 %.

Avec 29 emprunts allant de 200 k€ à 3 M€, l'encours de dette du budget principal oscille autour de 8,7 M€ en 2022. L'encours de dette de la commune ne présente pas de risque particulier, tous les emprunts sont cotés en catégorie A-1 de la charte Gissler.

## Endettement en €



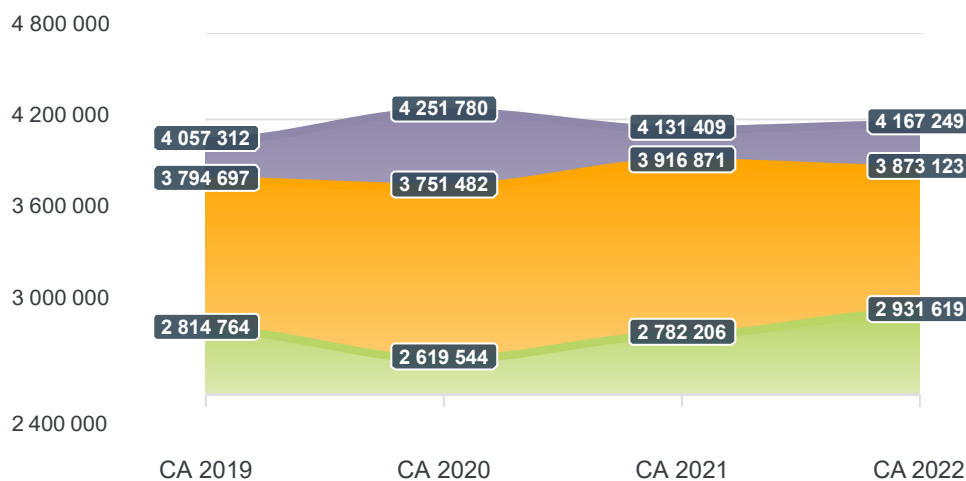
## Désendettement en année(s)



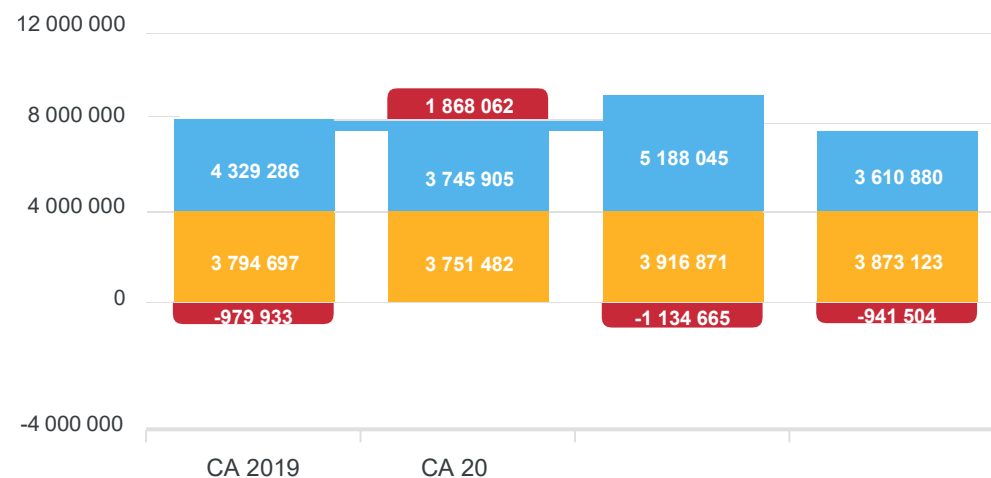
# ÉPARGNE ET FINANCEMENT

## COMMENTAIRES

### Soldes d'épargne



### Mode de financement



	Epargne brute		Epargne nette		Évol.
	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	
Epargne de gestion	4 057 312 €	4 251 780 €	4 131 409 €	4 167 249 €	+0,9 %
Epargne brute	3 794 697 €	3 751 482 €	3 916 871 €	3 873 123 €	+0,7 %
Epargne nette	2 814 764 €	2 619 544 €	2 782 206 €	2 931 619 €	+1,4 %

	Recettes invest		Solde de dette		Évol.
	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	
Epargne brute	3 794 697 €	3 751 482 €	3 916 871 €	3 873 123 €	+0,7 %
Recettes d'investissement	4 329 286 €	3 745 905 €	5 188 045 €	3 610 880 €	-5,9 %
Solde de dette	-979 933 €	1 868 062 €	-1 134 665 €	-941 504 €	-1,3 %

# COMPTE ADMINISTRATIF 2022

## PORT DE CARNON





## LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

L'exercice 2022 a été marqué par d'importants projets tant en section de fonctionnement qu'en investissement.

Les charges d'exploitation sont impactées par le démarrage des travaux « d'entretien de dragage ». La 2<sup>ème</sup> phase débutera à l'autonome 2023.

Cette opération d'un montant total de 3 805 000 € HT est financée par des subventions obtenues dans le cadre de l'appel à projet de « mutualisation des ports de la baie d'Aigues-Mortes » et par des fonds propres.

Pour rappel, depuis 2014, le Port de Carnon constitue des provisions afin de financer l'opération et de ne pas pénaliser les budgets 2022 et 2023.

Les recettes d'exploitation restent constantes, car il n'a pas été appliqué d'augmentation des redevances des contrats d'accostages afin de compenser la revalorisation tarifaire induite par la refonte des catégories en 2021.

Les autres ressources proviennent :

- Des prestations de service proposées aux plaisanciers,
- Des redevances des droits de terrasses, et amodiations de terre-pleins et des subventions versées pour le dragage.

Les dépenses d'investissement ont également augmenté avec les programmes suivants :

- Les travaux de la capitainerie qui se sont achevés en mars 2023.
- L'agencement et le mobilier de la capitainerie
- La réfections des quais de la capitainerie
- L'acquisition d'un nouvel engin de levage permettant de proposer de nouvelles prestations sur la zone technique EST.

Afin de pouvoir réaliser les investissements 2022, il a été contracté et mobilisé un emprunt de 1 000 000 €

## FONCTIONNEMENT

Les recettes courantes (hors soldes financiers et exceptionnels) déduction faite des dépenses courantes permettent de générer l'épargne de gestion.

Achat, personnel, contingent

Épargne de gestion

Recettes fiscales, dotations, services

## ÉPARGNE & ANNUITÉ

L'épargne de gestion permet le financement des soldes financiers et exceptionnels et génère une épargne brute.

Solde financiers et exceptionnels

Épargne brute

Amortissement du capital de la dette

Épargne nette

Épargne de gestion

Épargne brute

## INVESTISSEMENT

L'épargne brute permet le remboursement du capital de la dette et génère une épargne nette disponible pour le financement des investissements.

Dépenses d'équipement

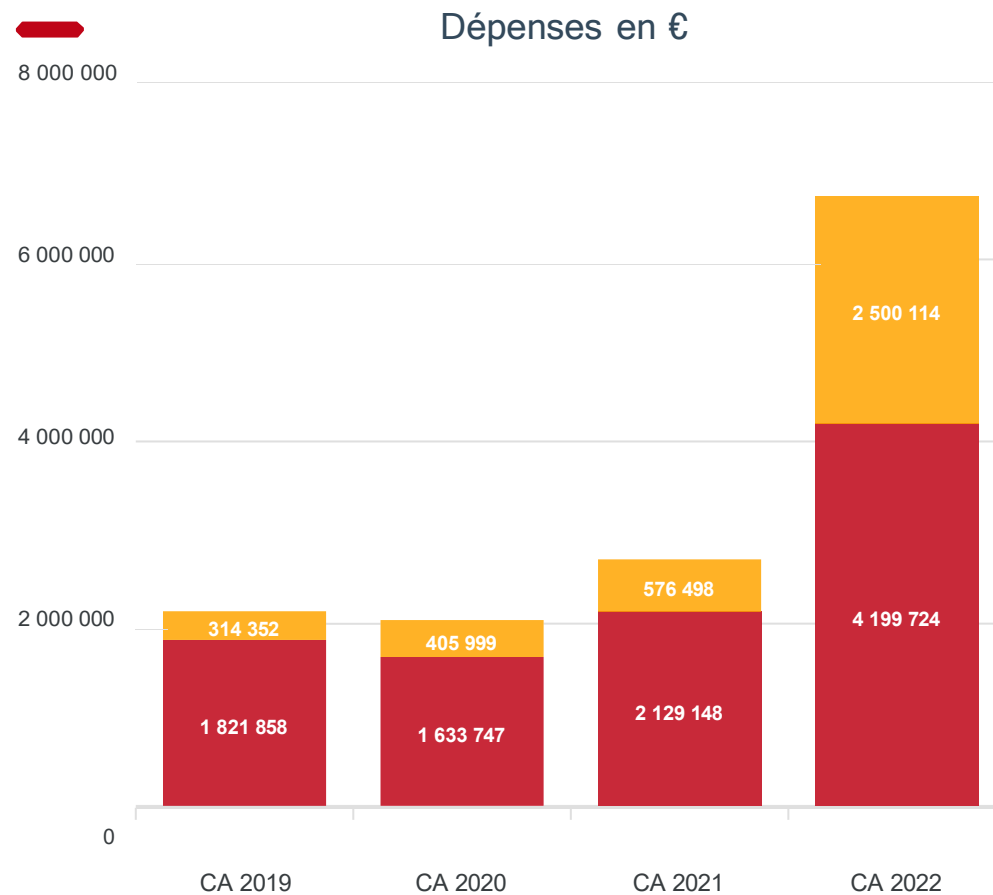
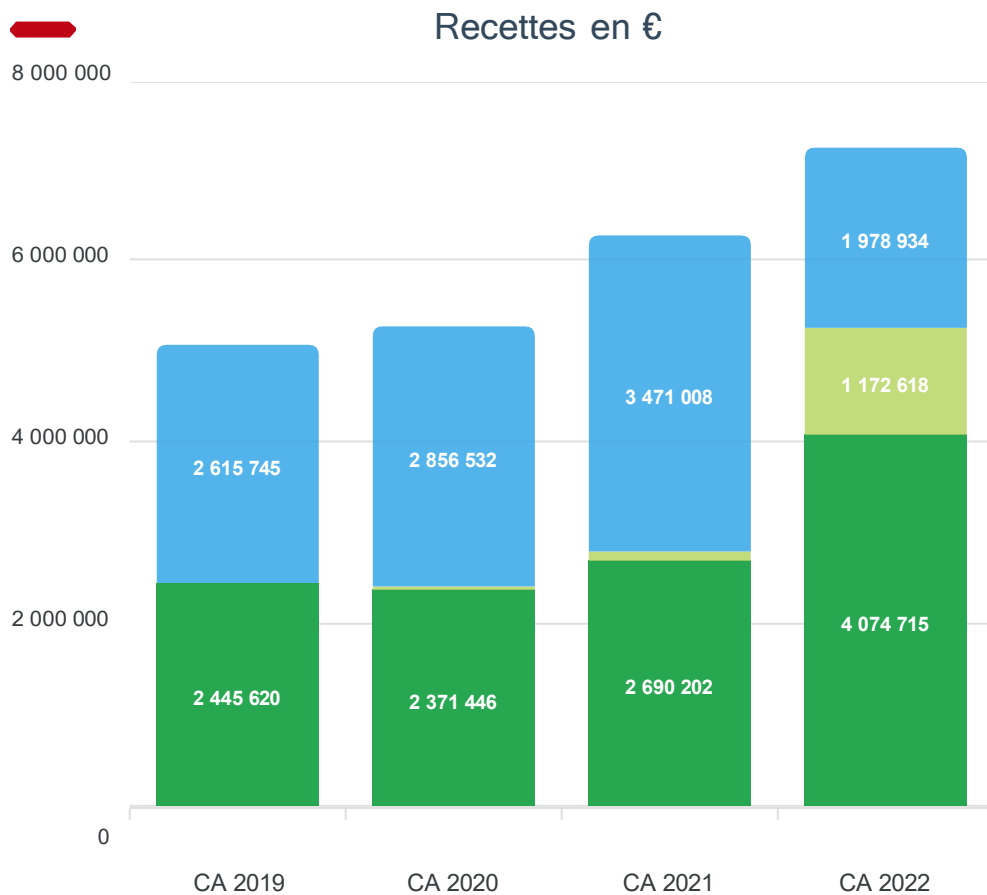
Fond de roulement

Épargne nette

Emprunt

FCTVA, subventions

# GRANDES MASSES FINANCIÈRES



■ Recettes de fonctionnement ■ Recettes d'investissement (hors GAD\*) ■ Excédent

■ Dépenses de fonctionnement ■ Dépenses d'investissement (hors GAD\*) ■ Déficit

## RECETTES

### Fonctionnement

- **Atténuations de charge**
- **Vente produits fabriqués, prestations** : *contrats annuels, d'escales et droits de quai, vente de carburant, prestations de service, vente de marchandise, occupation de la zone technique, locations annuelles.*
- **Subventions d'exploitation** : *liées à l'opération d'entretien de dragage.*
- **Autres produits de gestion courante** : *redevances liées aux « droits de terrasses », « amodiations de terre-pleins », redevances des antennes, taxe de séjour, présents sur l'emprise portuaire.*
- **Produits exceptionnels** : *remboursement des services fiscaux, sinistres liés à des incidents survenus sur le domaine portuaire.*
- **Reprises sur provisions et dépréciations** : *reprise pour le financement de la 1ere tranche de dragage en complément de la subvention.*
- **Opérations d'ordre de transfert entre section** : *écritures d'amortissements de subventions.*

## RECETTES

### Investissement

- **Subventions d'investissements** : *subventions perçues pour les travaux de la capitainerie aux travaux de la capitainerie*
- **Emprunts** : *emprunt souscrit pour financer des opérations de travaux*
- **Virement de la section de fonctionnement** : *permet de financer les opérations de travaux et de limiter le montant de l'emprunt à souscrire*
- **Opérations d'ordre de transferts entre section** : *amortissements de biens*

## DEPENSES

### Fonctionnement

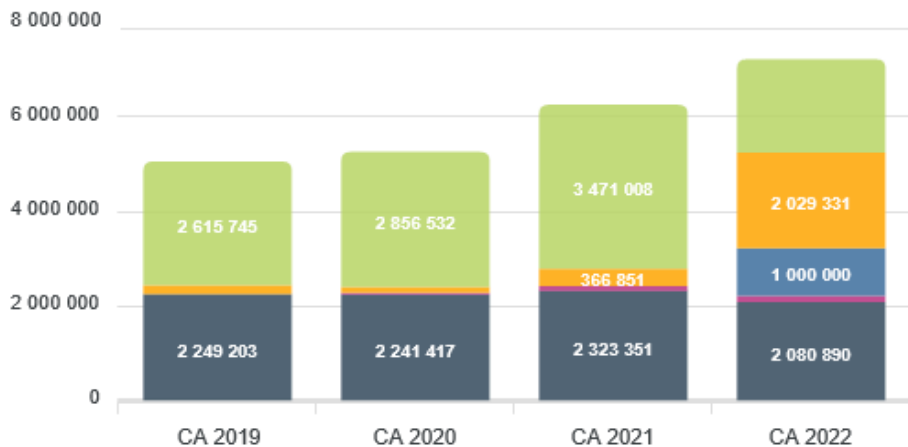
- **Charges à caractère général** : ajoutée aux dépenses courantes de fonctionnement (eau, électricité, consommable, tenues de travail et EPI, assurances, locations mobilières et immobilières, prestations externalisées...) l'opération dragage a un impact direct et majeur sur les charges générales.
- **Charges de personnel** : rémunération des agents de la fonction publique territoriale, charges sociale, visites médicales.....  
**Charges Financières** : intérêts de la dette
- **Autres charges de gestion courante** : Impôts sur bénéfices, dépenses imprévues, opérations d'ordre de transfert entre sections....
- **Dotations aux provisions et dépréciations** : les dotations aux provisions destinées à l'opération de dragage

## DEPENSES

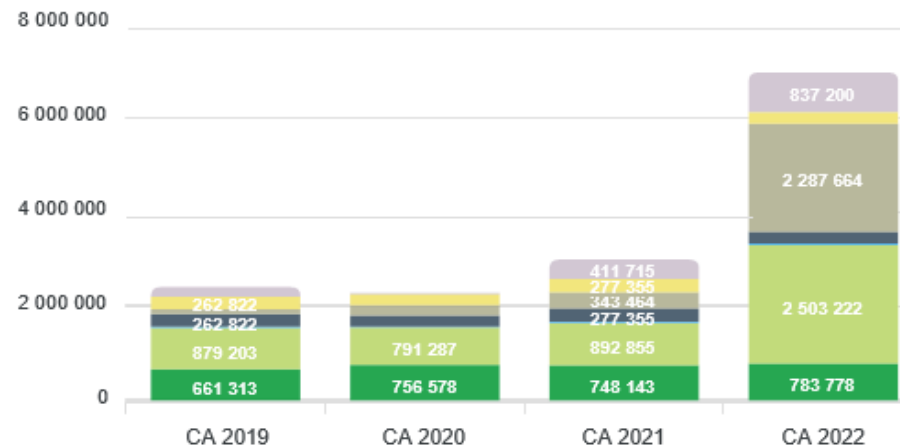
### Investissement

- **Emprunts et dettes assimilées** : Remboursement du capital de la dette en cours
- **Immobilisations incorporelles** : études de faisabilité en vue de mener des opérations de travaux
- **Immobilisations corporelles** : acquisition du nouveau mobilier pour la capitainerie,
- **Immobilisations en cours (travaux en cours)**
- **Opérations d'ordres de transferts en sections**

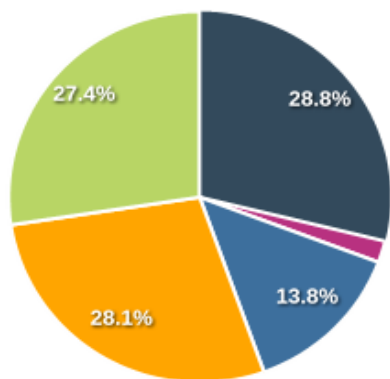
## Recettes en €



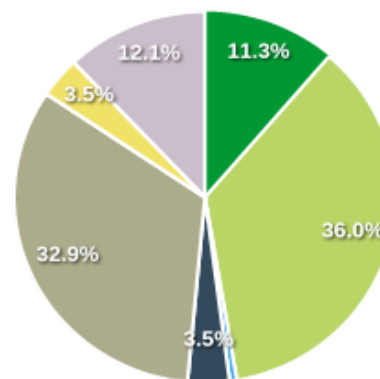
## Dépenses en €



## Recettes en % en 2022



## Dépenses en % en 2022



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### COMMENTAIRES

Les principales recettes de fonctionnement sont :

- contrats annuels et droits d'escalas,
- vente de carburant,
- prestations de service et manutentions.

En 2022 les redevances annuelles des plaisanciers n'ont pas évolué afin de compenser la revalorisation tarifaire induite par la refonte des catégories en 2021. Néanmoins, les autres prestations de services ont évolué de 3% conformément à l'inflation connue.

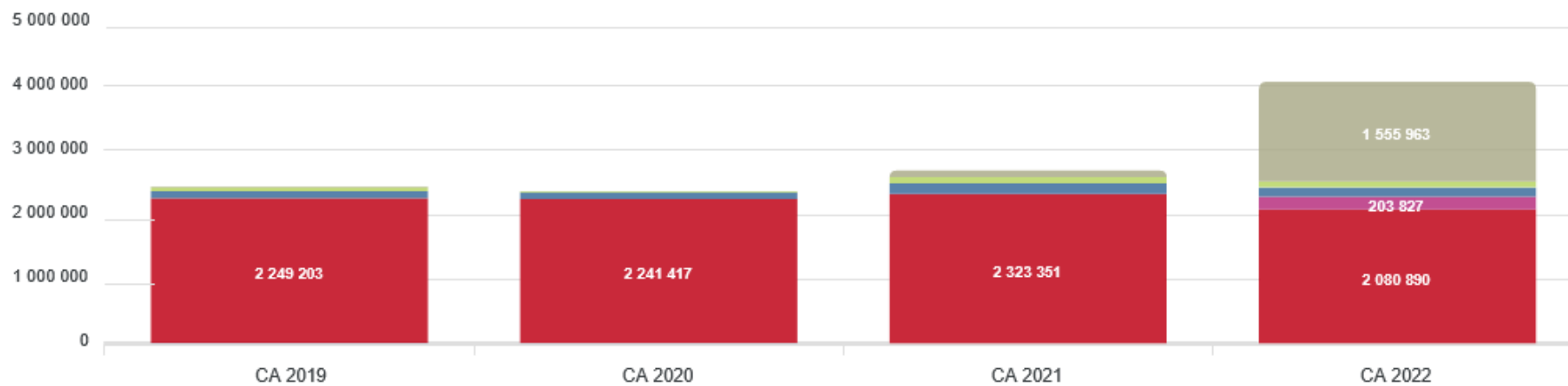
Cet équilibre de flux permet de constater qu'une légère baisse de 2.6 % due à la fermeture de la station d'avitaillement pour travaux de réhabilitation et de mise en conformité.

La subvention d'exploitation versée par la Région à hauteur de 200 151 € vient en complément des « autres recettes » d'exploitation (+ 361,8 %) de reprise sur provisions pour le financement de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux d'entretien de dragage qui a débuté en septembre 2022.

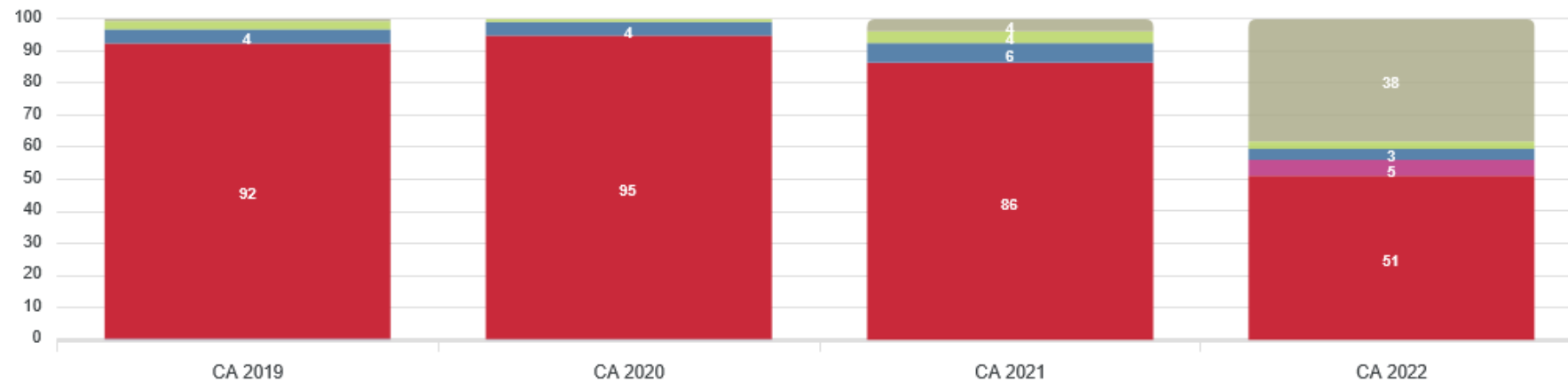
Les recettes exceptionnelles augmentent de 13.9% justifiées par deux remboursements des services fiscaux à la suite de demande de plafonnement de la CFE.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
Atténuation charges	9 832 €	6 670 €	0 €	601 €	-60,6 %
Produits et services	2 249 203 €	2 241 417 €	2 323 351 €	2 080 890 €	-2,6 %
Subventions d'exploitation	0 €	0 €	1575 €	203 827 €	-
Autres produits	108 861 €	101 401 €	163 771 €	141 985 €	+9,3 %
Produits exceptionnels	61 924 €	21 958 €	99 676 €	91 449 €	+13,9 %
Autre recettes	15 800 €	0 €	101 829 €	1 555 963 €	+361,8 %

### Recettes réelles de fonctionnement en €



### Recettes réelles de fonctionnement en base 100



Atténuation charges

Autres produits

Produits et services

Produits exceptionnels

subventions d'exploitation

Autres recettes



## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### COMMENTAIRES

● **Les charges à caractère général** : enregistrent une augmentation de 41.7%, due à l'opération de travaux d'entretien de dragage qui a débuté en septembre 2022 ainsi que par des dépenses indirectes liées à l'opération.

**Dépenses directes liées au dragage** : Au 31/12/2022 la 1<sup>ère</sup> phase du dragage s'est élevée à **1 752 695 € HT**. La phase de déshydratation étant en cours, l'enlèvement des sédiments par le « clapage » en mer est programmé pour l'autonome 2023. Le marché étant en cours de finalisation, le montant de l'opération n'est pas connu.

**Dépenses indirectes liées au dragage**: achat de matériel et de renouvellement (mains courante, manilles, changement de protections de pieux, divers cordage, assurances, frais de suivi de la qualité des eaux, frais d'affichage et de publicité auprès des plaisanciers, frais de carburant supplémentaire pour les bateaux de service du port ayant menés les opérations de remorquage et de déplacements des navires, équipement de la protection individuelle des agents spécifiques pour les manutentions et manœuvres.

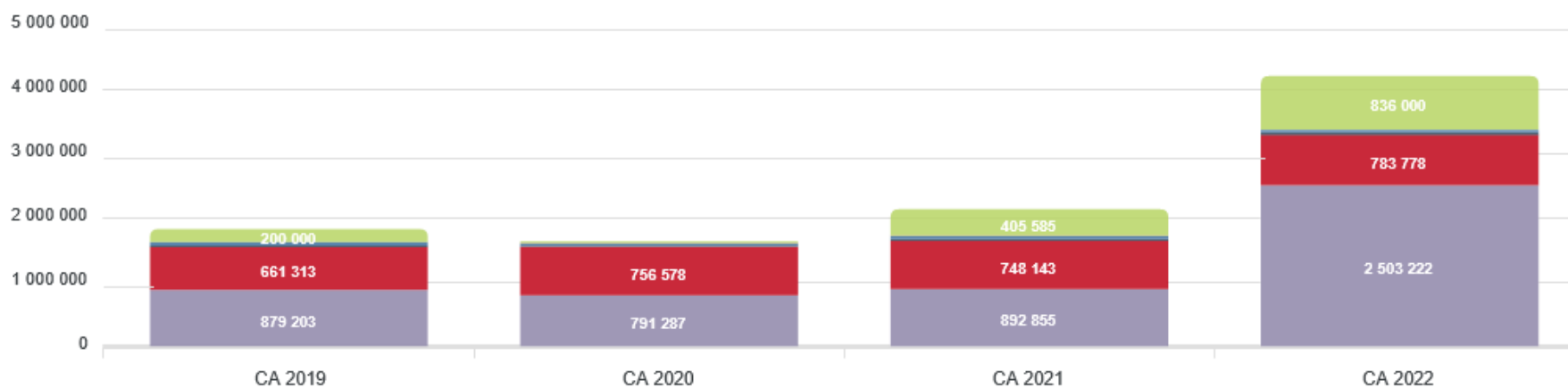
● **Les autres charges de gestion courante (+29.9%)** : 24 697€ HT ont été mandatés afin d'apurer les créances éteintes en instance auprès du SGC Est Hérault. Cela permet d'effacer les créances non recouvrées ou non recouvrables.

● **Les Dotations aux provisions et dépréciations : (+106.1%)** : Les dotations aux provisions constituées depuis 2015 permettent de financer le solde de l'opération de dragage en cours restant à la charge de la collectivité. En raison de l'abandon de la filière de traitement des sédiments à l'ancienne décharge du THOT, le calendrier des travaux a dû être décalé. Ces nouvelles filières de gestion et de traitement terrestre des sédiments pourraient conduire à revoir le coût total de l'opération.

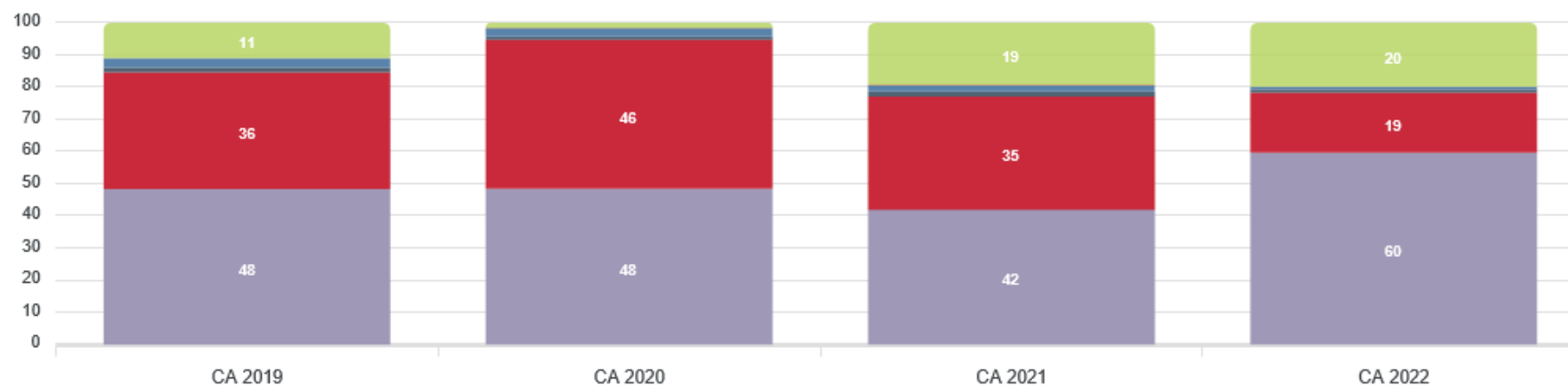
Ainsi, il a été convenu de maintenir la constitution de la provision à hauteur de 836 000 € en 2022. Portant ainsi donc le montant de la provision à **850 424 €** au 31/12/2022 après reprise 1 552 543€ pour le financement de la 1<sup>ère</sup> phase 2022.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol
Charges générales	879 203 €	791 287 €	892 855 €	2 503 222 €	+41,7 %
Dépenses personnel	661 313 €	756 578 €	748 143 €	783 778 €	+5,8 %
Autres charges	26 949 €	14 360 €	32 114 €	41 719 €	+15,7 %
Atténuation produits	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Charges nancières	53 956 €	44 012 €	44 321 €	33 805 €	-14,4 %
Charges exceptionnelles	437 €	2 878 €	6 130 €	1 200 €	+40,0 %
Autres dépenses et imprévues	200 000 €	24 632 €	405 585 €	836 000 €	+61,1 %

— Dépenses réelles de fonctionnement en €



— Dépenses réelles de fonctionnement en base 100



Charges générales

Dépenses personnel

Autres charges

Atténuation produits

Charges nancières

Charges exceptionnelles

Autres dépenses et imprévues

## DEPENSES DE PERSONNEL

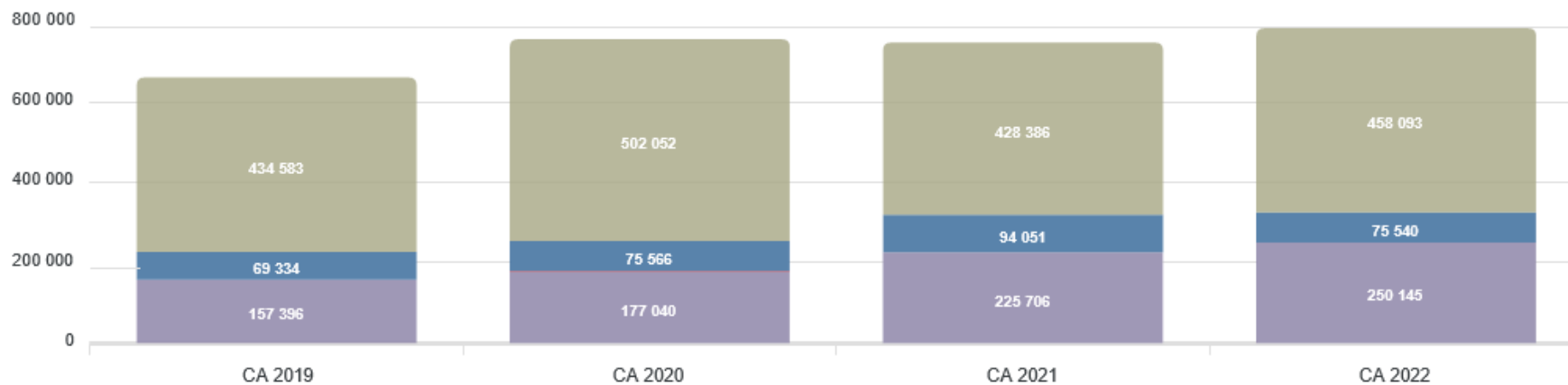
### COMMENTAIRES

En 2022, les charges de personnel ont augmenté à la suite de la revalorisation du point d'indice de la convention collective des ports de plaisance porté à 3.4%. L'inflation ayant un impact direct sur les charges patronales, l'ensemble du chapitre 012 a donc été évolué.

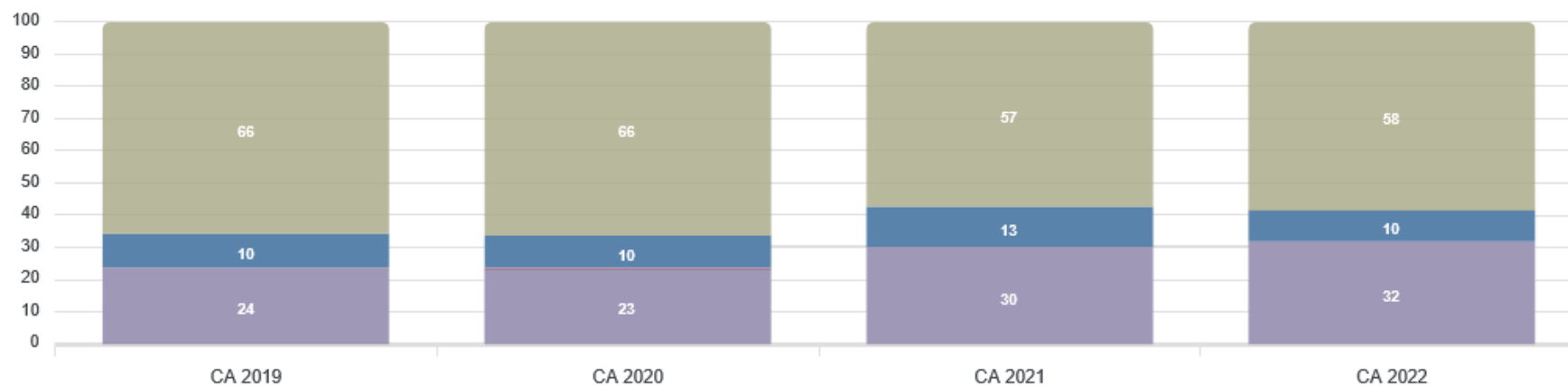
Afin de maintenir les dépenses du chapitre 012 il a été validé de faire appel à des prestataires extérieurs pour organiser les saisons estivales comme l'entretien des 4 blocs sanitaires autour du domaine public portuaire ainsi que le ramassage et la collecte des poubelles.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évo l.
Rémunérations titulaires FPT	434 583 €	502 052 €	428 386 €	458 093 €	+6,9 %
Agents de droit privé	157 396 €	177 040 €	225 706 €	250 145 €	+10,8 %
Cotisations sociales	69 334 €	75 566 €	94 051 €	75 540 €	+2,9 %

— Dépenses de personnel en €



— Dépenses de personnel en base 100



■ Rémunérations titulaires  
■ Sécurité sociale

■ Non titulaires  
■ Autres

■ Vacances

■ Insertions

## DOTATIONS ET SUBVENTIONS

### COMMENTAIRES

Pour rappel, l'état et la région avaient indiqué que le « projet de mutualisation de Dragage » serait subventionné à hauteur de 50 %. La 1ere tranche du dragage ayant débuté le 03 octobre 2022, le montant du premier acompte versé par l'Etat s'est porté à 200 151 €.

Unique en Europe, la certification européenne « **Ports propres** » est depuis 2011 le signe d'excellence environnementale en matière de gestion environnementale des ports de plaisance.

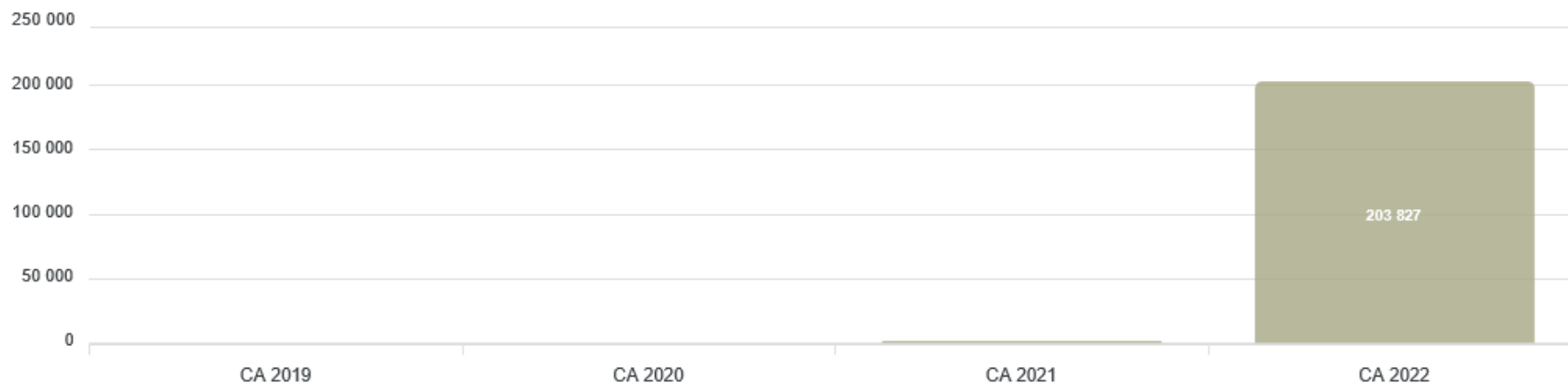
Elle traduit une volonté forte de la part de Port de Carnon de prendre des engagements concrets pour lutter en faveur de la préservation des milieux aquatiques et du développement durable des activités littorales et marines.

Cette démarche se déroule en 5 étapes avant l'obtention de la certification et a permis d'obtenir 30% de subvention pour un engagement financier de 17 500€ HT sur l'audit du port.

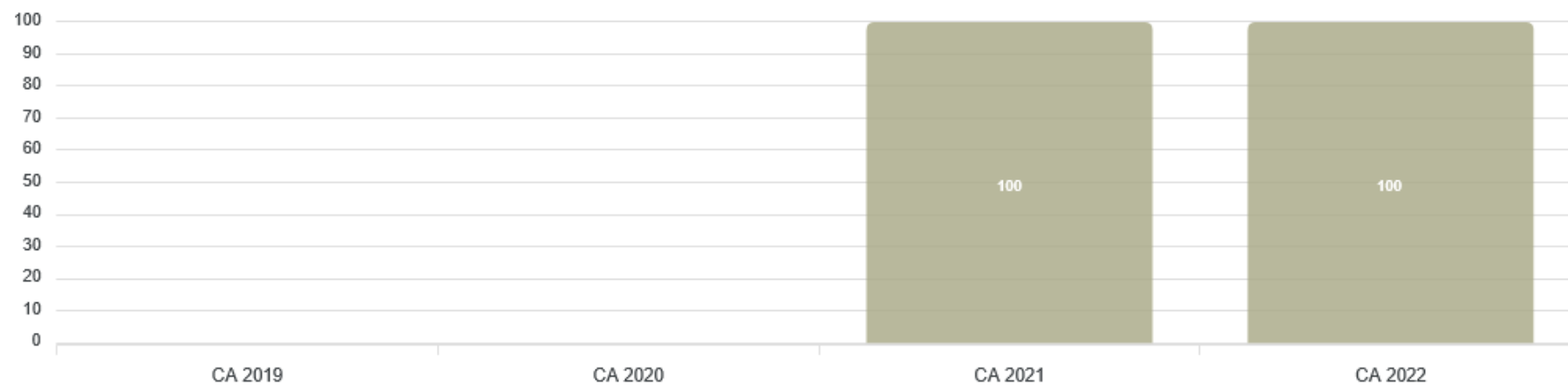
En 2021, le port de Carnon a perçu 1 575 € HT de subvention de la part de la DREAL dans le cadre de l'étude et diagnostic environnemental mené en vue de la 1ere étape de la certification. En 2022, 3 675€ ont été versée pour permettre la continuité du projet.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
Subventions exploitation perçues	0 €	0 €	1 575 €	203 827 €	↑

Dotations et participations en €



Dotations et participations en base 100



# RECETTES D'INVESTISSEMENT

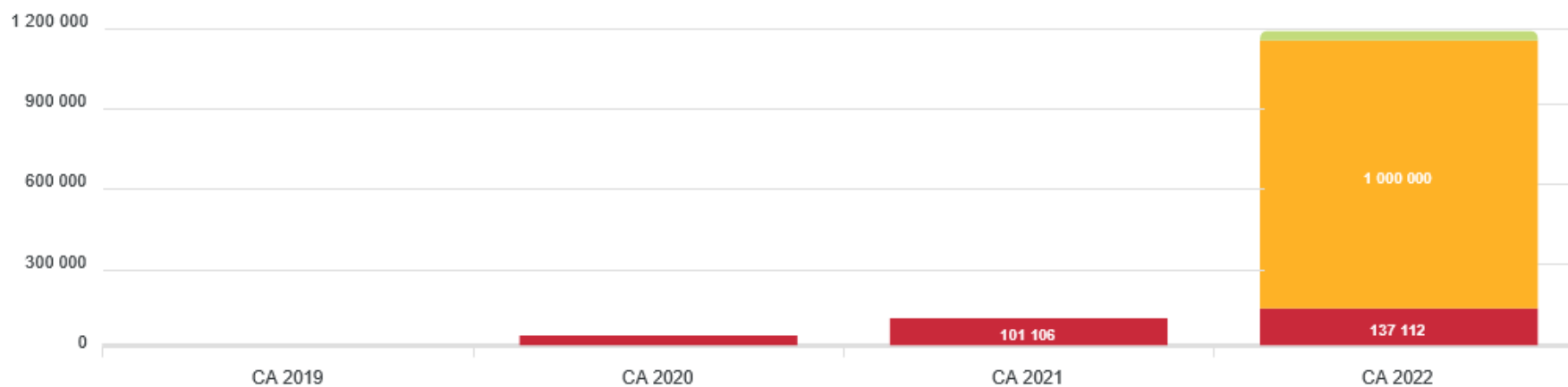
## COMMENTAIRES

Les recettes d'investissement sont principalement dépendantes des dépenses d'investissement. Des états d'acomptes de subvention sont envoyés au différents cofinanceur afin de percevoir des avances sur subvention. Les soldes seront perçues en 2023 lorsque les DGD auront été payés. En 2022, 29 632.17 € ont été versées par la Région pour les études ainsi que 107 479.50 € par l'Etat pour les travaux de la capitainerie.

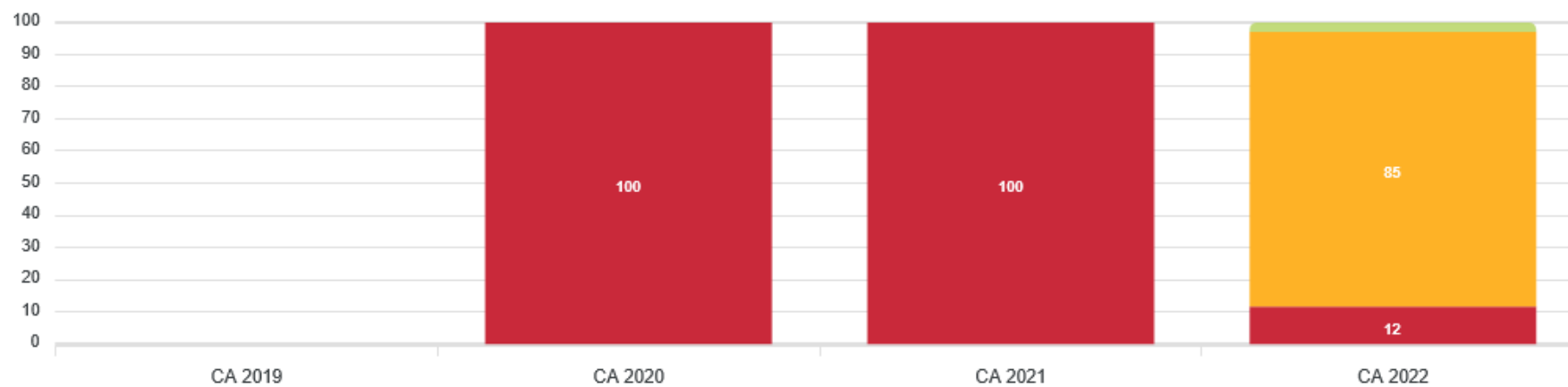
Un emprunt de 1 M € a été réalisé et mobilisé afin de pouvoir financer ces opérations.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
Subventions recues	0 €	36 060 €	101 106 €	137 112 €	-
Emprunt	0 €	0 €	0 €	1 000 000 €	-
Autres recettes	0 €	0 €	0 €	35 506 €	-

### Recettes réelles d'investissement en €



### Recettes réelles d'investissement en base 100



FCTVA

Autres ressources financières

Subventions reçues

Emprunt

Produits de cessions

Autres recettes



# DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

## COMMENTAIRES

En 2022 les dépenses d'investissement ont progressé de 178.9%, les deux principales sont :

Réfection des quais :

Montant financé en 2022 : **443 333 € HT**

Reconstruction de la capitainerie

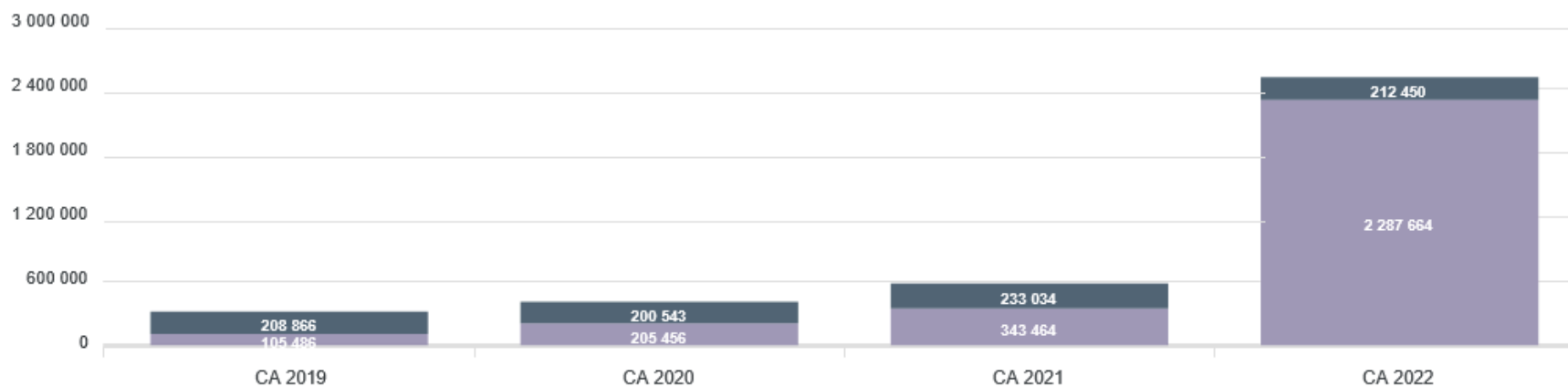
Montant financé en 2022 : **1 541 089 € HT.**

● Les immobilisations corporelles dans le détail :

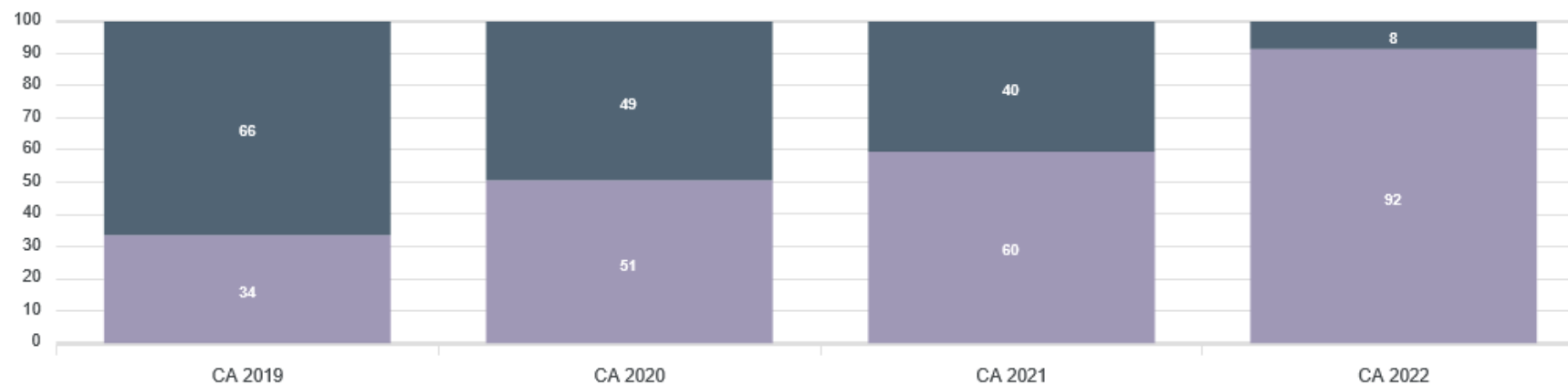
- L'acquisition d'un nouvel engin de levage adapté aux navires de petit gabarit ne pouvant être manutentionnés à l'aire de carénage.
- L'acquisition d'un over boat pour les missions de Bosco, pointage des postes à flot, aide à la direction des escales...
- La création d'un site web dédié exclusivement au port.
- Une embarcation en complément du remorqueur pour aider aux manutentions lors du dragage
- Une potence PMR, installée au quai d'accueil de la capitainerie

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
Dépenses d'équipement brut	105 486 €	205 456 €	343 464 €	2 287 664 €	+178,9 %
Subventions versées	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Remboursement d'emprunt	208 866 €	200 543 €	233 034 €	212 450 €	+0,6 %
Dépenses imprévues	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	-

### Dépenses réelles d'investissement en €



### Dépenses réelles d'investissement en base 100



Dépenses d'équipement brut

Subventions versées

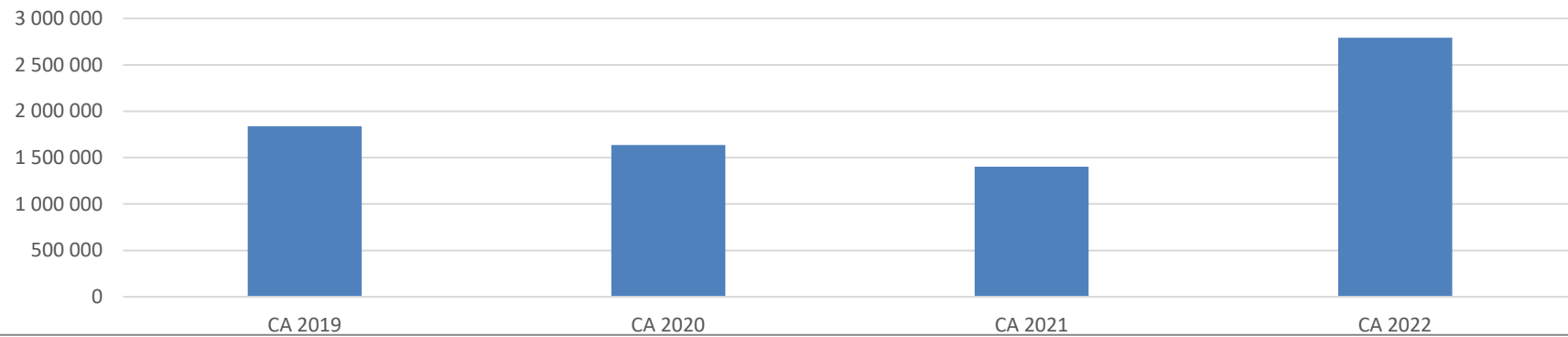
Remboursement d'emprunt

Dépenses imprévues

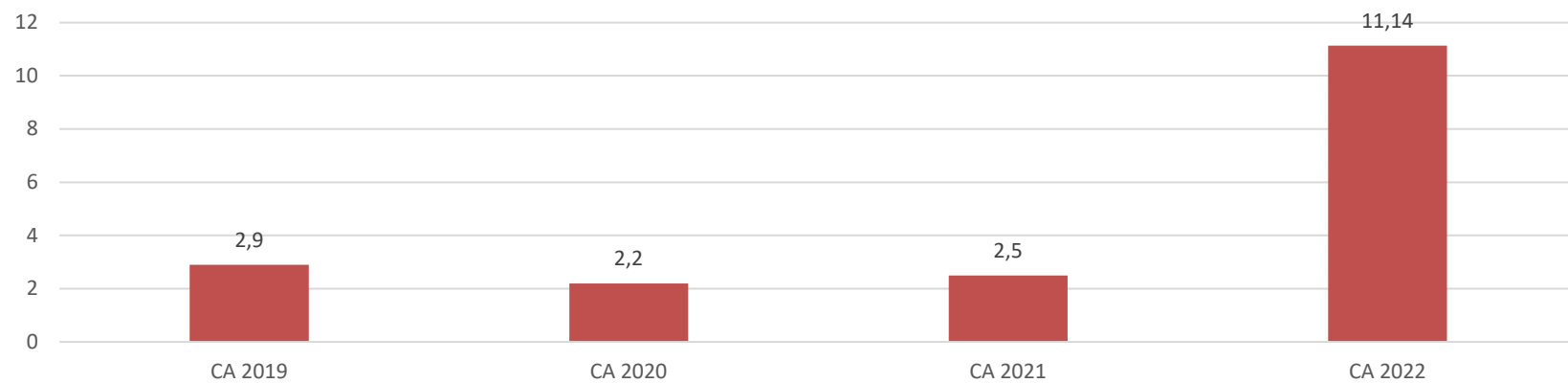
Autres dépenses d'investissement

# DETTE ET DÉSENDETTEMENT

## Désendettement en Années



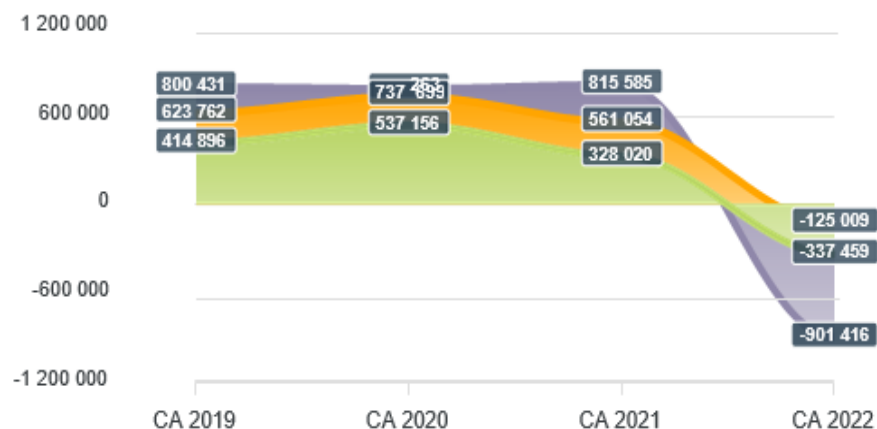
## Désendettement en Années



# ÉPARGNE ET FINANCEMENT

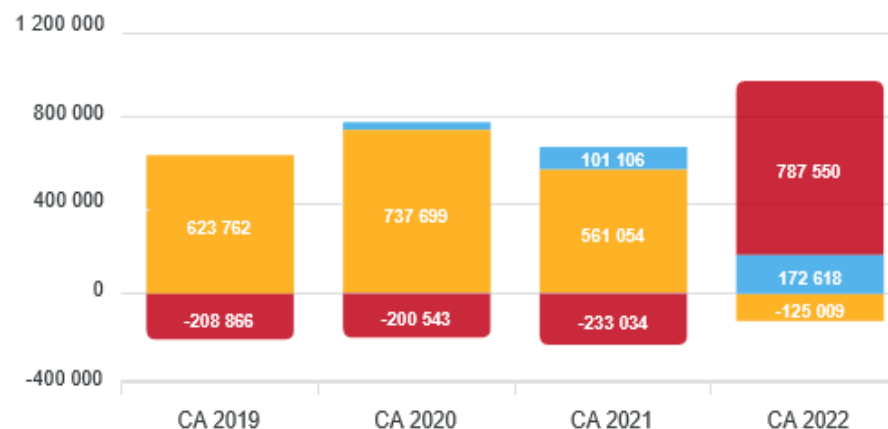
## COMMENTAIRES

— Saldes d'épargne



	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
Epargne de gestion	800 431 €	787 263 €	815 585 €	-901 416 €	-
Epargne brute	623 762 €	737 699 €	561 054 €	-125 009 €	-
Epargne nette	414 896 €	537 156 €	328 020 €	-337 459 €	-

— Mode de financement



	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évol.
Epargne brute	623 762 €	737 699 €	561 054 €	-125 009 €	-
Recettes d'investissement	0 €	36 060 €	101 106 €	172 618 €	-
Solde de dette	-208 866 €	-200 543 €	-233 034 €	787 550 €	-

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF



# COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ DES SERVICES 2022



## COMMANDE PUBLIQUE

### LE CONTEXTE

Accompagnateur, facilitateur, le service de la commande publique apporte conseils et soutien dans le cadre d'une politique achat volontariste, facilitatrice et sécurisée.

L'année 2022 a été marquée par la participation du service à l'action déployée sur le territoire par la chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault soutenue par l'ADEME et la Région Occitanie, pour le **Collectif Engagé dans les Stratégies d'Achats Responsables, CESAR** (délibération 29 du 10 février 2022).

### LES CHIFFRES CLÉS

- 25 procédures ont été lancées
- 86 procédures à faible montant ont été conduites par les services
- 29 entreprises héraultaises, 5 entreprises régionales et 19 entreprises nationales et 3 entreprises melgoriennes ont conclu des marchés avec la commune.

### LES ACTIONS MENÉES EN 2022

Depuis 2019, la commune de Mauguio est engagée dans une démarche de déploiement de la fonction achat au sein de la commande publique. L'un des principaux objectifs de cette politique achat a été de se recentrer sur le juste besoin, d'éviter la sur ou sous-qualité et également de renforcer la prise en compte des aspects liés au développement durable (social, environnemental et économique).

En 2022, l'accompagnement proposé par le cabinet AMELIORE dans le cadre de l'adhésion au Collectif CESAR a permis d'engager une action sur le marché des vêtements de travail.

#### La méthodologie engagée a été la suivante :

1. Faire un feedback de l'ancien marché avec les services prescripteurs en mettant en avant les aspects positifs et négatifs et en comprenant les enjeux et les problématiques de chaque service (Police Municipale, Capitainerie, Ateliers techniques, Accueil...)
2. Faire du sourcing auprès des entreprises du secteur
3. Travailler la définition des besoins avec les services prescripteurs et notamment l'allotissement.
4. Rédiger un cahier des charges techniques et administratives cohérentes avec la réglementation en vigueur dans le domaine de l'habillement avec l'aide du cabinet AMELIORE.
5. S'appuyer sur des critères tant technique, financier que RSE pour analyser les offres afin de retenir des prestataires adaptés. Les critères RSE représentent 15 points de la note finale (sur 100).
6. Limiter le nombre d'échantillons demandés pour réduire l'impact environnemental de ces derniers.
7. Faire tester et noter les échantillons qui ont été anonymisés au préalable par un panel d'utilisateurs.

## SERVICE COMMUNICATION 2022

### Un service au service des services

Le service communication a en charge l'élaboration, la production et la diffusion de tous les outils de communication pour l'ensemble des services de la Mairie (création graphique, rédaction, impression, distribution, relations presse, reportages vidéos, reportages photos, diffusion sur les réseaux sociaux, le site internet, l'application mobile, les journaux électroniques...)

De plus, il organise les événements tels que les vœux du Maire à la population, la fête de la nature, le repas du personnel, l'accueil des nouveaux arrivants, le Noël des enfants de la collectivité, l'intégralité des commémorations prévues sur l'année et les conférences de presse.

Enfin, il s'occupe de la rédaction du Magazine municipal, de la gestion du site internet, des journaux électroniques d'information, des réseaux sociaux, de l'application mobile de la commune et de la communication sur le projet de ville Mauguio Carnon 2030.

En 2022, le service communication a travaillé pour 20 services municipaux

**Budget primitif en fonctionnement : 266 300.00€**

**Budget réalisé en fonctionnement : 241 000.00€**

**Budget primitif en Investissement : 17 100.00€**

**Budget réalisé en Investissement : 6 100.00€**

### BUDGETS ALLOUES PAR SERVICES

#### 32600 - SCHEMA DIRECTEUR

**Budget primitif en fonctionnement : 7 200.00€**

- Inauguration du jardin du Bosquet
- Lettre information travaux
- Mise à jour et impression de la plaquette MC 2030
- Panneaux travaux parking
- Panneaux expo MC 2030
- Publi-rédactionnel dans Magazine Marie-Claire sur MC 2030

#### 11150 - CABINET DU MAIRE

**Budget primitif en fonctionnement : 5 000.00€**

**Budget réalisé en fonctionnement : 4 076.00€**

- Gerbes pour les décès, naissances et mariages
- Abonnement à la gazette des communes

#### 22100 - COMMUNICATION

**Budget global en fonctionnement : 238 255.00€**

**Budget global en investissement : 7 900.00€**

## ACCUEIL

**Budget global en fonctionnement : 440.00€**

- Conception et impression des flyers pour la Médiation numérique
- Création et impression d'affiches, banderoles et bâches pour les assises de la santé

## COMMEMORATIONS

**Budget global en fonctionnement : 5 530.00€**

- Invitations papier pour 4 commémorations en 2022
- Achat de drapeaux
- Achat de gerbes
- Organisation de 4 apéritifs
- Suivi de la rénovation de la tombe du soldat Guillaume VIANES mort en 1870, et du caveau de la maison des anciens combattants avec recherches historiques

*En 2022 se sont déroulées 12 commémorations dont une exceptionnelle à la Stèle de Lattre de Tassigny le 21 avril 2022.*

**Budget global en investissement : 3 400.00€**

- Restauration des plaques du caveau des anciens combattants au cimetière Saint Jacques

## COMMUNICATION

**Budget en Fonctionnement : 72 000.00€**

- Vœux à la population : au vu du contexte sanitaire, la manifestation n'a pas eu lieu. Création d'une vidéo et de cartes de vœux + diffusion
- Repas du personnel : organisation de l'événement en sollicitant le moins possible les différents services de la mairie
- Impression de cartes de visites, de correspondance pour les services municipaux
- Rédaction, mise en page, impression et distribution de 5 magazines municipaux (mars, mai, juillet, octobre, janvier), et 2 lettres du maire
- Organisation de l'accueil des nouveaux arrivants, création et envoi d'invitations, préparation de sacs cadeaux
- Noël des enfants : organisation d'un après-midi dédié aux enfants avec diffusion d'un film, divers ateliers et gouter
- Cadeaux d'une enceinte aux agents en fin d'année, recherche de cadeau et demande de devis, organisation des rencontres entre le Maire et les agents, manutention des cadeaux
- Signalétique pour la Maison médicale de garde
- Réalisation du Plan de ville
- Gadgetterie

**Budget en Investissement : 1 700.00€**

- Mobilier de bureau

## COVID

**Budget en fonctionnement : 500€**



- Réimpression d'un questionnaire pour le centre de vaccination

## CULTURE

### Budget en fonctionnement : 29 000.00€ dont 8 000€ de publicité

- Conception, impression et distribution du programme du théâtre Bassaget et de la salle Rosa Parks + communication presse (ouverture de saison + relance)
- Conception et impression de banderoles pour les spectacles au théâtre du premier semestre
- Publicité Facebook et des spectacles de la programmation culturelle
- Campagnes de communication sur les planimètres
- Conception, impression et distribution de supports de communication pour 3 expositions culturelles : « A l'écoute du rivage », « Faire rire avec un dessin » et « Entre Chair et Béton ».
- Conception, impression et distribution de supports de communication pour les Rencontres Généalogiques
- Création d'une identité visuelle et communication de Lancement de la Galerie d'Art Prévert
- Création et impression de bâches avec programmation du cinéma
- Une journée à Prévert : création d'un visuel et déclinaisons de différents supports
- Fête de la musique : création d'un visuel et impression d'affiches, banderoles

## ENVIRONNEMENT

### Budget en fonctionnement : 19 000.00€

- Réédition du permis de végétaliser
- Création et impression d'étiquettes pour les pots de miel
- Création et diffusion d'une campagne propreté (120x176 et réseaux sociaux)
- Campagne propreté des plages : habillages des postes de secours
- Fête de la nature : organisation d'une manifestation autour de la nature dont l'objectif est de sensibiliser les administrés et le jeune public à la protection de cette dernière.

Journée découverte aux travers de nombreux ateliers pour faire connaissance avec la nature, spectacles sur le même thème, déambulations, contes, vente de fruits et légumes...

Le service effectue la recherche de prestataire, la coordination, l'implantation sur site, la conception de tous les supports de communication, de la signalétique, l'impression et la distribution.

## MEDIATHEQUES

### Budget en fonctionnement : 7 000.00 €

- Médiathèque Gaston Baissette - Budget en fonctionnement : 2 800.00€

Réalisation et impression des : brochures trimestrielles, affiches et roll up mensuels, marque-pages mensuels pour enfants et adultes, flyers programme de l'été, et communication pour la journée des DYS.

- Médiathèque de l'Ancre - Budget en fonctionnement : 4 050.00€

Réalisation et impression des : brochures trimestrielles, affiches et roll up mensuels, marque-pages et affiches trimestriels RDV des bébés, marque-pages vacances scolaires, bache lire à la mer, programmation estivale et banderole pour le festival Jetez l'encre.

### **Budget en Investissement Médiathèque de l'Ancre : 900.00€**

Signalétique : création, fabrication et pose du nom de la médiathèque en alu brossé sur le bâtiment du centre administratif.

- Médiathèques de Mauguio et Carnon - Événements communs

Budget en fonctionnement : 150.00 €

Création d'une campagne publicitaire générique sur le réseau des 120x176 ainsi que de marque-pages et affiches pour la rencontre avec l'auteur Adrien Parlange.

### **OFFICE DE TOURISME**

#### **Budget 0.00€**

- Conception et création de tous les supports de communication ci-dessous :
  - Nouveau logo de l'OT
  - Guide d'accueil en Français et mise en page des guides traduits
  - Guide des animations de l'été
  - Brochure des expositions estivales
  - Les arts sur le port
  - Les mercredis du port
  - Festival Levez l'encre
  - Fête de la mer
  - Mes P'tites vacances
  - Cinémas d'été
  - Et déclinaisons presse tout au long de l'année

### **PATRIMOINE**

#### **Budget en fonctionnement : 7 700.00€**

- Conception, impression et diffusion des supports de communication :
  - Escape Game au château
  - Visites du château
  - Expo Fuzion / difuz
  - Journées du patrimoine

### **PJM**

#### **Budget en fonctionnement : 6 280.00€**

- Conception, impression, distribution et diffusion des supports de communication pour :
  - 3 Vide-greniers
  - WAKE UP
  - Poz'Alco
  - Le Melgame

### **PJS**

#### **Budget en fonctionnement : 1 380.00€**

- Conception, impression et diffusion des outils de communication pour :
  - La Courte Echelle : supports pour les ateliers
  - La Banque alimentaire
  - Le Repas des aînés

### **POLICE MUNICIPALE**

#### **Budget en fonctionnement : 3 600.00€**

- Réalisation et impression pour :
  - Pass Enclos
  - Adhésifs pour dépôts sauvages + mise en fourrière
  - Panneaux interdiction de stationner pour les marchés
  - Panneaux de vidéo surveillance
  - Panneaux de déménagement du poste de police, signalétique interne et adhésifs de mise en fourrière

### **REGIE**

#### **Budget en fonctionnement : 3 480.00€**

- Impression de l'invitation à la remise de l'étude sur les commerces
- Conception et impression des supports pour :
  - Fête des commerçants
  - Marchés de producteurs
  - Marché de Noël
  - Macarons x2 pour les parkings payants
  - Fête foraine

### **SCOLAIRE**

#### **Budget en fonctionnement : 2 060.00€**

- Création et impression des supports pour :
  - Lettre d'information sur la carte scolaire
  - Permis piéton
  - Journée pour les CM2
  - Pochette photo CM2
  - Livret pédagogique
  - Sensibilisation routière
  - Signalétique des écoles Mario Roustan et Jacques Prévert
  - Guide des parents d'élèves

### **SERVICES TECHNIQUES**

#### **Budget en fonctionnement : 2 180.00€**

- Réalisation et impression des :

- Panneaux et bâches travaux
- Signalétique WC des plages
- Panneaux pour aires de jeux
- Signalétique sur portes des écoles

## SPORT

### Budget en fonctionnement : 15 540,00 €

- Création, impression et diffusion des supports de communication pour :
  - Carnon Wingfoil Event
  - Carrément sport
  - Vacances sportives x4
  - Fête du sport
- Création d'une identité graphique pour la Baie de Camargue Sailing
- Création des adhésifs pour les casques CE2
- Réalisation et impression de la plaquette Midi Sport
- Création d'une Signalétique pour la Base Nautique « préparation des jeux olympiques 2024 » + impression et pose
- Mise à jour de la signalétique de la Plaine des Sports

### Budget en Investissement : 1 900.00€

- Carnon Wing Foil Event : achat d'un mur d'images, de 6 plumes de 3m et 4 plumes de 5m

## TRADITIONS

### Budget en fonctionnement : 54 300,00€

- Conception, impression, distribution et diffusion des outils de communication pour :
  - Dépliant générique Traditions
  - Ouverture de la Temporada
  - Course la Camargue unie pour l'Ukraine, course du 1er mai, course du 14 juillet,
  - Romeria + vidéo promotion (32 200€)
  - Feu d'artifice du 14 juillet
  - Exposition estivale
  - Fête votive + couverture vidéo (10 600€)
  - Halloween
  - Signalétique des arènes

## TRANQUILITÉ PUBLIQUE

### Budget en fonctionnement : 2 000.00€

- Cendriers de poche

## VIE ASSOCIATIVE

**Budget en fonctionnement : 7 580.00€**

- Conception, impression et diffusion des supports de communication pour :
  - Forum des Associations
  - Octobre rose
  - Téléthon

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF



## ACCUEIL / ÉTAT CIVIL / ALLO MAIRIE

### LE CONTEXTE

Le service a la charge de l'établissement des dossiers liés à la citoyenneté, du département de l'Etat Civil, du secteur Allo Mairie ainsi que la Médiation Numérique. De nombreuses E-Démarches sont disponibles sur le site de la Ville dans ces domaines.

Le service a obtenu, cette année encore, le Label QualiVilles pour la 4<sup>ème</sup> année, permettant de maintenir l'image de marque de l'accueil grâce à l'implication de l'ensemble des agents.

L'année 2022 a été marquée par une forte demande de rendez-vous pour l'établissement de CNI/PASSEPORTS, liée à la levée des mesures sanitaires COVID, ainsi qu'au nouveau format de CNI qui a suscité l'intérêt de la population. Ce phénomène est d'ordre national.

### La continuité du service public encore renforcée :

La réorganisation des secteurs État Civil et Allo Mairie par des suppléances multiples a permis un meilleur suivi des dossiers et une continuité du service public totalement garantie, puisqu'au moins 3 agents peuvent se relayer sur ces missions sensibles.

### LES CHIFFRES CLÉS 2022

#### L'effectif du service : 12 agents dont 1 à mi-temps

- 1 Cheffe de service
- 1 responsable adjointe du service, également en charge du secteur Etat Civil,
- 5 agents chargés de l'accueil et du suivi des dossiers liés à la citoyenneté à Mauguio, dont 1 à mi-temps
- 1 agent qui assure les missions sur la médiation numérique,
- 2 agents chargés de l'accueil et du suivi des dossiers liés à la citoyenneté à Carnon,
- 1 agent gestionnaire du secteur « Allo Mairie »
- 1 vagemestre.

#### Dossiers liés à la citoyenneté et traités à l'accueil de Mauguio :

- 4 578 Cartes d'Identité et Passeports + remises des titres effectués, soit 21 % de plus par rapport à 2021,
- 24 attestations d'accueil,
- 175 recensements militaires,
- 267 inscriptions électorales,
- 192 dossiers traités par la médiation numérique entre février et décembre 2021,
- 6 069 E-démarches sur les dossiers liés à la citoyenneté.

#### Dossiers liés à la citoyenneté et traités à l'accueil de Carnon :

- 2 524 Cartes d'Identité et Passeports + remises des titres,

- 5 attestations d'accueil
- 33 recensements militaires,
- 144 inscriptions électorales,
- 627 réservations de salles municipales (remise et réception des clés).
- 61 inscriptions scolaires,
- 203 encodages de carte de bus « Transp'Or »

#### Département Etat Civil :

- 63 mariages,
- 63 PACS
- 11 changements de prénom,
- 8 changements de nom
- 130 naissances hors Commune,
- 20 reconnaissances avant la naissance,
- 73 demandes de duplicata de livret de famille
- 45 mentions en marge sur les actes,
- 3 baptêmes civils,
- 110 transcriptions de décès,
- 110 actes de décès,
- 26 ventes de concessions,
- 1 300 actes délivrés (voie postale, internet et sur présentation des personnes).

#### Secteur Allo Mairie :

- 7 155 sollicitations :
- 2 248 demandes d'interventions coordonnées à Manguio et Carnon,
- 4 907 demandes de renseignements

#### LES ACTIONS MENÉES EN 2022

##### Stations automatisées permettant l'établissement des Cartes d'Identité et Passeports :

Les accueils de Manguio et Carnon ont pu obtenir, cette année, les dotations maximales de l'Etat grâce au nombre de traitement de dossiers effectués. La somme totale allouée à la Commune a été d'un montant de 24 260 €.

##### Secteur médiation numérique :

Ce service, déployé depuis février 2021, a été renforcé en février 2022 par le recrutement d'un conseiller numérique, en contrat de projet de 2 ans, qui a permis le développement de cette activité.

L'agent en poste a pu bénéficier d'une formation adaptée et obligatoire dans le cadre de ses missions et assure ses fonctions à plein temps depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022.

Cette personne assure des permanences tant à Manguio qu'à Carnon.

### **E-Démarches :**

Ce service qui s'avère efficace, ne cesse d'évoluer et permet aux administrés ainsi qu'à l'ensemble des personnes de pouvoir bénéficier des démarches en ligne simplifiées proposées sur le site de la Ville, très utiles et appréciées. Cela permet un traitement plus rapide et efficace.

### **Département Etat Civil :**

L'agent en poste est suppléé lors de ses absences par une personne bénéficiant d'une formation plus approfondie, ce qui permet de garantir la continuité du service avec plus d'aisance, ainsi qu'une autre suppléante.

### **Secteur Allo Mairie :**

Le bilan 2022 fait apparaître une nette augmentation des sollicitations.

On observe notamment un accroissement des demandes de renseignements ou doléances de la part des administrés sur les grands projets municipaux.

Les demandes d'intervention restent, quant à elles, assez stables, avec parmi elles, une augmentation des e-démarches de 26 %.

Au total 7 155 sollicitations au titre de l'année 2022 ont été reçues et traitées par ce secteur, contre 6 384 sollicitations en 2021, 8 980 sollicitations en 2020, 6 020 en 2019, 6 396 en 2018, 6 347 en 2017, 4 637 en 2016 et 1 351 en 2015.



## RELATIONS INTERNATIONALES

### Le contexte

#### La Ville de Mauguio Carnon est jumelée avec quatre communes :

- ✓ Lorca en Espagne depuis 1999
- ✓ Djebock au Mali depuis 2003
- ✓ Midoun en Tunisie (île de Djerba) depuis 2005
- ✓ Boves en Italie depuis 2009
  
- ✓ La Ville a par ailleurs signé un protocole d'amitié avec Pausesti Maglasi (Roumanie) en 1997

### Les chiffres clés 2022

- Un budget annuel de 9.200 €
- **Soutien à l'Ukraine**

#### Versement d'une subvention de 5.000 € au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales en soutien aux victimes du conflit en Ukraine :

Ce fonds permet aux collectivités territoriales qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde, qu'il s'agisse de crises soudaines (comme les catastrophes) ou durables (comme en cas de conflit). Il garantit la traçabilité de l'affectation des dons, permet de répondre aux besoins réels des populations par l'intervention d'experts dans l'aide humanitaire d'urgence.

**Organisation de la collecte de vêtements, médicaments et matériel de survie divers** effectuée en partenariat avec le pôle jeunesse et solidarités, le service de logistique événementielle et la vie associative dans l'enceinte de l'épicerie sociale de Mauguio, ainsi qu'au CCAS de Carnon. De nombreux bénévoles associatifs de la commune se sont relayés pour recueillir les quelque 81 m3 de matériel divers qui ont été acheminés vers la plate-forme logistique de l'agglomération du Pays de l'Or pour être ensuite reroutés vers l'Ukraine.

#### Mobilisation des habitants pour l'hébergement de réfugiés :

31 familles melgoriennes et carnonnaises se sont mobilisées pour proposer l'accueil de réfugiés ukrainiens au sein de leur foyer, parmi lesquelles un petit nombre ont effectivement été contactées pour héberger en priorité des mamans et de jeunes enfants. Les familles concernées se sont dépensées sans compter pour accompagner les personnes dans leurs démarches et leur intégration dans notre commune.

#### Organisation d'une course camarguaise caritative en faveur de l'Ukraine :

Cette course organisée le 29 avril 2022 dans les arènes de Mauguio, a permis de récolter 2.515 €, grâce à la générosité du public et à l'implication des manadiers et raseteurs venus participer gratuitement à cette initiative. Les fonds ont été remis à l'association Protection civile qui est présente en Ukraine sur du soutien d'urgence aux populations.

- **Jumelage avec Midoun**

Budget consacré : 3.072 €

**Accueil d'un jeune espoir sportif tunisien**, Miras SAMOUDA, du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 2022 pour participer aux entrainements des jeunes pratiquants d'IQ Foil du Yacht Club de Manguio Carnon, en vue de se qualifier aux Jeux olympiques 2024

**Mission à Midoun du 17 au 21 novembre 2022** associant élu et techniciens de la Ville et de l'Agglomération sur les thématiques de la gestion des déchets et des économies d'énergies à l'occasion du Sommet de la francophonie qui se tenait à Djerba.

- **Jumelage avec Boves**

Présence de l'association Servir la Paix pour représenter la commune à l'occasion de la **Célébration de la Libération italienne le 25 avril**

**Exposition à la médiathèque Baissette des œuvres d'Adriana Filippi** réalisées pendant la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale, organisée par l'association Servir la Paix avec le concours de la Ville (subvention de 1.000 €)

**Accueil d'une délégation italienne lors des cérémonies de commémoration du 11 novembre 1918**

## TRADITIONS

### LE CONTEXTE

Le service a en charge la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville pour répondre aux objectifs suivants : accès du plus grand nombre à la culture, valorisation de l'identité de la commune et de la qualité de vie locale, proximité, rayonnement, développement du lien social.

Au gré des manifestations liées aux cultures camarguaises et espagnoles, la Ville affirme son identité et son histoire tout en étant résolument tournée vers l'avenir par la volonté de transmettre à tous ses traditions.

### LES CHIFFRES CLÉS

- **Budget réalisé en fonctionnement : 345 000 €.**
- **Recettes : 30 165 €**
- **5 courses organisées par la Ville et 120 manifestations taurines organisées aux arènes**
- Organisation de grandes manifestations populaires, notamment **la Romería pendant 3 jours en juin et la Fête Votive pendant 9 jours en aout, rassemblant plusieurs milliers de personnes**

### LES ACTIONS MENÉES EN 2022

#### En fonctionnement

#### Ouverture de la Temporada, 25-26-27 mars 2022

- Organisée en partenariat avec l'UTM, cette manifestation marque l'ouverture de la saison taurine. Le succès fut au rendez-vous avec une affluence particulièrement importante.
- 9 spectacles de rue, 1 Trophée de l'Avenir organisé par l'UTM, 1 Trophée des As organisé par la Ville (1 357 spectateurs) et intégré au Trophée Taurin 3M
- **Nouveauté** : parcours encierro sur la Place de la Libération
- **Budget : 27 290 € pour la Ville, 3 500 € pour l'UTM, subvention Métropole de 8 300 €**
- **Recettes de la course : 12 581 €**

#### Romería del Encuentro, 3-4-5 juin 2022

- Organisée en hommage à **l'identité espagnole de la Ville, la Romería se veut avant tout porteuse de culture et d'authenticité.** L'objectif est de dévoiler les différentes facettes de la culture espagnole et de rassembler un large public de tous âges.
- Animations musicales, Village Andalou, Concours de sévillanes, scènes ouvertes, concours de paëllas, procession, tienta aux arènes.
- Espace Niños : ateliers culinaires et artistiques, jeux gonflables et en bois, animations MJC.
- Scène des spectacles professionnels sur la Place de la Libération tandis que la scène associative est présente sur le Parvis Prévert
- Spectacle équestre le vendredi soir, tarif unique de 5 €, gratuit - de 12 ans
- Stand ville maintenu avec une gadgetterie gratuite et payante ainsi qu'un Photo Booth
- Partenariat avec la médiathèque Gaston Baissette autour d'un atelier Histoire de l'art ayant trait à la peinture espagnole
- **Nouveautés 2022** : exposition à la Galerie d'Art Prévert « L'art et la matière » ouverte pendant un mois et tout le week-end de la Romería, spectacle de recortadores le dimanche aux arènes (5 € gratuit - de 12 ans), procession en présence du Coro
- **Fréquentation estimée : plusieurs milliers de personnes dont au moins 5 000 sur les temps organisés de spectacles et d'animations**
- **Budget : 103 530 €**
- **Recettes : 8 715 € pour la billetterie des spectacles, 1 150 € pour la vente de la gadgetterie, 3 500 € de sponsoring Intermarché.**

## 14 Juillet 2022

- Trophée de l'Avenir, retraite aux flambeaux, feux d'artifice, grand bal par l'orchestre Elixir
- **Budget : 42 200 €** (dont 24 000 € pour les feux d'artifice le 13 juillet à Carnon, le 14 juillet à Mauguio)

## Fête votive, du 13 au 21 août 2022

- Fortement identitaire, elle répond à une volonté de partager avec la population des traditions intergénérationnelles. **L'édition 2022 a été marquée par de nombreuses adaptations et à des annulations face aux intempéries, et marque un retour à la normale après deux années de crise sanitaire.** Nombreuses co-constructions menées avec les acteurs pour l'organisation (jeunes, clubs taurins, manadiers, commerçants)
- **26 spectacles de rue, 15 manifestations taurines dans les arènes.**
- **477 jeunes inscrits dans 35 bandes** répertoriées par la Ville.
- **Nouveautés 2022 : bracelet au prix de 5 € pour les 12-15 ans pour accéder à toutes les courses camarguaises de la Fête, 100 bracelets vendus**
- **Recette des bracelets bandes de jeunes et jeunes 12-15 ans : 6 060 € reversés aux 4 clubs taurins de la commune, soit 1 515 € chacun.**
- **160 enfants présents** le mardi matin lors des jeux pour enfants organisés aux arènes
- **Nouveautés 2022 : jeux interbandes avec la présence de 12 bandes, repas de la jeunesse dans la cour de l'Ecole Camus avec 12 bandes, nouveau parcours de la longue par la Route de Candillargues, format du concours d'abrivado adapté avec 4 manades le matin et 4 en fin de journée, nouveau format de programme**
- **Budget : 154 500 €**

## Bouvine

- Gestion du calendrier des courses camarguaises, du partenariat avec les clubs taurins, avec la FFCC, régie des courses.
- **120 manifestations taurines aux arènes** : 88 entraînements et courses d'entraînement de l'école des raseteurs, 1 finale de l'école des raseteurs, 7 courses de ligue, 9 trophées de l'avenir dont 3 organisés par la Ville, 4 trophées aux As dont 1 organisé par la Ville, 8 toros-piscines, 1 course tau, 1 olympiade, 1 course de taureaux jeunes.
- **4 courses Ville : Trophée des As de l'Ouverture de la Temporada (1 357 personnes), Avenir Complète Rouquette du 1<sup>er</sup> mai (780 personnes), Avenir Complète Blattière-Bessac le 14 juillet (616 personnes), Avenir Salmeron Verlaguet du 21 août (1 255 personnes) (Avenir Salmeron annulé). Budget courses : 84 250 €**
- **35 spectacles de rue dans l'année.**
- **Nouveauté 2022 : course de Solidarité en faveur de l'Ukraine le 29 avril** précédée d'un défilé de la Nacion Gardian, Confrérie des gardians, Pichoto Camargo, raseteurs... **503 personnes, recettes de 2 515 € reversée au fonds pour l'Ukraine de la Protection Civile.**

## Divers

- **Halloween** : volonté de proposer une après-midi de divertissement pour les familles en organisant dans la salle Prévert des ateliers créatifs, un photo Booth, un goûter.  
**Budget : 3 070 €, fréquentation : environ 100 personnes**
- **La Pastorale** : soutien de la Ville aux associations pour cette manifestation du 24 décembre par une sécurisation du défilé et un financement de l'animation musicale - **budget : 200 €**
- **Création d'une brochure « envie de traditions » pour valoriser toutes les actions menées par la Ville pour le maintien et le développement des traditions.**

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF



### Soutien aux associations

- **7 associations dans le domaine de la bouvine** pour un total de subventions de fonctionnement à hauteur de 20 100 € et des mises à dispositions des arènes.
- **3 associations traditionnelles** pour un total de subvention de 1 600 €.
- **2 associations valorisant la culture espagnole** pour un total de subvention de 500 €.

### En investissement

**Budget de 1 700 €** pour l'acquisition de l'œuvre originale, thème de l'affiche pour la Romería et d'œuvres en lien avec la culture espagnole

Budget de 6 100 € pour l'achat des fanions décorant le Village Andalou et la Grand'Rue lors de la Romería

## CULTURE ET PATRIMOINE

### LE CONTEXTE

Le service a en charge la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville pour répondre aux objectifs suivants : accès du plus grand nombre à la culture, valorisation de l'identité de la commune et de la qualité de vie locale, proximité, rayonnement, développement du lien social.

Le premier trimestre 2022 a été marqué par le maintien de certaines restrictions liées à la crise sanitaire et notamment, le contrôle du pass vaccinal à l'entrée des salles de spectacles et d'exposition, ce qui explique une fréquentation encore réduite sur cette période.

### LES CHIFFRES CLÉS

- **Budget réalisé en fonctionnement : 133 800 €.**
- **115** manifestations ou actions menées
- Près de **8 800 participants** aux diverses actions ou animations

### LES ACTIONS MENÉES EN 2021

#### En fonctionnement

##### Volet arts plastiques et visuels

- **3 expositions de 6 à 8 semaines chacune à la Galerie d'Art Prévert** : deux d'artistes contemporains, une pédagogique sur le dessin d'humour.
- Axes d'orientation : **valorisation de l'art contemporain, médiation vers un public familial** autour d'animations tout public et gratuites (visites, ateliers...)
- **1 exposition résidence de de création in situ dans la Galerie** par une artiste contemporaine
- **Nouveauté : lancement officiel de la Galerie d'Art Prévert** lors d'une conférence de presse (7 parrains, création d'un logo, d'un dossier de presse, d'une vidéo de présentation)
- **Budget : 7 800 €.** Fréquentation estimée : **1 000 personnes**

##### Volet patrimoine

- **15 visites guidées du château, gratuites, dont 6 estivales : 238 personnes**
- **3<sup>e</sup> édition du projet Art Urbain et Patrimoine avec l'artiste DIFUZ** pour lier l'histoire de la ville et son patrimoine culturel avec l'art contemporain, organisé en partenariat avec l'Office du Tourisme de Mauguio Carnon.  
**Réalisation d'une fresque représentant un manadier sur les arènes et d'une fresque sur le bâtiment des sanitaires à la limite de Carnon et du Petit Travers. Exposition *Fuzion* des œuvres de l'artiste tout l'été au Château des Comtes de Melgueil avec vernissage en musique et ouvertures tous les dimanches matin de l'été. Fréquentation : 420 personnes**
- **Développement du jeu smartphone Atlantide** pour créer deux enquêtes au cœur de la Ville et ainsi découvrir l'histoire en famille de façon ludique. **Sortie en 2023.**
- **Escape Game au Château**, pour les vacances de printemps et d'automne. **Fréquentation estimée : 405 personnes**
- **Journées Européennes du Patrimoine sur la thématique du patrimoine des cabanes et de l'étang de l'Or** : visites guidées du Château, exposition « De mémoire de cabanier », balades en kayak sur l'étang, rencontres avec un pêcheur, balade naturaliste, concert au Jardin de la motte. **Fréquentation estimée : 500 personnes**
- **Ouverture de l'exposition « De Mémoire de Cabanier »**, comprenant des panneaux explicatifs mais également des objets matérialisant les savoir-faire et le patrimoine des étangs, a été ouverte un dimanche d'octobre. **Fréquentation estimée : 30 personnes**

- Renouvellement de l'adhésion de la Ville à la Fondation du Patrimoine, soutien à la journée « A la recherche de nos ancêtres » par le service généalogique de Languedoc en remplacement des Rencontres Généalogiques (annulation Covid)
- **Budget : 14 400 €**

#### **Volet spectacle vivant au Théâtre Bassaget et à la salle Rosa Parks**

- Programmations pluridisciplinaires, tout public, compagnies professionnelles, tarifs modérés pour favoriser l'accès de tous à la culture. Annulation de 2 représentations.
- **Nouveauté : développement d'une programmation de spectacle vivant à Rosa Parks pour favoriser une offre culturelle tant à Mauguio qu'à Carnon dans ce domaine, hors saison estivale. Programmation gratuite de janvier à mai puis payante à compter d'octobre 22 pour le début de la saison 22/23.** Travail de programmation partenarial entre le service culture et la médiathèque de l'Ancre.
- **22 spectacles diffusés** tout public, jeune public et familial, 14 à Bassaget et 8 à Rosa Parks
- **Nouveauté : ouverture de saison, samedi 1<sup>er</sup> octobre, diffusion de 5 spectacles** (danse, cirque, musique, théâtre d'objets) principalement hors les murs, gratuit pour le public
- Partenariat avec le Département de l'hérault, le Théâtre des 13 Vents, l'Opéra Orchestre National de Montpellier
- **Recettes de la billetterie : 10 315 €. Budget : 53 000 €**
- **Fréquentation : 2 515 personnes / Taux de remplissage : 62 %**

#### **Volet spectacle vivant Hors les murs**

- **Une journée à Prévert**, manifestation dédiée au spectacle vivant comme média pour faire découvrir les bâtiments de l'espace Prévert inaugurés en 2020. **2 spectacles, 1 concert, 1 atelier de pratique artistique.**  
**Budget : 6 185 €. Fréquentation estimée : 250 personnes**
- **Fête de la musique** concert karaoké sur la Place de la Libération  
**Budget : 6 050 €. Fréquentation estimée : environ 500 personnes**

#### **Volet Soutien à la création**

- **Participation à la création de spectacle vivant** et aide auprès de 11 compagnies : coproduction, résidences au théâtre, mise à disposition de salles, actions de médiations, achat de spectacles à coût plateau. Lieu de résidence d'artistes : La **Krèche Fabrique Artistique.**
- **Budget : 6 000 €**

#### **Volet actions éducatives et pédagogiques**

- Visites guidées du château, atelier patrimoine, atelier d'éveil musical, projet de découverte du théâtre, atelier de pratique artistique, bord-plateau avec des metteurs en scène, découverte du patrimoine cabanier, spectacles.
- **24 classes participantes soit environ 600 élèves de la maternelle au collège**
- **Pass'Culture** avec le Collège : **115 élèves**
- **Budget : 4 600 €**

#### **Cinéma**

- **Programmation à Bassaget et Rosa Parks de janvier à mai et d'octobre à décembre** (annulation des séances de janvier et février). Partenariat avec l'association de cinéma itinérant Cinéplan qui prend en charge la billetterie, **tarif de 4 €.**

**Budget : 4 160 €. Fréquentation : 1 363 personnes**

- **5 séances de cinéma plein air** au Parc Paysager en juillet et en août.

**Budget : 2 720 €. Fréquentation : 795 personnes**

**Les archives**

- **40,77 mètres linéaires (ml) de versements, 43,70 ml d'éliminations, 519 ml d'archives définitives conservées.**
- **Reliure des registres de délibérations : 3 pour 1993 pour un budget de 800 €.**

**Contrats de spectacles**

- **Près de 200 contrats et déclarations** réalisés pour les prestations artistiques sur la commune (cession, convention, engagement)
- **Paiement des taxes (SACD, SACEM, ASTP, CNV...) pour toutes les manifestations de la Ville : 25 855 €**

**En investissement**

**Acquisition d'œuvres d'art : 1 500 €**

**Mobilier Galerie d'Art Prévert : 1 400 €**



## MEDIATHEQUE GASTON BAISETTE

### LE CONTEXTE

La médiathèque, gérée par 12 agents, est un lieu d'échanges privilégié, multiculturel, pour favoriser l'accès à la lecture sous toutes ses formes, pour tous les habitants de la commune. C'est également un lieu de convivialité, favorisant les relations intergénérationnelles, la recherche, les loisirs ainsi que les activités artistiques et culturelles.

L'accent est mis sur le renouvellement des collections en littérature, documentaires, musique et cinéma, pour les adultes comme pour les enfants, afin qu'elles soient actuelles et en phase avec les mutations de notre société.

L'inscription aux médiathèques est gratuite, ainsi que l'accès aux postes de l'espace multimédia. Les abonnés peuvent emprunter 12 documents pour 3 semaines, avec des possibilités de prolongation. Le portail des médiathèques met également à disposition des usagers des services numériques. La médiathèque Gaston Baisette forme un réseau avec la médiathèque de l'Ancre, les documents peuvent donc être pris, rendus et réservés indifféremment sur les deux sites.

### LES CHIFFRES CLÉS

- 31 heures d'ouverture hebdomadaire
- 38 500 documents : cd, dvd, livres, presse sur place ou en ligne, jeux...
- 2 593 Adhérents actifs
- 3 101 documents acquis
- 2 174 documents éliminés
- 84 546 prêts
  - Budget fonctionnement : 73 150 €

### LES ACTIONS MENÉES EN 2022

#### En fonctionnement

- **Acquisitions**

- **Budget acquisition de documents 54 500 €**

Les acquisitions font l'objet d'un travail reposant sur la politique documentaire, un ensemble de processus visant à évaluer et contrôler le développement des collections, par le biais d'un renouvellement régulier et du retrait des documents obsolètes ou non utilisés.

Ces acquisitions concernent tous les supports :

- livres : 23 800 €
- CD : 4 200 €
- DVD : 12 700 €
- Périodiques : 7200 €
- Ressources numériques : 6 600 €

- **Action culturelle**

- **Budget d'action culturelle 12 500 €**

L'action culturelle a pour objectif de favoriser la fidélisation et la diversification du public. Elle répond également à l'objectif de faire de la médiathèque un lieu de sociabilité. Enfin, par l'action culturelle, ce sont les fonds qui sont valorisés et dévoilés.

A noter, le **Pass-sanitaire étant resté en vigueur jusqu'au 14 Mars 2022**, le premier trimestre de l'année est encore impacté en termes de fréquentation et de développement d'animations.

#### 94 animations dans des domaines variés

- Ateliers de **conception de vêtements cyclistes connectés** : public adulte et adolescents (Participation de vélo étang de l'or, couturières, impression 3D, Programmation micro-ordinateur Arduino...)
- Cycle de **conférences** et ateliers One-Heath
- Projet « **Ecris ta série** » avec **Occitanie Films**... Projet destiné aux jeunes de 15 à 18 ans pour leur permettre de découvrir l'écriture de scénario en écrivant collectivement un projet de série, grâce à l'intervention de professionnels du cinéma.
- **Concert** scientifique François René Duchâble et Robert Vincent.
- Le Bureau : nouvel **atelier destiné aux 8-12 ans pour apprendre à maîtriser l'ordinateur**, pour les loisirs, l'école ou le collège
- **Expositions** : Adriana Filippi (en partenariat avec la ville de Boves), Rallye photos « Oiseaux des villes », Mangas et Bd avec l'association Et tant d'art
- **Contes et spectacles jeunes publics adaptés** aux médiathèques, ateliers sur l'histoire de l'art, projections dans le cadre du mois du film documentaire, conférences et ateliers autour de la culture des courses libres, ateliers sur les 5 sens
- **Manifestations récurrentes réalisées en interne** : Mercredis des Loulous (lecture, cinéma, jeux...), Rendez-vous Linux (tous publics, informatique open source), Conviviales (Adulte, Musique, cinéma...), Découverte d'un jeu vidéo, Grainothèque

**Fréquentation : 1 261 participants**

#### • Actions éducatives et pédagogiques

La médiathèque est un lieu privilégié d'accueil de classes pour la valorisation de la lecture, de la musique, du cinéma et du multimédia auprès des scolaires.

- **Primaire : 84 accueils de classes (1 800 élèves)** sur des thématiques variées découverte de la médiathèque, découverte d'un auteur, d'une thématique choisie par l'enseignant...
- **Collège** : 12 séances autour des fictions interactives : création de fictions hypertextuelles, des histoires à embranchements dans lesquelles le lecteur choisit son chemin de lecture en cliquant sur des liens que lui propose l'auteur.
- **Rencontre avec un auteur : Adrien Parlange** : 13 classes soit 275 élèves ont participé au projet partagé entre les enseignants et les médiathèques qui consiste à faire découvrir aux enfants l'univers d'un auteur jeunesse, à exposer les œuvres créées par les élèves à la médiathèque.

#### • Actions en faveur du handicap

- **Participation à la « Journée nationale des Dys »** (troubles de l'apprentissage) : Partenariat avec l'association CROP Paul Bouvier, Jeux, ateliers, rencontre avec un éditeur de livres adaptés...

- **Accueil classe Ulis du collège : 4 séances**

- **Atelier Stop-motion (10 séances) avec la classe du dispositif Ulis** (outils de lecture adaptés, réalisation de film en stop-motion...)

**A noter** : le portail des médiathèques de la ville a été retenu par le ministère de la Culture pour faire partie du panel des sept sites faisant l'objet d'une analyse qualitative de leur accessibilité numérique.

#### Partenaires

- **PierresVives**
- **Agglomération du Pays de l'Or**
- **Montpellier Méditerranée Métropole**

- Ecoles
- Collège
- Assistantes maternelles
- EHPAD de Manguio

#### En investissement

**13 500€**

Réaménagement des espaces bureaux (local de stockage, salle d'équipement des documents, bureau de direction...)

Remplacement du mobilier de bureau

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF



## MÉDIATHÈQUE DE L'ANCRE

### LE CONTEXTE

La médiathèque de l'Ancre est située à l'étage du centre administratif de Carnon, regroupant ainsi la Mairie Annexe, l'Office Municipal du Tourisme, la Poste, le club du 3<sup>e</sup> âge, une salle polyvalente et la police municipale. Elle a une superficie de 600m<sup>2</sup> de plain-pied et comprend un secteur jeunesse, un secteur adulte, un secteur son/vidéo, un espace actualité/presse, un espace multimédia.

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2018, l'abonnement est gratuit pour tous, résidents de la commune ou non. Les abonnés peuvent emprunter à leur domicile 12 documents pour une durée initiale de 3 semaines. Des prolongations peuvent être effectuées sur simple appel téléphonique, mail ou à distance via le site internet des médiathèques. De plus, une médiathèque numérique avec des services à distance est proposée aux abonnés via ce même portail.

La médiathèque Gaston Baissette et la médiathèque de l'Ancre fonctionnent en réseau. Les documents peuvent donc être pris et rendus indifféremment sur l'un ou l'autre site. Des réservations peuvent être effectuées et acheminées vers le site de son choix. L'utilisation de l'espace multimédia est gratuite. La médiathèque de l'Ancre a réussi à s'adapter aux nouveaux usages liés à l'épidémie de COVID et accueille aujourd'hui un public de plus en plus nombreux et divers. En témoigne l'augmentation du nombre de prêts ainsi que celle du nombre d'abonnés actifs et ce, malgré la baisse du nombre d'acquisitions due à la hausse du prix des documents.

### LES CHIFFRES CLÉS

- **Ouverture au public par semaine : 20h de septembre à juin et 30h de juillet à août**
- **33 693 prêts**
- **1 502 abonnés actifs**
- **1 696 inscrits** dont **503** nouvelles inscriptions
- **35 130 documents** (hors magazines)
- **1 894 acquisitions** (hors magazines)
- **1 406 éliminations** (hors magazines)
- **51 abonnements**

### LES ACTIONS MENÉES EN 2022

#### En fonctionnement

#### Acquisitions de documents

- **Budget d'acquisition de documents réalisé : 27 100 € ainsi répartis :**

Livres et DVD : 20 300 €

Périodiques : 5 800 €

Ressources numériques : 1 000 €

#### Animations

- **Budget : 7500 € pour l'ensemble de la programmation faisant l'objet d'un budget**

L'action culturelle a pour objectif de favoriser la fidélisation et la diversification du public. Elle répond également à l'objectif de faire de la médiathèque un lieu de sociabilité. Enfin, par l'action culturelle, ce sont les fonds qui sont valorisés et dévoilés. A noter que le jeu a fait l'objet d'un développement particulier en termes de fonds et d'animations liées.

- **7 actions pour le public jeunesse** : spectacle pour les tout-petits, projections, création d'une bande-son, rencontre d'auteur (auteur), atelier conte (dans le cadre de Conte en Litt'Orale), conte pour les tout-petits (dans le cadre de Festi'Petits).
- **7 actions pour le public adulte** : ateliers d'écriture, atelier d'arts plastiques, conférence, rencontre d'auteur et danse (dans le cadre de la semaine africaine en partenariat avec Teriya), projections (dans le cadre du mois du film documentaire), lectures (dans le cadre de la journée de la lecture à haute voix)
- **3 actions intergénérationnelles tout public** : création d'un jeu de société, atelier BD, atelier d'arts plastiques
- **Avec intervenant extérieur à titre gracieux**
- **9 actions** : expositions, ateliers philosophie, rencontre d'auteur, conte, conférence, lectures.
- **En interne : rendez-vous réguliers et/ou ponctuels animés toute l'année par l'équipe de la médiathèque**
- Lectures, accueils de classes, club ado MJC, A.L.S.H. MJC, ateliers, projections, P'tit déj, jeux, siestes littéraires.
- **Fréquentation : 1051 personnes dont 690 adultes et 361 enfants**
- **Actions en partenariat**
- **Programmation de la salle Rosa Parks avec le service culture, traditions et patrimoine**  
569 personnes
- **Accès à l'informatique avec Adages** 49 personnes
- **Levez l'encre ! avec l'OMT** 377 personnes (spectacles + ateliers)
- **Lire à la mer avec la Médiathèque départementale**  
104 personnes pour les lectures jeunesse et 54 personnes pour les siestes littéraires
- **Conte en Litt'Orale avec l'association l'écume des contes et l'OMT**  
77 personnes (veillée + atelier)
- **Festi'Petits avec les médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole**  
91 personnes (à la médiathèque et hors les murs)

### En investissement

**Budget réalisé 3187.32 €**

#### Mobilier :

2 bacs albums jeunesse, 3 casiers périodiques

#### Travaux :

Voile d'ombrage terrasse (travaux finalement reportés à 2022) ?

#### Informatique

2 tablettes, 1 scanner, 1 casque audio sans fil

### LES PARTENAIRES

- Office Municipal de Tourisme
- Adages
- MJC Mauguio Carnon
- Éducation Nationale
- Agglomération du Pays de l'Or

- **Montpellier Méditerranée Métropole**
- **Département de l'Hérault**
- **Ecoles**
- **Crèches**
- **Assistantes maternelles**

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF



### LE CONTEXTE

#### Les missions du service vie associative

- Proposer un guichet unique répondant à l'ensemble des demandes des dirigeants associatifs de la Ville ;
- Gérer la mise à disposition régulières et ponctuelles de locaux et de matériels ;
- Gérer la régie de recettes de location des salles municipales pour les locations payantes ;
- Gérer la campagne annuelle de subventions aux associations, instruire et suivre le traitement des dossiers, préparer la commission d'arbitrage, réaliser le suivi des notifications ;
- Actualiser la base de données des associations ;
- Réaliser une veille, partager et promouvoir leurs actualités via la page numérique dédiée ;
- Accompagner les dirigeants associatifs, collectivement et individuellement dans leurs démarches, gestion administrative et financières, réalisation de leurs activités, aide aux projets ;
- Accompagner les porteurs de projets associatifs dans leur création ;
- Proposer des services aux associations de la ville : Formations, espace numériques, espaces de stockage, domiciliation postale, dématérialisation des démarches via le portail web asso sur le site internet ;
- Coordonner le fonctionnement de la Maison des Associations (règlement intérieur, formulaire d'adhésion, services proposés...);
- Développer, auprès des associations accueillies, la culture de mutualisation des espaces et locaux mis à disposition gérés par le service.

#### 2022, de nouveaux projets au bénéfice du territoire qui concrétisent les liens tissés avec les associations

- Le service a poursuivi le travail engagé pour son positionnement en tant que lieu ressource de toutes les associations de la Ville. La référence en matière, d'accueil, d'information et d'accompagnement personnalisé, est de plus en plus repérée par les dirigeants associatifs et souvent sollicitée à cet endroit.
- Cette année a enregistré la création et le lancement du Comité d'Animation de la Vie Associative – CanVA, au mois d'avril.  
10 associations volontaires, représentant la diversité du tissu associatif local, ainsi que les 4 élus délégués des thématiques représentées, composent ce comité consultatif créé par délibération du Conseil Municipal. Il se réunit en plénière deux fois par an, et ses membres associatifs se retrouvent régulièrement en réunion de travail dans un espace d'échange, de co-construction, de développement des thématiques, problématiques que rencontrent les associations du territoire ;
- Dans le cadre de l'offre de formations destinées aux dirigeants associatifs, plusieurs formations ont pu être programmées. Certaines ont été conduites par des organismes spécialisés et une formation a été organisée en interne et conduite par le service dont le thème portait sur la demande de subvention.
- Grâce au travail d'accompagnement engagé avec le tissu associatif dans sa diversité, l'idée d'organiser des actions dans le cadre du mois d'octobre Rose a pu faire l'objet de plusieurs réunions de travail qui ont mobilisé plus d'une vingtaine de dirigeants associatifs, pour permettre une programmation de qualité, événements sportifs, culturels, de loisirs...
- Le service Vie Associative a poursuivi son travail de fond concernant le logiciel métier GMA et son portail Web Asso en vue notamment d'une optimisation fine des moyens mis à disposition des associations et leurs réelles valorisations.  
Afin de répondre à une demande récurrente des dirigeants associatifs, formulée sur la communication et la promotion de leurs événements associatifs sur le territoire, le service gère depuis octobre 2022, une page Vie Associative de Mauguio Carnon sur le réseau social Facebook. Cet outil s'avère très utile pour partager, promouvoir et mettre en avant les événements.

## MANIFESTATIONS PHARES :

- Les événements habituellement organisés ou accompagnés par le service, ont pu avoir lieu dans leur forme classique. Un travail de fond a été mené en collaboration avec les services municipaux partenaires pour mener à bien ces projets.
- Ainsi, le Forum des associations s'est tenu à Mauguio sur le parvis Prévert, à la Maison des Associations et la cour Prévert nord, en plus d'un format digital sur le site internet de la ville.  
Cette nouvelle édition du Forum des Associations, a rencontré un vrai succès, tant par la mobilisation des associations melgoriennes et caronnaise que par la présence d'un public venu en nombre, et tout au long de la journée, pour découvrir l'offre associative sur le territoire de la commune.
- La 1ère édition d'Octobre Rose a enregistré une belle mobilisation d'une vingtaine d'associations qui a mis en place des événements diverses et qui ont permis de récolter plus de 23k€, somme qui a été reversée à la ligue contre le cancer afin de lutter contre le cancer du sein, lors d'une cérémonie officielle en présence de M le Maire et des Elus.
- L'édition 2022 du TELETHON a rencontré un franc succès, dû à une mobilisation forte des associations et du public. Les événements programmés dans le cadre de la journée nationale, ont permis de récolter près de 8000€.

## CHIFFRES CLES :

- **552 194,00 €** : montant total des subventions allouées aux associations en 2022 :
  - Fonctionnement : 527 194,00 €
  - Exceptionnelles : 24 400,00 €
- **435 806,00 €**, somme totale de soutien et autres avantages en nature en 2022 :
  - mises à disposition régulières et ponctuelles de salles (hors équipements sportifs) : **264 613,00 €**
  - mises à disposition de matériel : **171 193,00 €**
- 310 associations référencées sur la Commune
- Une MAISON des ASSOCIATIONS, 8 salles d'activités.
- 2 équipements de type L à Mauguio : salle Morastel, salle Prévert.
- 4 équipements de type L à Carnon (Césaire, Cistes, Rosa Parks, Lido)
- Le Théâtre BASSAGET
- 3 manifestations organisées en 2022 en lien avec le secteur associatif : Forum des Associations, Octobre Rose & Téléthon
- **23 265 €**, somme récoltée lors d'Octobre Rose et reversée à la Ligue contre le Cancer ;
- **8 108 €**, somme récoltée lors du Téléthon et reversée à l'AFM TELETHON ;
- **24 800 €** de recettes encaissées pour le compte de la régie 333, Régie de Recettes Location de salles :

### Prestations proposées :

- Location et entretien des salles municipales : **24 220 €**
- Impression à la Maison des Associations : **50 €**
- Reproduction de badges d'accès : **530 €**



## EDUCATION

### LE CONTEXTE

La gestion des affaires scolaires de la commune est orientée autour des valeurs d'éducation et de favorisation des conditions d'accueil des enfants scolarisés.

### LES CHIFFRES CLÉS

- Budget de fonctionnement écoles maternelles : **50 790€**
- Budget de fonctionnement écoles élémentaires : **137 550€**
- Budget ressources humaines : **1 071 900 €**
- Subventions coopératives scolaires : **8 060€**
- Subvention école privée : **60 100 €**
- **TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT SCOLAIRE : 1 351 000 €**

- Budget travaux : **512 500 € travaux**
- Budget Investissement mobilier et équipement : **37 250 €**

- 12 écoles en gestion communale (5 maternelles, 5 élémentaires, Vauguières, Garrigues)
- 1 école en gestion privée
- Effectifs maternelles 2021/2022 : 21 classes + UEma / 494 enfants
- Effectifs élémentaires 2021/2022 : 40 classes + ULIS / 1 003 enfants
- Soit **1 497 enfants scolarisés** sur le territoire

### LES ACTIONS MENÉES EN 2022

#### Secteur pédagogique :

##### ***Classes découvertes et classes de neige :***

La Commune laisse à chaque école, le libre choix du lieu de séjour, dans des centres d'hébergements agréés par l'Education Nationale

- Participation financière des projets comme suit :
- 220€ par enfant pour un séjour en classe de neige
- 80€ par enfant pour un séjour en classe de découverte avec nuitée
- 30€ par enfant pour un séjour en classe de découverte sans nuitée

En 2021/2022 :

- 5 classes ont profité de classes de découverte sans nuitée
- 1 classe a profité de classe de découverte avec nuitée

- Le budget : **7 460 €**
- Le budget : **1 650 €**

### **Organisation période de Noël :**

- *Spectacle pour tous les élèves de la commune* (3 spectacles – selon les cycles)  
Participation des 63 classes (écoles, U.E + ULIS)
- Budget spectacle de fin d'année : **16 000 €**
- Passage du Père Noël dans les écoles maternelles
- Budget alloué pour l'achat d'un cadeau collectif pour les classes maternelles : **2 100 €**

### **Livret des activités pédagogiques :**

Afin d'anticiper la programmation et permettre une lisibilité des actions menées par tous les partenaires de la communauté éducative, la Commune met à disposition des enseignants, depuis septembre 2016, un livret recensant l'ensemble des activités et animations organisées par les différents services tout au long de l'année scolaire.

En 2021/2022, **45 opérations** composent l'offre éducative.

### **Les écoles font leur cinéma :**

#### **Festival de court métrage en partenariat avec les CEMEA Occitanie :**

La Commune propose aux écoles maternelles (MS et GS uniquement) et élémentaires de partager des émotions à partir de courts métrage, support pour une éducation à l'image. Cette action s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen de l'élève.

- Budget alloué : **3 000 € + 1 200€ transport**

### **Autres actions menées :**

#### **Intervenants scolaires :**

Actions destinées à favoriser la diversification éducative et rechercher un éveil des enfants (danse, chant, poterie, théâtre...)

- 500€ par classe maternelle et élémentaire (57+UEma+ULIS)
- 250€ par classe maternelle et élémentaire pour l'école privée (4)
- Budget alloué : **30 368 €**

#### **Initiation à la voile : 18 900 €**

Stage d'initiation voile offert chaque année à tous les élèves de CM1 de la commune (excepté Notre Dame) : 17 100 € + UNSS : 5 400 €

#### **Cadeaux CM2**

Afin de célébrer la fin de leur scolarité dans le premier degré, une journée est dédiée aux élèves de CM2.

En 2022, les enfants ont participé à plusieurs ateliers ayant pour thématique le sport, l'éducation citoyenne et l'initiation aux pratiques de sauvetage en mer. Les olympiades se sont déroulées sur la Plage à Carnon, mi-juin.

- Budget alloué : **5 150 € + 820€ transport**

#### **Sécurité routière :**

Dans le cadre de la prévention et la sécurité des élèves, la Ville offre un casque de protection à chaque élève de CE2 et rappelle la réglementation du port de casque lors

de la cérémonie de distribution. Cette action s'inscrit dans le parcours de sensibilisation à la sécurité routière, deux ans avant le départ des élèves de CM2.

- Budget alloué : **3 500€**

#### **Écran en veille, tous en éveil :**

La Ville, en étroite collaboration avec la communauté éducative, propose un temps d'échange et de réflexion avec les parents et enfants pour les sensibiliser à l'usage des écrans.

Cette action s'articule autour de deux ateliers participatifs, en présence de professionnel de santé : « appréhender les écrans chez les 3/6 ans » et « maîtriser et réguler leur usage à partir de 6 ans ».

En complément, nous avons proposés un « laser Game » aux collégiens (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) suivi d'un temps d'échange.

- **Évènement réalisé sur l'année scolaire 2021/2022 programmé en octobre 2021 → report de l'année scolaire 2020/2021 cause à la crise liée à la COVID**
- Budget alloué et imputé au BP 2021 : **1 720 €**

#### **Secteur équipement :**

##### **Remplacement et/ou acquisition de mobilier scolaire :**

- Budget : **11 250 €**

##### **Gestion des commandes de fournitures scolaires**

- Dotation de 42,50 € par élève
- 150 € budget direction alloués au début de chaque année scolaire
- 450 € par école (bibliothèque et pédagogie)
- 56 € par école (documentation et abonnement)
- **Budget global : 65 800 €**

##### **Dotation d'écran numérique interactif (ENI) dans toutes les classes des écoles maternelles :**

La Ville poursuit sa volonté de développer les outils numériques afin de moderniser les méthodes de travail dans les écoles.

Déploiement programmé en 2 phases : la moitié en été 2022 et l'autre moitié en été 2023

- **1<sup>ère</sup> phase de déploiement en Été 2022 :** correspond à l'équipement de 2 classes dans les écoles Jacques PREVERT, Jean MOULIN, et Jean MONNET maternelle, 1 classe dans les écoles de Carnon et des Garrigues
- Budget : **38 500 €**

#### **Secteur travaux : 512 500 €**

De nombreux travaux sont réalisés chaque année dans les établissements scolaires, en étroite relation avec la Direction des Services Techniques.

- Aménagement des locaux à l'école Jouisse d'Arbaud pour accueillir la classe d'UEMa (30 800€)
- Remplacement des menuiseries à l'école Mario ROUSTAN bâtiment 1 (100 00€)  
Remplacement des menuiseries à l'école élémentaire Jean MONNET (100 000€)  
Remplacement des menuiseries du SAS de l'école Jean MOULIN (13 150€)
- Installation des réseaux électrique pour la mise en place des ENI (11 700€)
- Remplacement du revêtement sol souple de 3 salles à l'école élémentaire Louise MICHEL (17 000€)
- Aire de jeux à l'école Jean MOULIN (25 000€)
- Etude confort thermique pour les écoles Mario ROUSTAN et Jean MONNET (30 000 €)
- Mise ne conformité électrique – école Jouisse d'Arbaud à Carnon (7 000€)
- Rénovation éclairage vétuste à l'école Mario ROUSTAN (60 000€)  
Rénovation de l'éclairage vétuste à l'école maternelle Jean MONNET (50 000€)

## SPORTS

### LE CONTEXTE :

**Plusieurs axes d'intervention définissent la politique sportive territoriale :**

- un service des sports **relais** entre acteurs de terrains permettant une réponse aux attentes et évolution des pratiques.
- un service des sports **gestionnaire** des installations, proposant des équipements sécurisés, adaptés aux sports loisirs et compétitions
- un service des sports, **aménageur** d'espaces de pratiques.
- un service des sports, **acteur éducatif** du territoire.

### LES CHIFFRES CLÉS :

- Budget fonctionnement : 120 600 €
- Budget investissement : 130 674 €
- 229 760€ de subventions allouées au secteur sportif
- 37 000€ d'aide à l'acquisition de matériel nautique.
- 83 associations, dont 38 subventionnées
- 19 sites sportifs
- 88 manifestations annuelles organisées en lien avec le secteur associatif et le Service de Logistique Évènementielle

### LES ACTIONS MENÉES EN 2022 :

#### **Vacances sportives**

- Dispositif d'animation sportive pour les enfants âgés de 7 à 16 ans durant les vacances scolaires.
- 13 semaines d'activités par an.
- 1 189 inscrits en 2022 (1170 en 2021).
- Coût du dispositif : 103 500 € dont 62 837 € issus des recettes familles (soit 60 %)

#### **Fête du sport : 25 juin 2022**

- Évènement populaire tourné vers le sport pour tous. Le service des sports a proposé de positionner la manifestation fin juin pour être en cohérence avec la semaine olympique et la fête du sport nationale.
- 150 bénévoles le jour de la manifestation
- Coût de la manifestation : 34 226 €, dont 18 226€ de partenariats (soit 53%).

#### **Carnon Wingfoil Event : 1ère édition - 24 et 25 septembre 2022**

- Manifestation orientée autour du nautisme visant à valoriser la station de Carnon durant les ailes de saison. Évènementiel accueillant les meilleurs athlètes professionnels mondiaux et les pratiquants amateurs de Wingfoil.
- 70 participants

- Coût de la manifestation : 38 900 €, dont 26 500 € de partenariats (soit 68%).

#### **Carrément sport** : du 15 juillet au 20 août 2022 de 15h à 20h

- La création du Carré Sport associée à une programmation d'animation estivale ont donné une identité au site et contribuent à augmenter la fréquentation du dispositif estival Carrément Sport. 5 semaines d'animations sportives
- Coût du dispositif : 14 532€

#### **Midi sport**

- Dispositif de découvertes sportives adressé à l'ensemble des agents municipaux, depuis 5 ans.
- 63 agents inscrits pour 2022/2023.  
Programmation hebdomadaire sur la pause méridienne du 15 septembre au 15 juin.
- Coût du dispositif : 6 000 €

#### **LES INVESTISSEMENTS REALISÉS AU SEIN DES EQUIPEMENTS SPORTIFS :**

- Aménagement parvis et parking terrains de Padel : 22 500 €
- Mise en conformité électrique : 15 000 €
- Pose d'assise béton à la Plaine des Sports : 5 562€
- Création d'une banque d'accueil à la base d'aviron : 1 372€

#### **LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES**

- Aides directes
  - Subventions de fonctionnement allouées : 229 760 €
  - Aide à l'acquisition de matériel nautiques : 37 000 €
- Aides indirectes
  - Mise à disposition d'installations sportives et locaux
  - Nettoyage des locaux
  - Prêt de deux minibus 9 places

## SOLIDARITES

### LE CONTEXTE

La politique municipale des solidarités se déploie pour accompagner les citoyens du territoire, tout au long de leur vie, en fonction des problématiques rencontrées, au plus près de leurs demandes.

L'action du Pôle de la Jeunesse et des Solidarités (PJS) tend à réparer les liens entre les personnes, en les mettant en relation avec les dispositifs publics ou de droit privé (associations), qui peuvent leur apporter un soutien et des réponses aux difficultés qu'elles rencontrent.

2021 a été une année dense pour le PJS, tant sur le plan des événements qui ont pu être maintenus coûte que coûte, que pour le déploiement des actions socio-éducatives, qui ont eu parfois à s'ajuster, pour accueillir un public fragilisé par la crise sanitaire, qui n'avait jamais été amené à pousser la porte d'un service social.

### LE PROJET POLITIQUE SOLIDARITES

Cette politique publique vise à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires à la poursuite de quatre objectifs complémentaires qui traduisent la volonté de la commune d'œuvrer en faveur de la jeunesse, du vivre ensemble et de l'accompagnement social des personnes, tout au long de leur vie :

De la prévention à la remédiation, le projet politique se décline en 4 axes, desquels découlent des programmes et des actions spécifiques :

- permettre la réussite des jeunes
- favoriser le bien vivre ensemble et la régulation des conflits
- développer l'action sociale en faveur des personnes fragilisées
- améliorer les bâtiments à vocation sociale

### LE PROJET DE SERVICE DU PJS

**I/ Le Pôle de la Jeunesse et des Solidarités : une entité institutionnelle répondant aux missions inhérentes aux différents champs de l'action sociale : Prévention, Education, Accompagnement.**

Depuis 2014, un Pôle de la Jeunesse et des Solidarités est créé, regroupant :

- Le service Jeunesse et Médiation
- et le Centre Communal d'Action Sociale

*Objectif : mutualiser les services de la Mairie avec ceux du CCAS et plus précisément, rapprocher des agents ayant des compétences professionnelles spécifiques pour un développement optimisé de l'action jeunesse et solidarités.*

### **Objectif 1 : Professionnaliser**

- Mutualiser des méthodologies d'intervention, des compétences, des savoir-faire
- Recruter de travailleurs sociaux.
- Encourager la formation

### **Objectif 2 : Innover**

- Mener des actions expérimentales et évolutives en fonction de la demande et des besoins des usagers
- Fonder la démarche de prévention sur des interventions novatrices reposant sur la réflexion collective et transdisciplinaire de l'équipe.

## **II/ Un budget reposant sur les moyens humains et la technicité**

Il convient de recentrer l'ensemble des actions du Pôle de la Jeunesse et des Solidarités sur la création d'espaces, d'outils et de démarches reposant sur la relation entre les professionnels et les usagers du service, au plus près des besoins recensés.

## **LE CCAS**

### ***Enjeu de l'année 2022 : adapter et maintenir l'intervention sociale auprès des publics fragilisés.***

Grâce à l'écologie plurielle et la professionnalisation de son équipe, le PJS a su ajuster les interventions sociales au plus près des situations de précarité des personnes et familles en demande.

***En 2022, sur 31 dossiers déposés, 25 demandes accordées, et 6 demandes refusées.*** Plus de 80% des aides sont attribuées dans le cadre de l'accès et du maintien dans le logement (loyers, énergies, assurance habitation, etc.).

### **RSA**

- **Nombre de foyers percevant le RSA sur la commune** : 702 contre **637** en 2021
- **Nombre de personnes suivies par le CCAS** : **192** contre 152 en 2021

### **L'AIDE ALIMENTAIRE :**

L'accès à l'épicerie sociale est conditionné par l'instruction d'un dossier par les travailleurs sociaux du Pôle de la Jeunesse et des Solidarités, les travailleurs sociaux du STS et du CIAS. Les dossiers sont étudiés en séance une fois par mois, présidée par le Vice-Président du CCAS.

### **LOGEMENT**

- **Nombre de dossiers de logement social déposés et enregistrés au CCAS** : **285 demandes** comptabilisées en 2022 contre 230 en 2021.

**Via le Système National d'Enregistrement des demandes, on comptabilise :**

- **3644 demandeurs pour Mauguio Carnon** au niveau National.
- **445 melgoriens/carnonnais** demandent Mauguio/Carnon en 1<sup>er</sup> choix.



**- LES AIDES FINANCIERES**

Le nombre de demandes d'aides sociales facultatives sollicitées auprès du CCAS, a légèrement augmenté par rapport à l'année 2020, mais reste maîtrisé.

Aide alimentaire	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Nombre de dossiers présentés</b>	51	108	137	107	136
<b>Nombre de dossiers accordés</b>		89	112	100	125
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	89	125	129	167	161

*En 2022, le nombre de demandes continue d'augmenter comme chaque année et continue de toucher la tranche d'âge des 19-65 ans, soit la tranche d'âge active de la population et les personnes seules sans enfants à charge ou familles monoparentales orientées par le STS.*

AIDES FINANCIERES	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	6 973.84€ 21 aides dont 2 remboursables	8 992.81€ 28 aides dont 1 remboursable	5 607.55 € 16 aides	5 771,89 € 21 aides Dont 1 remboursable	6 476.18 € pour 24 accords d'aides	5536.27 € pour 25 accords d'aides

## LA JEUNESSE ET MEDIATION

**Enjeu de l'année 2022 : œuvrer au bien-vivre ensemble et maintenir la présence éducative auprès des jeunes.**

### ➤ **LES ACTIONS MENEES EN 2022**

#### **LES ACCUEILS DU PUBLIC EN JOURNEE, EN SOIREE, MARAUDES**

**Accueils téléphoniques et physiques réalisés au Pôle Jeunesse et Médiation en 2022 :**

**784** accueils physiques 2021 :938

**743** accueils téléphoniques

2021 : 966

**PRESENCE SOCIALE** : Elle a été maintenue et renforcée, malgré les incertitudes sanitaires et avec de nécessaires adaptations pour ne jamais perdre de vue l'essence de la mission : le lien social. Menée sous plusieurs formes (maraudes, présence fixe sur les lieux de regroupements des jeunes et pour les vacances estivales, la mise en place d'un lieu), cette pratique a une place prépondérante dans le quotidien du médiateur.

**En 2022**, ce sont **832 rencontres de jeunes** qui sont comptabilisées lors des temps d'ouverture du **Dispo éphémère** (vacances de Pâques, d'été et de la Toussaint) et près de **2170 rencontres** sur l'ensemble des temps de **présence sociale** mis en place tout le long de l'année sur l'espace public.

Durant ces rencontres, divers sujets sont abordés dans les discussions échangées, dont une majeure partie concerne le « lien », c'est-à-dire une prise de nouvelles du jeune afin de maintenir un lien déjà instauré par le passé.

#### **LES DISPOSITIFS EDUCATIFS**

L'accompagnement éducatif des adolescents est, depuis plusieurs années, l'une des missions phare du PJS. Il permet à l'adolescent de rencontrer un adulte qu'il ne connaît pas et qui ne le juge pas. Afin que l'accompagnement se déroule dans les meilleures conditions, les médiateurs entretiennent depuis toujours le principe de la « **libre adhésion** »

En effet, ce fondement permet de valoriser l'engagement du jeune qui demande à évoluer et à être accompagné vers son autonomie. Il n'y a jamais de durée prédéfinie à l'avance pour les accompagnements éducatifs : l'adolescent est suivi autant de temps que cela s'avère nécessaire.

Les adolescents peuvent prendre contact avec les médiateurs de plusieurs manières : par téléphone, directement à l'occasion des maraudes, mais ils peuvent également être orientés par les partenaires et/ou à la demande des parents. Les jeunes sollicitent souvent les médiateurs pour recevoir une « aide » à un moment où ils ne trouvent pas le soutien adéquat dans leur cercle familial ou amical.

Sur l'année 2021, les médiateurs ont suivi **54 jeunes dans le cadre d'un accompagnement éducatif et psycho-social**. Les problématiques abordées au cours des entretiens ont été multiples ; mais les trois qui se démarquent sont :

- Les problématiques intra-familiales
- L'insertion professionnelle
- La valorisation et l'estime de soi

#### **Les supports d'accompagnements mobilisés :**

**Bourse au permis** : **1** jeune a pu en bénéficier et aller jusqu'au bout de l'accompagnement.

Montant total : **600 euros**

**Bourse au projet méritoire** : pas de jeune cette année.

**Cellules de veille** : **pas de** cellules mises en place au cours de l'année 2022, contre 8 en 2021.

### Le DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EXCLUS DU COLLEGE :

Depuis 2021, le PJM a signé une convention de partenariat avec le Collège de l'Etang de l'Or de Manguio mettant en place un dispositif innovant : le DAJE. Le PJM accueille des jeunes élèves exclus ou en situation de décrochage scolaire à la demande du Collège, comme alternative à l'exclusion sèche.

**En 2022, 3 interventions au sein du Collège pour 20 jeunes**

### LES DISPOSITIFS DE PREVENTION : un triptyque essentiel

*De la WAKE UP...au MEL' GAME en passant par POZ ALCO :*

En cette année 2022, les actions phares du PJM qui découlent de la présence sociale assurée tout au long de l'année par l'équipe de médiateurs, viennent renforcer le lien social établi. Elles permettent d'évaluer les besoins et les potentialités du public visé tout en menant un travail de diagnostic social permanent. L'intervention des médiateurs se traduit via des actions d'éducation et de préventions :

- **La Wake up**, sur laquelle nous avons pu accueillir **473 jeunes**. Malgré une fréquentation légèrement moindre par rapport aux projections réalisées, Le Pôle jeunesse et Médiation peut se satisfaire de la **très bonne fréquentation des jeunes de la commune** pour cette soirée, et notamment les **15 -18 ans, là où la place de la prévention reste fondamentale**.

A la différence des années passées, **il n'y a pas eu de transgression concernant la consommation d'alcool**.

En revanche, **les médiateurs constatent une évolution des consommations de cannabis**

- **Poz'alco**, avec **3122 passages** sur l'ensemble de la fête votive soit 390 passages par soir. En bref : **56% des personnes ont été non alcoolisées, 20% peu alcoolisées, 16% sont moyennement alcoolisées**, et seulement **8% ont présenté un état d'alcoolisation important**
- **Le Mel'game 2022** a pris cette dernière année un nouveau virage : dès la conceptualisation de l'action, un partenariat s'est mis en place avec l'association **MAUGUIO E-SPORT**, qui rassemble des jeunes passionnés par le jeu vidéo, sous la houlette de son président, jeune habitant du territoire. **96 passages** de jeunes sur le week-end déporté en février 2023 suite au Mondial de la Coupe du Monde de Football. Un bilan qui montre une baisse de fréquentation et un besoin de réfléchir à d'autres actions en faveur de la jeunesse.

**Cette modalité d'intervention sur l'année, vient faire la force du PJM en étant le socle de la relation avec la jeunesse de Manguio-Carnon. Elles ont permis en 2022, à travers les principes « d'aller vers » et de « laisser venir » de pouvoir découvrir les nouvelles générations.**

### UNE ACTION TRANSVERSALE PJM- CCAS : le public SDF, trait d'union de l'action sociale du PJS.

Le PJS ayant à cœur de répondre aux besoins du public, et ce de façon inconditionnelle, s'est engagé depuis 2018 sur la question du public sans-abris et/ou SDF. Un

engagement qui s'est concrétisé par une action menée en 2022, via la mise en place de permanences d'accueil inconditionnel et de maraude. Le tout afin de récolter les données nécessaires à l'élaboration de propositions à destination de ce public. Un dispositif ayant engagé l'ensemble des travailleurs sociaux du PJS et qui aura également nécessité un travail de terrain auprès de toutes les parties prenantes, qu'ils soient associatifs, commerciaux ou institutionnels. En somme un travail méthodologique et sociologique d'avant-garde.

**Ouverture de 9 temps d'accueil inconditionnel, tous les lundis matin de 9h à 12h, au PDS, du 12 juillet au 19 septembre 2022. Déploiement de 10 temps de maraude, une fois par semaine à Carnon, du 12 juillet au 19 septembre 2022. Des dispositifs portés en transversalité par tous les travailleurs sociaux du PJS.**

**42 personnes accueillies en accueil inconditionnel.**

**56 rencontres en maraudes**

## **PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**

### **PLANIFICATION/AMENAGEMENT**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire, l'exercice 2022 a permis à la DATU de mettre en œuvre ou de s'associer à différents projets :

Documents de planification territoriaux communaux/intercommunaux :

#### **MODIFICATION N°7 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MAUGUIO-CARNON – DISPENSE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE.**

Délibération N° 211 du 19 décembre 2022 : Le Conseil municipal prend note du projet de modification n°6 du plan local d'urbanisme de la commune de Mauguio et décide de solliciter l'autorité environnementale d'une demande de dispense d'évaluation environnementale dans les conditions prévues aux articles R104-34 à R 104-37 du Code de l'Urbanisme.

Les modifications envisagées consistent à apporter des ajustements aux règlement et/ou zonage du PLU applicables aux secteurs UE2, A, NM et NL du Plan Local d'Urbanisme, à savoir notamment :

- Rectifier et réactualiser les règles d'urbanisme applicables en secteur UE2 - Fréjorgues Est et Ouest ;
- Intégrer deux mas traditionnels supplémentaires au titre des « mas remarquables » recensés par le Plan Local d'Urbanisme. en secteur A ;
- Reclassement des secteurs dits « Le petit Travers », « Le Travers » et « le grand Travers » relevant jusqu'ici du zonage NM en zonage NL ;

#### **PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS - MOTTE FEODALE/CHATEAU DES COMTES EVEQUES - AVIS DE LA COMMUNE.**

Délibération N° 131 du 19 décembre 2022 : Afin de définir le périmètre de protection des monuments historiques de Mauguio le plus efficient, le Conseil municipal prononce un avis favorable aux projets de PDA des abords de l'ancien château des Comtes évêques de Melgueil et l'ancienne motte féodale et ses aménagements hydrauliques, proposés à la Commune de Mauguio par l'Architecte des Bâtiments de France.

## **Aménagement. Partenariats institutionnels.**

### **CONVENTION RELATIVES AUX MODALITES DE PARTICIPATION FINANCIERE A LA REALISATION D'UN BARREAU DE LIAISON ENTRE LA RD 189 ET LA RD172. APPROBATION.**

Délibération N° 53 du 11 avril 2022 : Le Conseil municipal approuve la passation de la Convention relative aux modalités de participation financière à la réalisation d'un barreau de liaison entre la RD189 et la RD172 sur la commune de Mauguio-Carnon.

### **TAXE D'AMENAGEMENT - CONVENTION DE REVERSEMENT DE LA COMMUNE DE MAUGUIO A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE L'OR - APPROBATION.**

Délibération n°168 du 10 octobre 2022 : Conformément à l'article 109 de la loi de finances 2022 a rendant le reversement de taxe d'aménagement obligatoire, article L.331-2 du Code de l'urbanisme, le Conseil municipal approuve le projet de convention de reversement, le périmètre des zones d'activités et les parcelles concernées.

### **ZAC DE LA « FONT DE MAUGUIO »**

### **ZAC DE LA FONT DE MAUGUIO – MODIFICATION DU PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS – APPROBATION.**

Délibération n°79 du 26 juin 2022 : Le Conseil municipal approuve la modification du programme des équipements publics de la ZAC de la Font de Mauguio

Cette modification acte l'abandon du projet de groupe scolaire et intègre la réalisation du gymnase « Alice Milliat » sur le lot 10b de la ZAC « Font de Mauguio » et du boulevard de liaison intermodale qui développe une superficie foncière d'environ 2150 m<sup>2</sup>.

La ZAC « Font de Mauguio » prend en charge le financement :

- du gymnase « Alice Milliat » à hauteur de 60 %
- du boulevard de liaison intermodale à hauteur de 75 %

### **ZAC DE LA FONT DE MAUGUIO – LOT 10B - ACQUISITION A TITRE ONEREUX A LA SPL L'OR AMENAGEMENT – APPROBATION.**

Délibération n°78 du 27 juin 2022 : Le Conseil Municipal approuve l'acquisition à titre onéreux et la passation éventuelle d'une promesse synallagmatique d'acquisition à titre onéreux du lot



10b de la ZAC « Font de Mauguio » représentant une superficie d'environ 2150 m<sup>2</sup> à la SPL L'Or Aménagement, propriétaire du macro lot de 150 €/ m<sup>2</sup> de SdP soit pour une Surface de plancher prévisionnelle de 1500 m<sup>2</sup>, un prix total de 225 000 €

### **POINTE DE MUDAISON – ZAE LOUVADE**

#### **ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE POINTE DE MUDAISON - DEMANDE DE RENOUVELLEMENT.**

Délibération N° 52 du 11 avril 2022 : Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter Monsieur Le Préfet pour le renouvellement de la zone d'aménagement différé dénommée « Pointe de Mudaison » pour une durée de 6 ans, renouvelable à son terme.

#### **PARC D'ACTIVITE « LA LOUVADE » CONVENTION PRE OPERATIONNELLE. ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE/COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE L'OR/COMMUNE DE MAUGUIO - APPROBATION.**

Délibération N° 85 du 27 juin 2022 : Afin d'organiser l'intervention foncière de l'EPF d'Occitanie sur un périmètre élargi comprenant la Pointe de Mudaison et le Parc d'activités économiques de « la Louvade », le Conseil municipal approuve le projet de convention pré-opérationnelle « La Louvade » à passer entre l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, la Communauté d'agglomération du pays de l'Or et la Commune de Mauguio-Carnon

#### **RENFORCEMENT DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN. SECTEUR UE1 PARC D'ACTIVITES DE LA LOUVADE.**

Délibération N° 84 du 27 juin 2022 : Le Conseil municipal décide de renforcer le droit de préemption urbain sur le Parc d'activités artisanales de la Louvade– Zone UE 2.

Le renforcement de cet outil d'intervention foncière permet de préempter les lots de copropriété, les parts ou actions de société donnant vocation à l'attribution d'un local d'habitation, d'un local professionnel ou d'un local mixte, les immeubles bâtis à compter de la date de leur achèvement.

#### **INSTAURATION D'UN PERIMETRES D'ETUDES SUR LE PARC D'ACTIVITES DE LA LOUVADE. SECTEUR UE1. PRISE EN CONSIDERATION D'UNE OPERATION D'AMENAGEMENT (L424-1 CU). APPROBATION.**

Délibération N° 86 du 27 juin 2022 : Afin de ne pas compromettre la faisabilité de ce projet de requalification du parc d'activités économiques de la Louvade d'une part, et de ne pas rendre plus onéreuse sa réalisation d'autre part, le Conseil municipal :

- prend en considération la mise en place des études précitées sur le Parc d'activités de La Louvade – Secteur UE1 tel que figuré sur le plan annexé à la présente délibération, selon les dispositions de l'article L. 424-1 du code de l'Urbanisme.
- institue un périmètre d'études suivant le plan joint en annexe de la présente délibération, délimitant les terrains concernés par le projet urbain, conformément aux dispositions de l'article L. 424-1 du Code de l'urbanisme

#### **CONVENTION DE CO MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE L'OR/COMMUNE DE MAUGUIO – PASSATION D'UN AVENANT - APPROBATION.**

Délibération n°169 du 10 octobre 2022 : Afin d'étendre les missions d'étude de programmation urbaine et économique à un périmètre élargi comprenant la « Pointe de

Mudaison » mais aussi le Parc d'activités économiques de « la Louvade » du fait de leur proximité et des complémentarités de fonctionnalités, le Conseil municipal approuve la passation d'un avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage « Pointe de Mudaison » n°450/2020 conclue fin 2020 entre la Commune de Mauguio-Carnon et l'agglomération du pays de l'Or.

### **PARC D'ACTIVITE « LA LOUVADE » CONVENTION PRE OPERATIONNELLE. ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE/COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE L'OR/COMMUNE DE MAUGUIO - APPROBATION.**

Délibération n°177 du 10 octobre 2022 : Afin d'organiser l'intervention foncière de l'EPF d'Occitanie sur le nouveau périmètre du Parc d'activités économiques de « la Louvade », le Conseil municipal approuve le projet de convention pré-opérationnelle « La Louvade » à passer entre l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, la Communauté d'agglomération du pays de l'Or et la Commune de Mauguio-Carnon

### **ZAE FREJORGUES EST/OUEST**

### **FREJORGUES EST/OUEST ET SECTEURS D'EXTENSION I ET II MOUGERE. CONVENTION D'ANTICIPATION FONCIERE - AVENANT N°2. ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE/COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE L'OR/COMMUNE DE MAUGUIO - APPROBATION.**

Délibération N° 138 du 27 juin 2022 : Afin d'organiser l'intervention foncière de l'EPF d'Occitanie sur un périmètre couvrant l'ensemble du secteur d'activité économique, y compris les secteurs non aménagés (zones d'extension de Fréjorgues Est/ I et II La Mougère) au périmètre d'intervention de l'EPF d'Occitanie, le Conseil municipal :

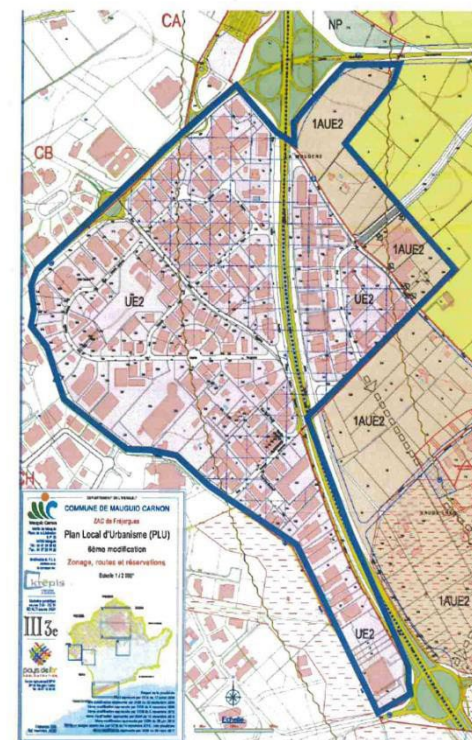
- approuve la passation d'un avenant n°2 à la convention d'anticipation foncière du 07 juin 2018 entre l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, la Communauté d'agglomération du pays de l'Or et la Commune de Mauguio-Carnon tel qu'annexé à la présente délibération ;
- approuve la délégation à l'EPF d'Occitanie des droits de préemption ou de priorité applicables lors de l'aliénation relevant desdits droits sur le périmètre d'intervention de l'établissement (Secteurs UE2 de Fréjorgues Est et Ouest)

### **EXTENSION DU PERIMETRE D'ETUDES SUR LES PARCS D'ACTIVITES DE FREJORGUES EST/OUEST ET SECTEURS D'EXTENSION I ET II MOUGERE. PRISE EN CONSIDERATION D'UNE OPERATION D'AMENAGEMENT (L424-1 CU). APPROBATION.**

Délibération N°139 du 27 juin 2022 : Afin d'étendre le périmètre d'études déjà institué par délibération n° 208 en date du 14 décembre 2020 à la partie du secteur UE 2 situé au Nord de la RD 189 et aux parties de secteur 1AUE2 situées à l'Est et au Sud de Fréjorgues Est, le Conseil municipal :

- prend en considération la mise en place des études précitées sur les Parc d'activités de Fréjorgues Est et Ouest- Secteur UE2 selon les dispositions de l'article L. 424-1 du code de l'Urbanisme.

ANNEXE 1  
PERIMETRE D'INTERVENTION



- approuve l'extension du périmètre d'études suivant le plan joint à la délibération, délimitant les terrains concernés par les dispositions de l'article L. 424-1 du Code de l'urbanisme

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN. SECTEUR UE2 FREJORGUES EST/OUEST ET SECTEUR 1AUE2 - FREJORGUES EST EXTENSION ET MOUGERE. RENFORCEMENT DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.**



Délibération N° 140 du 27 juin 2022 : Le Conseil municipal décide de renforcer le droit de préemption urbain sur les secteurs UE2 de Fréjorgues Est et Ouest et le secteur 1AUE2 compris dans le périmètre de convention de l'EPF : Fréjorgues Est Extension et Mougère. Le renforcement de cet outil d'intervention foncière permet de préempter les lots de copropriété, les parts ou actions de société donnant vocation à l'attribution d'un local d'habitation, d'un local professionnel ou d'un local mixte, les immeubles bâtis à compter de la date de leur achèvement.

**FREJORGUES EST/OUEST ET SECTEURS D'EXTENSION I ET II MOUGERE. CONVENTION D'ANTICIPATION FONCIERE - AVENANT N°3. ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE/COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE L'OR/COMMUNE DE MAUGUIO - APPROBATION.**

Délibération n°176 du 10 octobre 2022 : Afin d'organiser la réhausse du plafond d'intervention à hauteur de 3 Millions d'euros, le Conseil municipal approuve la passation d'un avenant n°3 à la convention d'anticipation foncière du 07 juin 2018 entre l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, la Communauté d'agglomération du pays de l'Or et la Commune de Mauguio Carnon

**« CARNON 2030 »**

**REQUALIFICATION ET REAMENAGEMENT DE LA DESSERTE ET DU STATIONNEMENT DE CARNON SECTEUR EST - ENQUETE PUBLIQUE PRÉALABLE A LA DECLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DU PROJET, A LA CESSIBILITE DES BIENS NECESSAIRES A SA REALISATION ET AU RETRAIT DES EMPRISES EXPROPRIÉES DE LEUR PROPRIÉTÉ INITIALE. REMEMBREMENT DES PLACES DE STATIONNEMENT - APPROBATION.**

Délibération n°88 du 27 juin 2022 : Afin d'organiser la requalification et le réaménagement de la desserte et du stationnement au sein de la station balnéaire de Carnon, le Conseil municipal :

- Approuve le dossier d'enquête publique, dont un exemplaire est joint aux présentes, préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de requalification et de réaménagement de la desserte et du stationnement de la station balnéaire de Carnon, secteur Est, à la cessibilité des biens nécessaires à sa réalisation et au retrait des emprises expropriées de leur propriété initiale,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter Monsieur le Préfet de l'Hérault pour l'ouverture d'une enquête publique en vue :
- de déclarer d'utilité publique, au profit de la commune de MAUGUIO-CARNON, le projet de requalification et de réaménagement de la desserte et du stationnement de la



station balnéaire de Carnon secteur Est ;

- de déclarer cessibles au profit de la commune de MAUGUIO-CARNON, après l'enquête parcellaire, les biens nécessaires à la réalisation dudit projet afin de poursuivre leur acquisition amiable et la procédure d'expropriation ;
- de retirer les emprises expropriées de leur propriété initiale (pour les biens à acquérir sous statut de la copropriété).

**REQUALIFICATION ET REAMENAGEMENT DE LA DESSERTE ET DU STATIONNEMENT DE CARNON SECTEUR EST – REMEMBREMENT DES PLACES DE STATIONNEMENT – PROCEDURE DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA PARTIE OUEST DE L'AVENUE JB SOLIGNAC ET DE PLACES PUBLIQUES DE STATIONNEMENT - APPROBATION DE L'ENGAGEMENT.**

Délibération n°87 du 27 juin 2022 : Afin d'organiser la requalification et le réaménagement de la desserte et du stationnement au sein de la station balnéaire de Carnon, le Conseil municipal :

- approuve le principe de mise en œuvre de la procédure de désaffectation et déclassement de la partie Ouest de l'avenue JB Solignac et des places de stationnement publiques utiles au projet de requalification de la desserte et au remembrement du stationnement de Carnon secteur Est, tels que définis ci-dessus.
- constate et acte la désaffectation effective de la section de l'avenue JB Solignac concernée, objet d'un procès-verbal de constat établi par Maître Favier, huissier de justice, le 24 mars 2022, Conformément à l'article L2141-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques
- approuve le recours par la Commune à la procédure dérogatoire de « déclassement anticipée » prévue à l'article L2141-2 du Code Général de la propriété des personnes concernant les places de stationnements publics.

**REQUALIFICATION ET REAMENAGEMENT DE LA DESSERTE ET DU STATIONNEMENT DE CARNON SECTEUR EST – REMEMBREMENT DES PLACES DE STATIONNEMENT – PROCEDURE DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA PARTIE OUEST DE L'AVENUE JB SOLIGNAC ET DE PLACES PUBLIQUES DE STATIONNEMENT - APPROBATION.**

Délibération n°178 du 10 octobre 2022 : Afin d'organiser la requalification et le réaménagement de la desserte et du stationnement au sein de la station balnéaire de Carnon et sur la base des conclusions et de l'avis favorable motivé émis par M. MARCHAND, Commissaire enquêteur de l'enquête publique mise en oeuvre, le Conseil municipal :

- approuve le déclassement de la partie Ouest de l'avenue JB Solignac et des places de stationnement publiques utiles au projet de requalification de la desserte et au remembrement du stationnement de Carnon secteur Est, tels que définis ci-dessus.
- approuve le recours par la Commune à la procédure dérogatoire de « déclassement anticipée » prévue à l'article L2141-2 du Code Général de la propriété des personnes concernant les places de stationnements publics.

SCHEMA DIRECTEUR « CARNON 2030 ». PLACES DE STATIONNEMENT. PROMESSE D'ECHANGE.  
**APPROBATION.**

Délibérations n°89 à n°130 du 27 juin 2022 : Afin d'organiser la requalification et le réaménagement de la desserte et du stationnement au sein de la station balnéaire de Carnon, le Conseil municipal

- approuve le principe de multiples échanges sans soulte entre la Commune de Mauguio-Carnon et environ 46 copropriétaires, copropriété correspondant à une place de stationnement avec une nouvelle place de stationnement extérieure à extraire d'une partie du domaine public,
- approuve la signature de promesses synallagmatiques d'échange sans soulte déterminant les conditions précises d'échange des biens immobiliers et stipulant, par conditions particulières, que la commune de Mauguio:
  - o versera en sus, sous réserve de l'obtention d'une Déclaration d'Utilité Publique, une indemnité de remplacement de 2 510 €.
  - o prendra également en charge les frais d'actes attachés à cet échange,
  - o s'engage à réaliser, sur la place de stationnement échangée, les aménagements suivants : mise en place d'un arceau de protection muni d'une serrure à clé, marquage des séparations longitudinales avec les autres places voisines et repérage de la place par numéro.
- précise que ces promesses synallagmatiques d'échange sans soulte est consentie sous les conditions suspensives suivantes:
  - o Obtention d'un arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique, prévoyant que les emprises concernées seront retirées de la propriété initiale (copropriété), dans un délai de deux ans.
  - o Désaffectation et déclassement préalable du domaine public du foncier d'assiette de la place de stationnement, que nous vous proposons en échange, dans un délai de deux ans
  - o Approbation du Conseil Municipal au vu de l'avis de la Direction Immobilière de l'Etat.

**REQUALIFICATION ET REAMENAGEMENT DE LA DESSERTE ET DU STATIONNEMENT DE CARNON SECTEUR EST – REMEMBREMENT DES PLACES DE STATIONNEMENT - PROMESSE D'ÉCHANGE : Mme BELLIA Christine - Lot N°2 - Parcelle n°EP15 – Résidences Nouvelles Nautilus II (AW219) - APPROBATION.**

Délibération du 10 octobre 2022 : Afin d'organiser la requalification et le réaménagement de la desserte et du stationnement au sein de la station balnéaire de Carnon, le Conseil municipal :

- approuve le principe de l'échange sans soulte entre la Commune de Mauguio-Carnon et Mme BELLIA Christine portant sur la place de stationnement constituant le lot 2 des Résidences

Nouvelles Nautilus II (AW219) sur la parcelle d'assiette n°EP15, avec une nouvelle place de stationnement extérieure à extraire d'une partie du domaine public,

- approuve la signature d'une promesse synallagmatique d'échange sans soulte déterminant les conditions précises d'échange des biens immobiliers et stipulant, par conditions particulières, que la commune de Mauguio:
  - o versera en sus, sous réserve de l'obtention d'une Déclaration d'Utilité Publique, une indemnité de remplacement de 2 510 €.
  - o prendra également en charge les frais d'actes attachés à cet échange,
  - o s'engage à réaliser, sur la place de stationnement échangée, les aménagements suivants : mise en place d'un arceau de protection muni d'une serrure à clé, marquage des séparations longitudinales avec les autres places voisines et repérage de la place par numéro.
- précise que cette promesse synallagmatique d'échange sans soulte est consentie sous les conditions suspensives suivantes:
  - o Obtention d'un arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique, prévoyant que les emprises concernées seront retirées de la propriété initiale

(copropriété), dans un délai de deux ans.

- Désaffectation et déclassement préalable du domaine public du foncier d'assiette de la place de stationnement, que nous vous proposons en échange, dans un délai de deux ans
- Approbation du Conseil Municipal au vue de l'avis de la Direction Immobilière de l'Etat.

### **REQUALIFICATION ET REAMENAGEMENT DE LA DESSERTE ET DU STATIONNEMENT DE CARNON SECTEUR EST – REMEMBREMENT DES PLACES DE STATIONNEMENT - PROMESSES D'ÉCHANGE BURKLEN/DEFILLON/DOEUVRE LACROIX/LEPERRIER/ SEVERAC: APPROBATION.**

Délibérations du 10 octobre 2022 : Afin d'organiser la requalification et le réaménagement de la desserte et du stationnement au sein de la station balnéaire de Carnon, le Conseil municipal :

- approuve le principe de cinq nouveaux échanges sans soulte entre la Commune de Mauguio- Carnon et cinq copropriétaires et/ou ayants droits de la copropriété (MM. BURKLEN/DEFILLON/DOEUVRE LACROIX/LEPERRIER/ SEVERAC) correspondant à une place de stationnement avec une nouvelle place de stationnement extérieure à extraire d'une partie du domaine public,
- approuve la signature de promesses synallagmatiques d'échange sans soulte déterminant les conditions précises d'échange des biens immobiliers et stipulant, par conditions particulières, que la commune de Mauguio:
  - versera en sus, sous réserve de l'obtention d'une Déclaration d'Utilité Publique, une indemnité de remploi de 2 510 €.
  - prendra également en charge les frais d'actes attachés à cet échange,
  - s'engage à réaliser, sur la place de stationnement échangée, les aménagements suivants : mise en place d'un arceau de protection muni d'une serrure à clé, marquage des séparations longitudinales avec les autres places voisines et repérage de la place par numéro.
- précise que ces promesses synallagmatiques d'échange sans soulte est consentie sous les conditions suspensives suivantes:
  - Obtention d'un arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique, prévoyant que les emprises concernées seront retirées de la propriété initiale (copropriété), dans un délai de deux ans.
  - Désaffectation et déclassement préalable du domaine public du foncier d'assiette de la place de stationnement, que nous vous proposons en échange, dans un délai de deux ans
  - Approbation du Conseil Municipal au vue de l'avis de la Direction Immobilière de l'Etat.

### **DENOMINATION DE VOIE. ALLEE DES QUATRE CHEMINS.**

Délibération du 19 décembre 2022 : Le Conseil municipal prend acte de la dénomination du chemin privé placé en amont du hameau de Vauguières Le Haut, à l'intersection de la RD 172 « Allée des quatre chemins »

### **ACCUEIL DU PUBLIC – URBANISME REGLEMENTAIRE**

Accueil du public : Une des missions essentielles du Pôle consiste en l'accueil physique et téléphonique du public. Il consiste en l'information sur les règles d'urbanisme applicables, les renseignements cadastraux sur les parcelles, les demandes de précisions sur les dossiers en cours d'instruction.

A ces titres, 416 rendez-vous environ ont été animés durant l'exercice 2022.

Urbanisme réglementaire :

<b>DOSSIERS</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Moyenne par mois 2021</b>	<b>Moyenne par mois 2022</b>
<b>Déclarations Préalables</b>	<b>295</b>	<b>398</b>	<b>24.5</b>	<b>33.16</b>
<b>Demandes de Certificats d'Urbanisme</b>	<b>979</b>	<b>940</b>	<b>81.5</b>	<b>78.33</b>
<b>Demandes de Permis de Construire et Modificatifs</b>	<b>178</b>	<b>143</b>	<b>14.8</b>	<b>11.81</b>
<b>Demandes de Permis de Démolir</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>2.6</b>	<b>2.33</b>
<b>Demandes de Permis d'Aménager</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>0.5</b>	<b>0.66</b>
<b>Autorisations de travaux</b>	<b>39</b>	<b>28</b>	<b>3.25</b>	<b>2.33</b>
<b>DIA</b>	<b>417</b>	<b>361</b>	<b>34.75</b>	<b>30.08</b>
<b>Courriers Départs</b>	<b>2061</b>	<b>2232</b>	<b>171.75</b>	<b>186</b>
<b>Courriers Arrivés</b>	<b>1327</b>	<b>1172</b>	<b>128.75</b>	<b>97.66</b>

**AIDE A LA RELANCE DE LA CONSTRUCTION DURABLE – CONTRACTUALISATION ETAT/COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE L'OR/COMMUNE DE MAUGUIO.**

Délibération n°36 du 10 février 2022 : Le Conseil municipal prend note du projet de contrat de relance du logement ayant vocation à organiser le cadre et les modalités du dispositif de contractualisation entre l'Etat, la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or et la Commune de Mauguio.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE URBANISME APPLIQUE – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE L'OR/COMMUNE DE MAUGUIO -- APPROBATION.**

Délibération n°32 du 10 février 2022 : Le conseil municipal approuve le projet de convention de mise à disposition du Service Urbanisme appliqué de la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or

Cette convention organise et répartit les missions respectives des deux parties en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme et des actes relatifs à l'occupation des sols qui relèvent de la compétence communale. Le Maire demeure compétent pour délivrer les autorisations et les services communaux conservent leurs prérogatives en matière d'accueil du public, réception des demandes et délivrance des décisions.

- Permis intéressant des équipements communaux :

**SCHEMA DIRECTEUR « CARNON 2030 » - PARKING DES PLAGES - AUTORISATION DE DEPOT D'UN PERMIS D'AMENAGER ET AUTRES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DES SOLS**

Délibération n°142 du 27 juin 2022 : Afin d'organiser l'aménagement du « parking des Plages », le Conseil municipal autorise M. Le Maire, son représentant ou ses mandataires à déposer une demande de permis d'aménager et toute demande ultérieure d'autorisation d'occupation des sols concernant la réalisation du « parking des Plages » et à signer tous documents afférents à cette procédure.

**SCHEMA DIRECTEUR « CARNON 2030 » - PARKING DES PLAGES - ARTICLE R 431-13 DU CODE DE L'URBANISME. AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.**

Délibération n°142 du 27 juin 2022 : Afin d'organiser l'aménagement du « parking des Plages », le Conseil municipal exprime l'accord de la Commune de Mauguio-Carnon, en sa qualité de gestionnaire du domaine public communal de Carnon, pour engager la procédure d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public, conformément à l'article R 431-13 du Code de l'Urbanisme.

**ZAC FONT DE MAUGUIO – LOT 10b – REALISATION D'UN GYMNASE « ALICE MILLIAT » - CGCT - AUTORISATION DE DEPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE.**

Délibération n°80 du 27 juin 2022 : Afin de mettre en œuvre la construction d'un gymnase dans le nouveau quartier de la « Font de Mauguio », le Conseil municipal autorise M. Le Maire ou son représentant à déposer une nouvelle demande de permis de construire, attaché à la construction d'un gymnase « Alice Milliat » sur le

lot 10b de la ZAC « Font de Mauguio » et à signer tous documents afférents à cette procédure.

- Permis de construire opérations de collectifs

N° PC	PETITIONNAIRE	ADRESSE TRAVAUX	TYPLOGIE
22 A 0006	<b>TECHNIPOLE</b> 91, Rue Thor MONTPELLIER	33 AV G Cibrand CARNON	Collectif 5 Logements
22 A 0040	<b>BERGER IMMOBILIER</b> 16, Chemin du Roc Fleuri CASTELNAU LE LEZ	336 Av G Cibrand CARNON	Collectif 4 Logements
22 A 0043	<b>FDI HABITAT</b> 501, Rue G.Meliès 34000 MONTPELLIER	LA FONT DE MAUGUIO MAUGUIO	3 Bâtiments 32 Logements Dont 15 sociaux
22 A 0046	<b>ROXIM PROMOTON</b> 448, Rue de la Roqueturières 34000 MONTPELLIER	LA FONT DE MAUGUIO MAUGUIO	Collectif 19 Logements
22 A 0047	<b>ROXIM PROMOTON</b> 448, Rue de la Roqueturières 34000 MONTPELLIER	LA FONT DE MAUGUIO MAUGUIO	Collectif 60 Logements dont 12 sociaux

22 A 0049	<b>HELENIS</b> 1366, Av des Platanes LATTES	Rue du Saut du Loup MAUGUIO	Résidence Séniors 92 Logements
22 A 0057	<b>VINCI IMMOBILIER</b> 121, rue Shinin Abadi MONTPELLIER	485 Bd de la Liberté MAUGUIO	Résidence Séniors 95 Logements
22 A 0068	<b>KORDIANCE</b> 625, Av de la Saladelle SAINT AUNES	160, Av JB Clément MAUGUIO	Collectif 27 Logements dont 8 sociaux
22 A 0069	<b>M&amp;A PROMOTION</b> 63, Av du Pont Juvénal MONTPELLIER	561, Av 8 Mai 1945 MAUGUIO	Collectif 27 Logements

- Etablissements recevant du public : Suivi des ERP privés/hors communaux dont projets, suivi, visites périodiques de contrôle, gestion des arrêtés...

## POLITIQUE FONCIERE DOMANIALE

Programmation, recherches, études spécifiques et préparation de dossiers d'acquisition, préemption, expropriation, cession :

- ZAD Pointe de Mudaison ;
- Acquisition de délaissés de voirie ou d'emprises pour alignement.

Mission de veille et d'accompagnement des politiques foncières en partenariat avec la SAFER, le Conservatoire du Littoral et des rivages lacustres, le Département, la Chambre d'agriculture...

## RESIDENCE LES CAPITELLES.ACQUISITION A BUT D'INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC. PARCELLES CL 482, CL 485, CL 488 ET CL 489, SC CAPITELLES. APPROBATION

Délibération n°33 du 10 février 2022 : Le Conseil Municipal approuve l'acquisition pour un montant d'un euro des parcelles cadastrées CL 482, CL 485, CL 488 et CL

489, d'une superficie globale de 533 m<sup>2</sup>, et leur intégration au domaine public communal à la société SC Capitelles, siège 5, Rue Gast

**ACQUISITION A TITRE ONEREUX D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CS 237 . ELARGISSEMENT CHEMIN DES PECHERS - INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC - Monsieur F. BOUBAL. APPROBATION.**

Délibération n°133 du 27 juin 2022 : Le Conseil Municipal approuve l'acquisition à titre onéreux de cette partie de parcelle CS 237 représentant une superficie globale de 458 m<sup>2</sup> à Monsieur F. Boubal, propriétaire de la parcelle cadastrée CS 237 demeurant Chemin des Pêchers à Mauguio pour une valeur globale de 7607,38 €. Cette acquisition organise l'élargissement du chemin des Pêchers à Mauguio et permettra à terme l'aménagement d'itinéraires de déplacements doux, notamment vers le PEM de Baillargues et un partage efficient des espaces publics entre différents modes de déplacements.

**ACQUISITION A TITRE ONEREUX D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CS 237 . ELARGISSEMENT CHEMIN DES PECHERS - INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC - Monsieur F. BOUBAL. APPROBATION.**

Délibération n°179 du 10 octobre 2022 : Afin de rectifier la qualité des parties (Monsieur Boubal en nom propre), le Conseil Municipal approuve l'acquisition à titre onéreux de cette partie de parcelle CS 237 représentant une superficie globale de 458 m<sup>2</sup> à Monsieur F. Boubal, demeurant Chemin des Pêchers à Mauguio pour une valeur globale de 7607,38 €.

**ACQUISITION A TITRE ONEREUX D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CL 247. ELARGISSEMENT AVENUE DU 8 MAI 1945 - INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC - SAS BONAQUE - APPROBATION.**

Délibération n°135 du 27 juin 2022 : Afin d'organiser l'élargissement de l'Avenue du 8 mai 1945 au droit de cette parcelle, le Conseil Municipal approuve l'acquisition à titre onéreux d'une partie de parcelle CL 247 représentant une superficie globale de 28 m<sup>2</sup> à Madame Bonaque, représentant la société SAS Bonaque, siège 194, Boulevard de la République 34130 Mauguio pour une valeur globale de 1680 € et sous condition de reconstitution partielle de la clôture existante.

**ACQUISITION A TITRE ONEREUX D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CL 235. ELARGISSEMENT AVENUE DU 8 MAI 1945 - INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC - Madame D. FOURNIER et MME J. FARRE APPROBATION.**

Délibération n°134 du 27 juin 2022 : Afin d'organiser l'élargissement de l'Avenue du 8 mai 1945 au droit de cette parcelle, le Conseil Municipal approuve l'acquisition à titre onéreux d'une partie de parcelle CL 247 représentant une superficie globale de 91 m<sup>2</sup> à Madame Dominique Fournier et Madame Jacqueline FARRE demeurant La Grande Galinière Chemin bas de Lunel 34590 Marsillargues et propriétaire de la parcelle cadastrée CL 247 située 217, Boulevard de la Démocratie à Mauguio pour une valeur globale de 5460 €.

**ACQUISITION A TITRE ONEREUX D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CL 237. ELARGISSEMENT AVENUE DU 8 MAI 1945 - INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC - Indivision SERRE - APPROBATION.**

Délibération n°136 du 27 juin 2022 : Afin d'organiser l'élargissement de l'Avenue du 8 mai 1945 au droit de leur propriété, le Conseil Municipal approuve l'acquisition à titre onéreux d'une partie de parcelle CL 247 représentant une superficie globale de 69 m<sup>2</sup> à Monsieur et Mme SERRE, demeurant Avenue du 8 mai 1945 à Mauguio et propriétaire de la parcelle cadastrée CL 237 aux conditions suivantes :

- \* indemnisation d'une valeur foncière globale de 4.140 €.



- \* reconstitution de la clôture, du report des compteurs et la reconstitution ou le déplacement des plantations existantes à la charge de la commune,
- \* Versement à MM Serre d'une somme de 6960 € au titre du remplacement du portail

**ACQUISITION A TITRE GRATUIT. INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC PARCELLES CM 245, CM 247, CM2152, CM 253 et CM 254 - Consorts MOYNIER. APPROBATION.**

Délibération n°137 du 27 juin 2022 : Afin de régulariser la rétrocession des parcelles cadastrées CM 245, CM 247, CM 252, CM 253 et CM 254, issues de diverses opérations de lotissement ou division parcellaire ancienne, le Conseil Municipal approuve l'acquisition à titre gratuit de ces parcelles CM 245, CM 247, CM 252, CM 253 et CM 254, représentant une superficie globale de 5749 m<sup>2</sup> aux Consorts MOYNIER

**AMENAGEMENT RUE PABLO PICASSO - CESSION A TITRE ONEREUX D'UNE PARTIE DE PARCELLE PRIVEE COMMUNALE NON CADASTREE. – Csts PAGOT. APPROBATION.**

Délibération n°132 du 27 juin 2022 : Afin d'organiser l'acquisition d'une partie d'un terrain privé communal non cadastré jouxtant sa propriété et dans la perspective d'un projet d'aménagement communal de la Rue Pablo Picasso, le Conseil Municipal approuve la cession à titre onéreux d'une partie de parcelle communale non cadastrée au droit de la parcelle BW 10 représentant une superficie globale de 85 m<sup>2</sup> à Monsieur Pagot, demeurant 281, Rue Pablo Picasso à Manguio au prix de 25.500 €

**ACQUISITION A TITRE GRATUIT DE LA PARCELLE CL 399. RUE PAUL ELUARD - INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC – Madame PELLETIER. APPROBATION.**

Délibération n°173 du 10 octobre 2022 : Afin d'organiser l'intégration dans le domaine public communal de la parcelle CL 399, le Conseil Municipal approuve l'acquisition à titre gratuit et son intégration dans le domaine public communal de la parcelle CL 399 représentant une superficie globale de 254 m<sup>2</sup> à Madame Pelletier, domiciliée 139, Rue Paul Eluard à Manguio.

**COPROPRIETE « CITE ADMINISTRATIVE ». PARCELLE CL 463. TRESORERIE MUNICIPALE ET LOGEMENT DE FONCTION. DESAFFECTATION/DECLASSEMENT DU LOT N°12. APPROBATION.**

Délibération n°171 du 10 octobre 2022 : Afin de conférer les conditions d'aliénabilité au lot n°12 de la copropriété « Cité administrative » constitué par les locaux administratifs et le logement de fonction de la Trésorerie municipale situés 269, Place Mendès France à Manguio, le Conseil Municipal :

- prend acte de la désaffectation des locaux administratifs et du logement de fonction de la Trésorerie municipale situés Place Mendès France à Manguio, parcelle cadastrée CL 463.

- prononce le déclassement du domaine public des locaux administratifs et du logement de fonction de la Trésorerie municipale situés Place Mendès France à Manguio, parcelle cadastrée CL 463.

**ECOLE JOSEPH D'ARBAUD. LOGEMENT FONCTION CARNON - PARCELLES EN 152 ET EN 154- DESAFFECTATION/DECLASSEMENT. APPROBATION.**

Délibération n°172 du 10 octobre 2022 : Afin de conférer les conditions d'aliénabilité au logement de fonction de l'école Joseph d'Arnaud, parcelles cadastrées EN 152 et EN 154, le Conseil Municipal :

- prend acte de la désaffectation de ce logement de fonction
- prononce son déclassement du domaine public

### **EX POSTE DE POLICE - PLACE MENDES FRANCE - PARCELLE CL 285 ET PARTIE DE PARCELLE CL 464. DESAFFECTATION/DECLASSEMENT. APPROBATION.**

Délibération n°170 du 10 octobre 2022 : Afin de conférer les conditions d'aliénabilité à l'ex poste de police situé Place Mendes France à Mauguio, sur la parcelle cadastrée CL 285 et une partie de la parcelle cadastrée CL 464 (Place Mendes France), le Conseil Municipal :

- prend acte de la désaffectation de l'ex poste de police
- prononce son déclassement du domaine public

### **CONTENTIEUX DE L'URBANISME**

Gestion des dossiers en relation avec le Service juridique et les avocats missionnés par la Commune. En 2022 :

- 13 dossiers ouverts dont 4 clos et 9 en cours
- 2 Procès-Verbaux
- 27 Rapports

Un volet essentiel de ce domaine d'intervention consiste en un contrôle préventif et/ou répressif exercé dans le cadre de la lutte contre la cabanisation.

### **VALORISATION DU PATRIMOINE ET QUALITÉ ARCHITECTURALE DES PROJETS**

- Conseil Architecture Urbanisme (CAUE de l'Hérault)
- Opération « façades »
- Collaboration avec M. L'architecte des Bâtiments de France.

Conseil Architecture Urbanisme : 550 euros

Subventions façades : 12 033,93 euros répartis en huit dossiers

### **DIVERS**

- Recensement INSEE. Campagne 2022

## GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL ET DE L'ESPACE PUBLIC

### CONTEXTE

La Direction Générale des Services Techniques regroupe l'ensemble des services et des moyens permettant d'effectuer l'entretien et l'amélioration du patrimoine communal et du cadre de vie.

Le présent document présente les **chiffres clefs budgétaire de la DGST de l'année 2022**.

- Global INVESTISSEMENT réalisé **4 807 094 €**
- Global FONCTIONNEMENT réalisé **2 479 598 €** (3 383 204 € avec les dépenses de fluides)

Le patrimoine communal se décompose en 5 grandes catégories distinctes :

- **Le patrimoine bâti**
- **La voirie et son éclairage public**
- **Les espaces verts**
- **Les plages**
- **La flotte de véhicules et matériels spécifiques**

Les travaux relatifs à la création ou l'amélioration des équipements constituant ce patrimoine sont imputés à la **section investissement**, et ceux relevant de leur entretien ou maintenance relèvent de la **section fonctionnement**.

L'intégralité de ces prestations relève de la compétence de la Direction Générale des Services Techniques. Pour cela, elle dispose d'un **effectif de 96 agents** répartis comme suit :

- 11 personnes composent la Direction des Services Techniques principalement dédiées aux opérations d'investissement, aux prestations de maintenance confiées à des entreprises, au respect et mise en œuvre des diverses réglementations en vigueur dans les ERP et sur le domaine public (sécurité, accessibilité, énergétique, hygiène).
- 86 agents composent les Ateliers Municipaux (66 à Manguio et 20 à Carnon) et assurent toutes les prestations d'entretien du patrimoine communal dans leurs domaines aussi spécifiques que sont les bâtiments (tous corps d'état représentés), les espaces verts (jardins, parcs, terrains de sports, cimetière), la voirie, la propreté (urbaine, écarts), le parc d'éclairage public, les plages et la gestion du parc de véhicules et du matériel.

**La Commune dispose de moyens humains qui lui permettent d'externaliser un minimum de prestations d'entretien** (ex. : gestion en interne du parc d'éclairage public, des espaces verts, de la propreté urbaine, de la plomberie ...). Ces effectifs permettent également d'assurer en interne des travaux relevant de l'investissement (création d'espaces verts, améliorations et extensions ponctuelles du patrimoine bâti) mais également de prendre en charge des « prestations intellectuelles » de conception et de suivi (Maîtrise d'Œuvre) d'opérations dans le domaine de la voirie (VRD, espaces verts, éclairage public) et du bâtiment.

Parallèlement à ces obligations de « gestion courante » de son patrimoine, la politique communale s'affirme par des démarches volontaristes en matière de :

- **Amélioration du cadre de vie** (qualité des espaces publics et végétalisation).
- **Efficacité énergétique** (rigueur dans la gestion des contrats de fourniture, Gestion Technique Centralisée (GTC) dans les bâtiments permettant de mettre en place des températures de consigne, extinction de l'éclairage public ...).
- **Respect environnemental** (plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires, véhicules électriques, modes de déplacement doux ...).

## PATRIMOINE BATI

La commune dispose de **75 établissements recevant du public (ERP)** représentant **50 082 m<sup>2</sup>** :

- SCOLAIRE : 4 groupes scolaires (L. Michel, J.Monnet, M. Roustan / J.Moulin, A. Camus / J. Prévert) et 3 écoles primaires (J. D'Arbaud, Vauguières, Garrigues) pour un total de 13 093 m<sup>2</sup>.
- ADMINISTRATIF ET CULTUREL : 54 bâtiments pour un total de 29 082 m<sup>2</sup>.
- SPORTIF : 14 équipements pour un total de 7 907 m<sup>2</sup>.

### BUDGET INVESTISSEMENT

Budget réalisé en 2022 sur les bâtiments (y compris opérations) : **1 346 188 €**

Avec les principales réalisations suivantes :

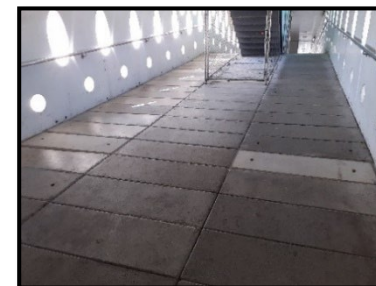
#### Patrimoine scolaire

- J. Monnet et M. Roustan – Etude confort d'été : 25 740 €
- J. D'Arbaud - Remplacement des pompes irrigant la chaudière : 3 508 €
- M. Roustan – Remplacement menuiseries extérieures : 105 967 €
- M. Roustan – Occultations : 5 727 €
- J. Moulin – Remplacement menuiserie du SAS d'entrée : 10 965 €
- J. Moulin – Réaménagement de l'aire de jeux : 27 529 €
- J. Monnet – Remplacement des menuiseries extérieures : 201 766 €
- J. Monnet – Pose de brise soleil orientables (confort d'été) : 9 244 €
- J. D'Arbaud – Aménagement des locaux pour accueil de l'UEMA : 34 594 €
- J. D'Arbaud – Mise en conformité électrique 12 943 €
- Ensemble des écoles : Travaux d'électricité pour l'installation des ENI : 16 019 €

#### Patrimoine administratif et culturels

- Cimetière – Dépose et remplacement du dépositoire : 39 969 €.
- Gendarmerie - Pose de 2 bornes de recharge de véhicules électriques : 21 289 €
- Gendarmerie – Remplacement chaudière logement 8 : 3 221 €.
- Salle du Lido – Mise en accessibilité : 5 424 €.
- Médiathèque Gaston Baissette - Réfection des occultations : 27 842 €
- Passerelle Mertens – Mise en sécurité du passage : 5 583 €

*Passerelle Mertens  
Mise en sécurité du  
passage*





### *Aménagement des locaux pour accueil de l'UEMA- Ecole Jouisse d'Arbaud - Carnon*

- Théâtre Samuel Bassaget : Reprise de l'étanchéité d'une toiture terrasse : 7 270 €
- Théâtre Bassaget - Remplacement du filet anti-pigeon détérioré par un filet haute protection et installation de pics : 5 943 €



### *Théâtre Bassaget*

#### Patrimoine sportif

- Stade Cancel – Vestiaires - Remplacement des WC à la turque par des WC européens : 4 800 €
- Stade Cancel - Club House - Fourniture et pose de stores : 3 724 €

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 034-213401540-20230626-DCM\_63A\_23-BF

S<sup>2</sup>LOW



*Club  
House  
Cancel*

- Gymnase Anquetil - Musculation : Fourniture et pose de stores intérieurs : 3 724 €
- Stand de Tir 25 mètres - Habillage du pignon gauche de la casquette : 3 075 €
- Boulodrome Lyonnais - Diagnostic géotechnique et structure avant décision travaux : 5 250 €
- Gymnase Anquetil - Remplacement des pompes de circulation des réseaux de chauffage par des pompes performantes : 8 375 €TTC



*Stand de tir*

## Opérations

- CCAS / PMI-STC du Centre des Cistes à Carnon - Aménagement d'une épicerie sociale

Budget prévisionnel global de l'opération : **195 000 €**

Réalisé en 2022 : 12 1265 €

Diagnostics avant travaux

Mission du Bureau de contrôle : AT/DP, RICT

Mission du Coordinateur SPS : PGC

Mission du Bureau d'Etude fluides : PRO/DCE, ACT

Modification de branchement au réseau d'électricité y compris réfection de la cour intérieure.

Dépose du matériel anti-intrusion dans la zone de travaux.

- Poste de Police Municipale à Mauguio - Aménagement

Budget prévisionnel global de l'opération : **485 000 €**

Réalisé en 2022 : 160 781 €

Paiement des travaux en lien avec l'opération.

Fourniture et pose de stores intérieurs, de vitrines lumineuses

Peinture anti-graffiti sur mur de clôture

Déménagement des équipements de vidéoprotection et aménagement du poste de police

Contrôle IPE

Vérification initiale par un Bureau de Contrôle

- Sécurisation toiture

Budget prévisionnel global de l'opération : **455 000 €**

Réalisé en 2022 : 61 908 €

Sites concernés en 2022 : GS J. D'Arbaud, Mairie.

- Mise en conformité accessibilité ERP

Budget prévisionnel global de l'opération : **2 130 000 €**

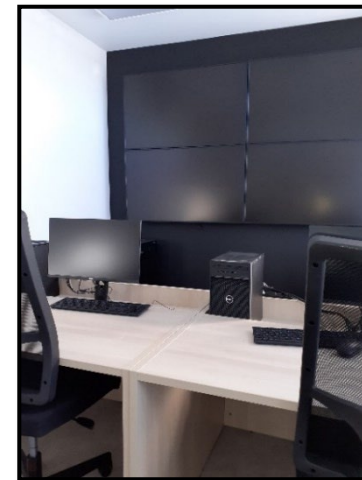
Réalisé en 2022 : 32 226 €

- Gymnase Alice Milliat

Budget prévisionnel global de l'opération : **6 255 000 €**

Réalisé en 2022 : 13 496 €

Etudes préalables, assistance économique et lancement du concours de maîtrise d'œuvre.



*CPU poste de police*



## **BUDGET FONCTIONNEMENT**

Budget réalisé en 2022 sur les bâtiments : **843 928 €**

Chiffres clefs : **5 305 interventions** des ateliers municipaux de Mauguio-Carnon.

Avec les principales réalisations suivantes :

### Patrimoine administratif et culturels

- Eglise – Traitement des bois (insecticides) : 4 056 €
- Gendarmerie - Désembouage du réseau de chauffage des 10 logements : 5 040 €
- Château - Intervention à la suite d'effritement de la pierre : 2 627 €

### Patrimoine scolaire

- Camus/Prévert – Remise en état des filets de séparation : 8 872 €
- M. Roustan – Recherche d'infiltrations en toiture : 3 979 €
- J. Monnet – Reprise clôture terrain sportif endommagée : 3 900 €
- Ensemble des sites – Entretien des patios 3 663 €

### Patrimoine sportif

- Local Vikings - Réfection de la faïence dans les WC : 2 200 €
- Stade Léo Lagrange - Diagnostic toiture vestiaire entrainement et réfection étanchéité : 5 993 €

### Ensemble des sites

- Entretien des systèmes de climatisation individuels : 13 234 €

## **VOIRIE**

Le patrimoine communal en matière de voirie est principalement constitué de :

- 81 km de voies urbaines
- 60 km de chemins communaux
- 23 parkings (4150 places dont 146 PMR)
- 15 km de pistes cyclables

## **BUDGET INVESTISSEMENT**

Budget réalisé en 2022 sur la voirie (y compris opérations) : **2 609 902 €**

Avec les principales réalisations suivantes :



- Schéma Directeur de Carnon : 1 750 017 € en 2022.
- Chemin des pêcheurs : 189 500 €
- Rues Paul Valery, Joliot Curie et Jean Giono : 160 000 €
- Enclos des Cabidoules : 74 500 €
- Enclos des Girelles : 50 700 €
- Enclos des Gabians : 54 100 €
- Pavage de la rue Lamartine : 72 100 €
  
- Pavage de la rue Auguste Comte : 45 000 €
- Pavage de la rue Pasteur entre la rue Auguste Comte et la Place Edouard Adam : 65 000 €
- Place Arthur Benezech : 105 000 €
- Réfection du chemin de Plagnol : 47 100€

## **BUDGET FONCTIONNEMENT**

Budget réalisé en 2022 : **1 030 915 €**

Avec les principales dépenses suivantes :

- Réfection de voirie Mauguio : 122 137 €
- Réfection de voirie Carnon : 49 069 €
- Nettoyage voirie Carnon en externe (prestations externalisées) : 342 595 €
- Marquage au sol : 19 263 €
- Réparation et entretien des feux tricolores : 14 605 €

Chiffres clefs :

- **1254 interventions** réalisées par les ateliers de Mauguio Carnon
- **692 opérations de ramassage d'encombrants**
- 1 273 m3 de dépôts sauvages à Mauguio

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

Composition du patrimoine :

- 4 300 points lumineux
- 70 km de réseaux

- 90 armoires électriques

### **BUDGET INVESTISSEMENT**

Budget réalisé en 2022 : 184 870 €

Programme annuel de rénovation du parc d'éclairage public consistant à remplacer les points lumineux traditionnels par des luminaires à LED. En 2022, les points lumineux ont été changés sur les rues, enclos et parkings suivants :

- **MAUGUIO**

Rue des Paludes, rue Gosciny, rue Albert Dubout, rue des Ormilles, giratoire Louis Vergne, rue Roger Salengro entre rue Gaston Baissette et Rue Pablo Picasso, Chemin de Sainte Croix, rue des Colverts de la rue de la Rave à la rue Aristide Briand, rue André Gide, rue Courteline, rue Romain Roland.

- **CARNON**

Impasse résidence Port Carnon, Parking rue du Mistral, rue du Gregaou, rue du Jeu de boule.

### **BUDGET FONCTIONNEMENT**

Budget réalisé en 2022 : **52 555 €**

Chiffres clefs : **489 interventions** réalisées par les ateliers de Mauguio-Carnon sur l'éclairage public

- Candélabres accidentés : 24 366 €

### **ESPACES VERTS**

La commune dispose d'un important patrimoine végétal composé de :

- 62 hectares d'espaces verts
- 5 000 arbres

### **BUDGET INVESTISSEMENT**

Budget réalisé en 2022 (y compris opérations) : **715 454 €** avec la principale réalisation suivante :

- **Réhabilitation du Jardin du Bosquet**

Budget prévisionnel global de l'opération : **953 000 €**

Réalisé en 2022 : 685 760 €



## **BUDGET FONCTIONNEMENT**

Budget réalisé en 2022 : **294 769 €** répartis comme suit :

- Prestations externalisées d'entretien des espaces verts : 95 880 €
- Interventions spécifiques externalisées (abatage, élagage, traitement d'arbres ...) : 101 171 €
- Fournitures : 85 462 € dont 61 082 € de plantations.
- Réparations d'outillage : 7 303 €
- Produits de traitement : 4 953 €

Chiffres clefs : **754 interventions** réalisées par les ateliers de Mauguio-Carnon sur les espaces verts

## **PLAGES**

La commune est riche d'un linéaire important de plage de 5,7 km (dont 3,1 km en milieu urbain).

En saison, la plage est équipée de 6 postes de secours pour assurer la sécurité des baignades.

Ces postes sont entièrement armés par la commune. (Installation, signalisation et équipements de sécurité.)

La surveillance, financée par la commune, est assurée par convention par la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM).

## **BUDGET INVESTISSEMENT**

Budget réalisé en 2022 : **17 932 €**

Ce poste de dépense concerne les postes de secours, embarcations, platelages, pompes, jets, barrières anti-sable matériel médical et de secours... avec les principaux investissements suivants :

- 2 232 € pour 15 bouées de balisage
- 8 496 € de barrières anti-sable & cavaliers pour filets anti-sable
- 3 425 € Planche de sauvetage
- 913 € Rampe d'accès pour les Jet-skis

## **BUDGET FONCTIONNEMENT**

Budget réalisé en 2022 : **137 732 €**

Chiffres clefs : **50 interventions** réalisées par les ateliers de Carnon au niveau des plages

## **FLOTTE VEHICULES ET MATERIELS SPECIFIQUES**

Le patrimoine communal est constitué de :

- 109 véhicules de service ou utilitaires
- 178 engins spécifiques : agricoles, terrassement, poids lourds, propreté urbaine, levage, ...
- 184 machines thermiques et électriques : tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, souffleurs, bétonnières...

## **BUDGET INVESTISSEMENT**

Budget réalisé en 2022 : **77 550 €** répartis comme suit :

- 29 429 € pour le remplacement du moteur d'une balayeuse.
- 26 802 € d'acquisition de Véhicules (Duster).
- 21 318 € pour l'acquisition d'une épareuse.

## **BUDGET FONCTIONNEMENT**

Chiffres clefs : **352 ordres de réparations** réalisés par les ateliers de Mauguio.

Budget réalisé en 2022 : **166 054 €** répartis comme suit :

- 43 922 € de fourniture de pièces

- 122 132 € de prestations d'entretien et de réparation externalisées

## FLUIDES

La gestion de notre patrimoine implique le suivi de 386 points de livraison d'énergie et d'eau :

- 17 compteurs gaz
- 172 compteurs électricité
- 197 compteurs eau potable et eau brute

Budget réalisé en 2022 sur les dépenses de fluides : **903 606 €**.

### Remerciements :

*A l'ensemble des agents des Services Techniques et du Service Comptabilité qui ont participé à l'élaboration du Compte Administratif.*